

Observations sur plusieurs maladies de bestiaux, telles que la maladie rouge et la maladie du sang, qui attaquent les bêtes à laine, et celles que cause aux bêtes à cornes et aux chevaux la construction viceuse des etables et des ecuries ... / [M. Tessier (Alexandre-Henri)].

Contributors

Tessier, M. 1741-1837.

Publication/Creation

Paris : Vve Hérisant, 1782.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/vu46mdrn>

License and attribution

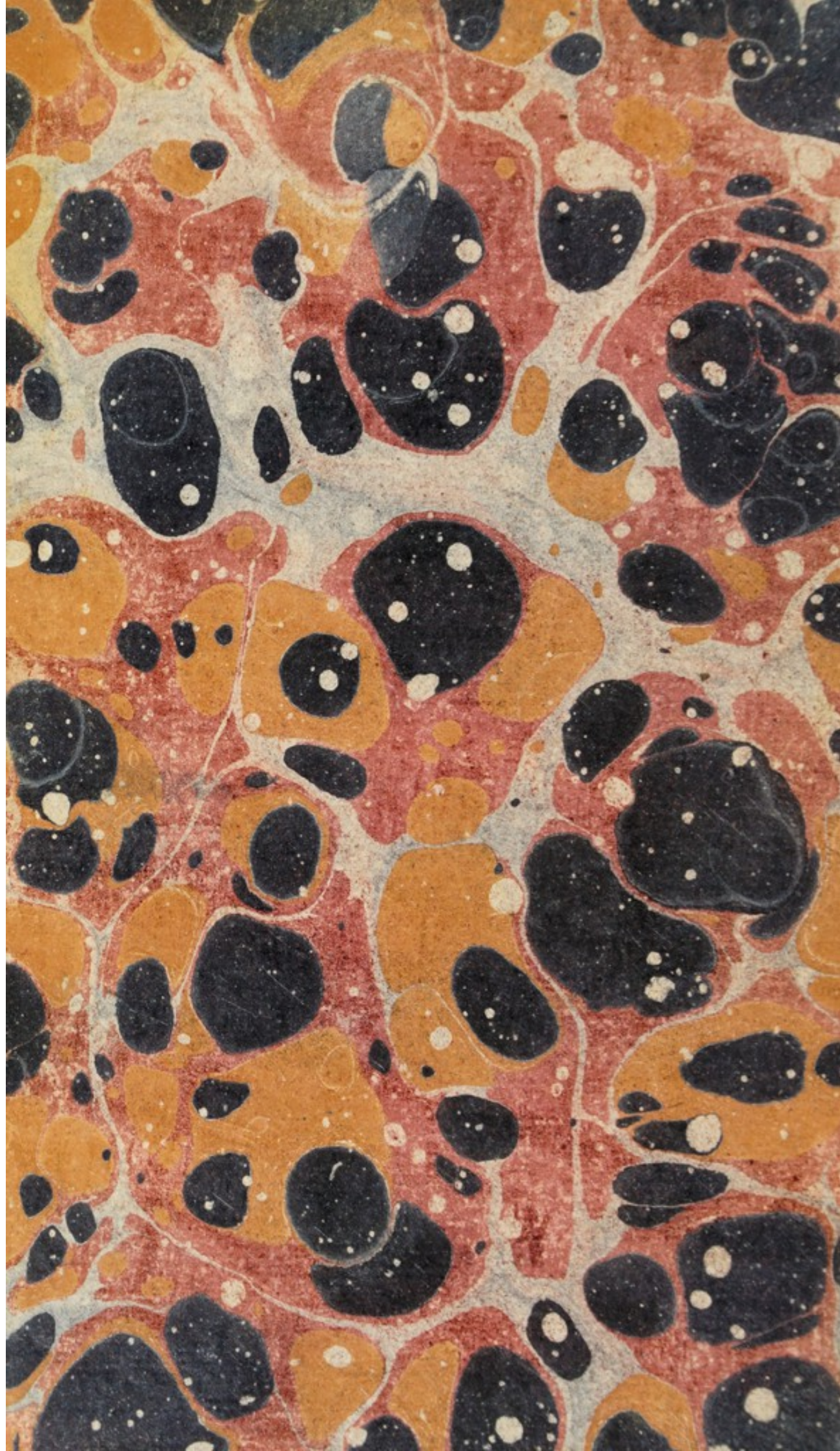
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

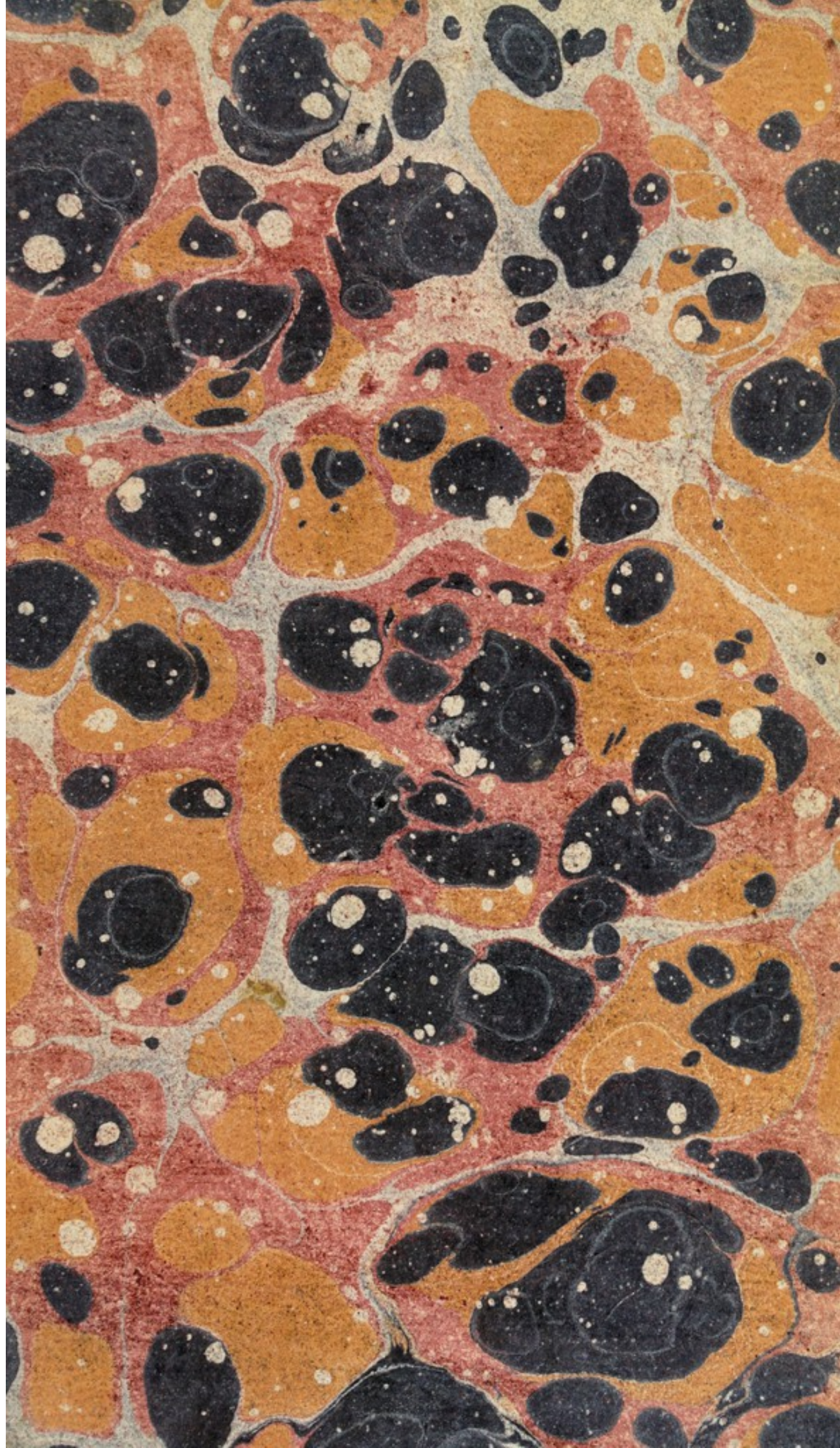
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







71
H.S. ex libris Gustave Daillies

2. plates

M. xxi

10/-

18/10

LB 1

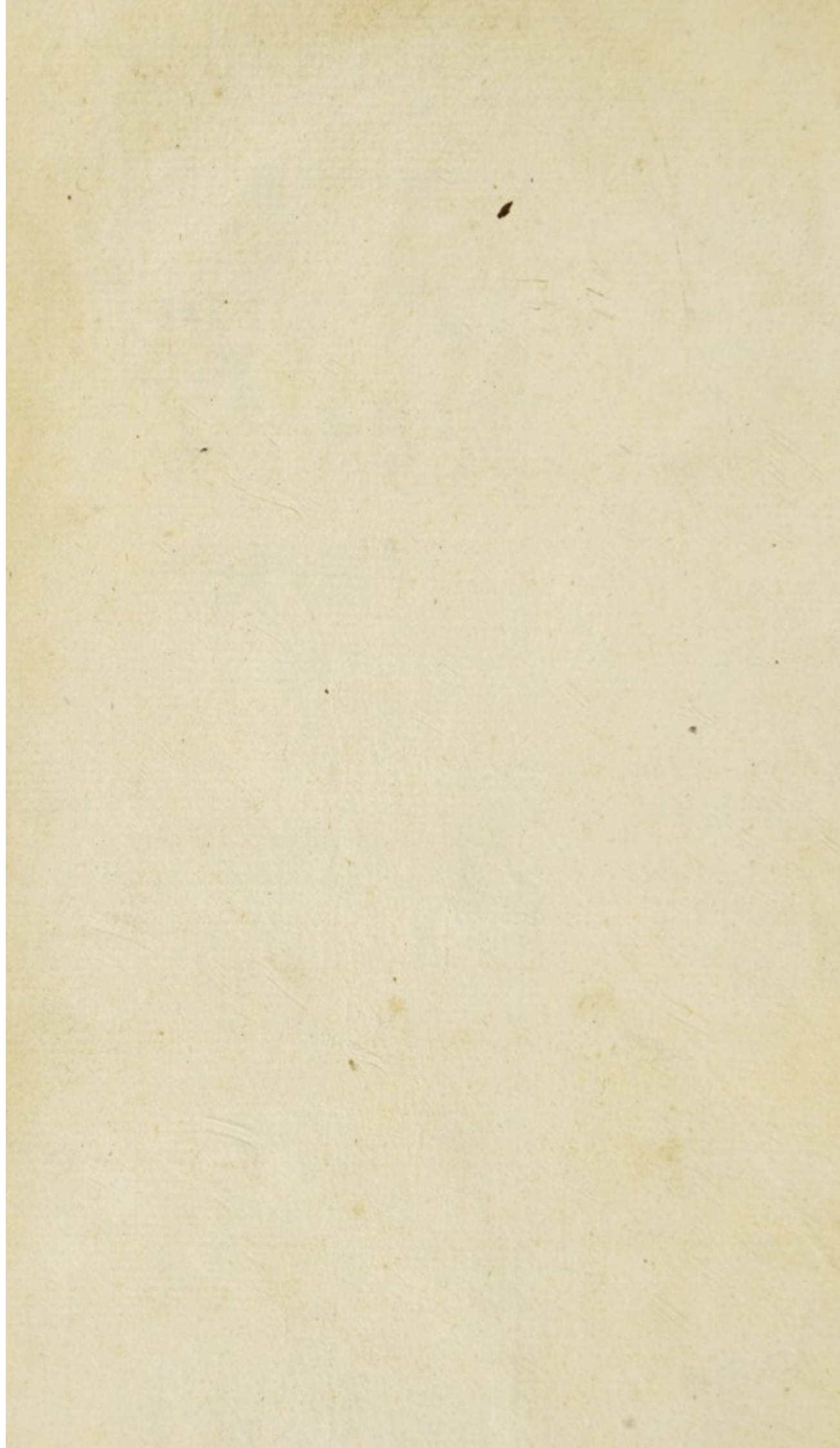
bat-y 2-516

50936/B



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b2875508x>



OBSERVATIONS

S U R

PLUSIEURS MALADIES

DE BESTIAUX,

TELLES que la Maladie Rouge & la Maladie du Sang, qui attaquent les Bêtes à laine, & celles que cause aux Bêtes à cornes & aux Chevaux la construction vicieuse des Etables & des Ecuries ;

AVEC le Plan d'une Etable, & celui d'une Ecurie convenable aux Chevaux de Cavalerie, de Fermes, de Postes, &c. &c.

PAR M. L'ABBÉ TESSIER, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale de Médecine, & de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Lyon.



A P A R I S,

Chez { La Veuve HÉRISSENT, Imprimeur - Libraire,
rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or,
ET
P. Théophile BARROIS, Jeune, Libraire, rue
du Hurepoix, près le Pont Saint - Michel.

M. DCC. LXXXII.



R É F L E X I O N S

P R É L I M I N A I R E S.

MON intention étoit de ne rien publier sur les Maladies des Bestiaux, avant d'avoir vu & observé par moi-même la plûpart de celles dont ils sont ordinairement atteints. Je ne pensois pas qu'en communiquant les recherches que j'avois faites sur un très-petit nombre seulement, je pouvois être de quelque utilité aux Cultivateurs, impatiens de connoître les moyens de remédier aux pertes qu'ils effuient. D'ailleurs, il me sembloit qu'il n'y avoit qu'à gagner pour les autres & pour moi, si j'y réfléchissois long-temps, & si je prenois toutes les précautions nécessaires pour n'être pas trompé, & pour n'induire qui que ce soit en erreur. Mais les occasions de faire des observations suivies sur cet important

objet ne se présentant que rarement , il me faudroit peut-être attendre bien des années pour étudier , de la maniere que je le desire , la plus grande partie des Maladies des Bestiaux. Des propriétaires de terres de différentes Provinces , espérant y trouver quelque avantage , m'ont pressé de leur faire part de ce que j'ai observé jusqu'ici. Un silence plus long-temps prolongé répondroit mal à leur confiance , & m'attireroit le soupçon injuste de n'avoir pas rempli entierement les commissions , dont il a plu quelquefois au Gouvernement de me charger.

A ces motifs , capables de faire impression sur mon esprit , il s'en joint un autre non moins puissant , celui d'engager par-là les personnes , qui ont intérêt de connoître les Maladies des Bestiaux , à vérifier mes observations , à tenter , pour les confirmer ou pour les détruire , des expériences & de nouvelles recherches , & à profiter

enfin de quelque maniere que ce soit de mes idées , pour répandre un peu plus de jour sur une partie de la Médecine , qui a besoin d'être éclairée.

La science Vétérinaire , presque encore au berceau , n'en sortira que successivement ; & c'est aux soins des Physiciens qu'elle devra son accroissement (a). Leurs découvertes , isolées maintenant , formeront un jour un ensemble précieux , après qu'elles auront été suffisamment discutées. Car dans les sciences la discussion est le creuset où les vérités s'épurent.

Les Maladies de Bestiaux que j'ai été à portée de connoître plus particulièrement , & les seules dont il fera question dans cet Ecrit , se réduisent à un petit nombre ; sçavoir , à la Maladie Rouge des Bêtes à laine de Sologne , à la Maladie du Sang de celles

(a) On a vu paroître , il y a quelques années , un très-bon ouvrage de M. Vicq d'Azyr sur l'épizootie qui a ravagé les Provinces méridionales de la France , les Pays-Bas Autrichiens , la Hollande , &c.

de la Beauce , à une espece de Diarrhée à laquelle ces animaux sont fujets en quelques endroits , enfin aux Maladies qui attaquent les Vaches de la Beauce , ou les Chevaux qu'on renferme dans des habitations mal conftruites. Je n'ai pas cru devoir faire mention de plusieurs autres , fur lesquelles je n'ai encore que des connoiffances fuperficielles. C'est à ceux , qui les ont fuivi avec attention , à publier ce qu'ils en fçavent.

De temps immémorial il regne en Sologne une maladie , connue fous le nom de *Maladie Rouge* , & qui semble fe multiplier depuis quelques années ; elle intérefse beaucoup les Cultivateurs & les Propriétaires de terres de cette Province , où les biens font afferméés à moitié. Elle m'a paru , à caufe de fon importance , mériter que je donnaffe à la description , que j'en fais , toute l'étendue dont elle eft fufceptible. Ce font d'ailleurs des recherches que je

communique sur cette maladie , & non de simples résultats , encore moins des préceptes. En exposant des faits nombreux , dont je garantis l'exactitude , je mets les Lecteurs à portée de juger & de tirer eux-mêmes les conséquences. Il ma donc fallu citer quelquefois les noms des Propriétaires ou des Fermiers , & toujours ceux des métairies , & entrer dans des détails que j'aurois supprimés dans un mémoire d'un autre genre.

La Maladie du Sang ne fait peut-être pas moins de tort à la Beauce , que la Maladie Rouge n'en fait à la Sologne. Celle - ci à la vérité reparoit tous les ans ; tandis que celle-là n'a lieu particulièrement que dans les années séches & chaudes. Mais j'ai vu des Fermiers de la Beauce , auxquels la Maladie du Sang avoit causé des pertes considérables. C'est donc leur rendre un service essentiel , que de leur enseigner les moyens de la prévenir. Mes observa-

tions sur cette dernière maladie ont moins d'étendue que celles qui ont pour objet la première , parce que les causes qui produisent la maladie du sang sont moins incertaines , plus aisées à saisir , & plus connues.

C'est en peu de mots , & par un seul fait , que je rends compte d'une diarrhée , qui a attaqué le troupeau d'une ferme de Beauce. Cette circonstance m'a paru propre à concourir avec les autres , pour faire voir qu'on peut arrêter les progrès d'une maladie de Bestiaux , en en changeant seulement le régime.

J'ai mis quelque soin à prouver que la construction vicieuse des étables , occasionnoit souvent , dans la Beauce surtout , des maladies aux Bestiaux qu'on y renferme. Si cette découverte n'est pas nouvelle , au moins les faits , que je rapporte pour l'appuyer , serviront-ils à la confirmer. Je ne regarde pas cet article

comme moins important que ceux qui le précèdent. Car la Maladie Rouge & la maladie du Sang des Bêtes à laine , Maladies fâcheuses fans doute , ne font peut-être auffi effrayantes que parce qu'elles exercent leurs ravages pendant un temps très-circonscript. Mais celles , qu'occasionnent les constructions vicieuses des étables , regnent dans toutes les faifons de l'année , & produifent des effets très - funeftes , quoiqu'avec lenteur & d'une maniere pour ainfi dire infenfible.

Afin de profiter de l'occafion , j'ai communiqué quelques obfervations fur l'influence que peuvent avoir fur la fanté des chevaux les constructions des Ecuries de Fermes , de Postes & de Cavalerie. J'ai vu un fi grand nombre de ces habitations mal entendues , que je fuis porté à croire qu'elles font une des principales caufes des maladies des animaux qu'on y renferme. Indiquer les précautions à prendre

pour rendre les écuries saines, c'est tout-à-la-fois servir les cultivateurs, les citoyens aisés, auxquels les chevaux sont utiles, & l'Etat, qui en entretient beaucoup pour monter toute la cavalerie.

Il m'a donc paru également important de tracer un Plan d'Etable & un d'Ecurie, en leur donnant les proportions les plus convenables relativement à la salubrité, le seul avantage qui doive fixer mon attention. Le plan d'étable que je propose, est le produit des combinaisons que j'ai pu faire d'après mes observations. J'ai formé celui d'une écurie en recueillant les dimensions de celle qui a été construite à Châlons-sur-Marne, porte du Jars, pour les chevaux des Gardes du Roi. Je l'ai trouvé si bien conçu, & si propre à remplir mes vues, que je n'ai pas hésité à l'adopter, en y faisant quelques changemens qui m'ont paru nécessaires. Pourquoi faudroit-il toujours chercher à inventer ! En suivant de

bons modèles , c'est rendre un hommage mérité à ceux qui les ont fournis.

Une partie de ce qui compose ce petit Ecrit est inférée dans les Mémoires de la Société de Médecine. Il ne faut pas inférer de là que j'en ai fait inutilement un double emploi. Car , 1°. en examinant les choses de près , on verra que tout ce qui concerne les écuries ne s'y trouve pas ; 2°. Je suis entré ici dans des détails , que ne comporte pas un recueil Académique. 3°. La plûpart des personnes , intéressées à détruire les maladies que je décris , ne font pas dans le cas de se procurer les volumes des Mémoires de la Société , dans lesquels il se rencontre beaucoup d'objets qui sont étrangers aux cultivateurs & à d'autres.

Ce que je dirai sur la Maladie Rouge , sur la Maladie du Sang , & sur celles qui dépendent des constructions vicieuses des étables , pourra s'appliquer à tous les pays qui se trouveront dans des circonstances

capables de les occasionner. C'est particulièrement pour la Sologne & pour la Beauce que j'écris sur ces trois objets ; parce que les observations qui y sont relatives , ont été faites dans ces deux Provinces. Mais la Maladie Rouge , quoiqu'elle n'ait été attribuée jusqu'ici qu'à la Sologne , peut , ou seule , ou compliquée avec d'autres , régner ailleurs sous une dénomination différente. Il est certain que la Maladie du Sang paroît dans des cantons très-distans les uns des autres. On peut soupçonner que partout où les étables auront les vices de construction , que je reproche à celles de la Beauce , les Bestiaux y éprouveront des maladies d'autant plus meurtrières qu'ils y séjourneront plus long - temps. C'est donc aux cultivateurs éclairés , entre les mains desquels tombera cet Ecrit , à comparer les maladies des Bestiaux , dont ils se plaignent , avec celles dont je donne ici la description en en développant les causes.

Il leur fera facile de voir si elles se rapportent dans les principaux symptômes, les seuls qui puissent former un caractère certain. En conséquence, où ils rejetteront les moyens que j'indique comme préservatifs, ou ils les adopteront en les variant, en les modifiant selon les circonstances, selon le local & les ressources du pays qu'ils habitent & que je ne puis prévoir.

On remarquera peut-être qu'au lieu d'insister sur des remèdes curatifs, je n'en propose presque que de préservatifs. Indépendamment de ce que ce sont les seuls vraiment utiles dans les épizooties, où le nombre des animaux malades, le trouble, le peu d'intelligence & d'adresse de ceux à qui il importe de les soigner, ne permettent pas d'en employer d'autres avec avantage; il est des espèces de maladies qu'il ne faut guère espérer de guérir, sur-tout quand elles sont dans le temps de leur force. Se retrancher alors sur les préserva-

tifs , & sur-tout les conseiller long - temps avant que les maladies se déclarent , pour les empêcher de naître , ne sont-ce pas là les secours les mieux entendus , & les plus efficaces , que la Médecine Vétérinaire puisse procurer ? Néanmoins j'indique des remèdes pour guérir la Maladie Rouge ; mais je crois qu'il n'en faut attendre de bons effets que lorsqu'elle n'est pas à certain point. A l'exception de la saignée , il est inutile d'en prescrire de ce genre pour la Maladie du Sang , qui ordinairement tue aussi-tôt qu'elle attaque. A l'égard de celles qui dépendent des constructions des étables ou des écuries , comme il peut y en avoir de plusieurs sortes , c'est l'espèce & le degré de force de chacune , qui doivent décider de la qualité des remèdes curatifs , & de la nécessité de les employer. Toujours est-il vrai que les préservatifs sauveront un plus grand nombre d'individus.

Cette maniere de penser est conforme à celle de M. d'Aubenton. Ce Physicien , auquel la science de l'Histoire Naturelle a de grandes obligations , s'est occupé depuis plus de quatorze ans de tout ce qui peut être utile aux Bêtes à laine pour leur conserver la santé , & améliorer les laines de France. Il destine un ouvrage , qui est prêt à paroître , à l'instruction des Bergers & des Propriétaires de Troupeaux , qui y trouveront pour la conduite de leurs bêtes à laine des conseils sages , faciles à appliquer , & présentés de la maniere la plus simple & la plus analogue aux usages de la campagne. Cet ouvrage fera suivi d'un Traité des Maladies des Bêtes à laine , qui n'offrira que des remedes d'un prix très-modique , & qu'on pourra se procurer dans les différens pays. Les Cultivateurs s'applaudiront de ce qu'un homme aussi éclairé que M. d'Aubenton , a bien voulu , par des expériences nombreuses & suivies , ne rien

laisser à desirer sur ce qui concerne les Bêtes à laine. Puisse son travail servir de modèle à ceux qui voudront étudier ce qui a rapport aux Bêtes à cornes , & aux Chevaux !

Je terminerai ces Réflexions Préliminaires en prévenant mes Lecteurs que je recevrai avec reconnoissance toutes les observations qu'on pourra me faire , non-seulement sur ce petit Ecrit , mais encore sur ceux que je me propose de publier bientôt ; pourvu qu'elles soient fondées sur des faits constatés , & qu'elles soient inspirées uniquement par l'amour du bien public ; tout autre motif m'intéresseroit moins , mais j'en profiterois encore pour mon instruction.





OBSERVATIONS

S U R

PLUSIEURS MALADIES

DE BESTIAUX,

*Particulièrement sur la maladie Rouge, &
sur celles qui sont occasionnées par les
constructions vicieuses des Étables, &c.*

DANS un État, dont le produit des terres fait la principale & la vraie richesse, la multiplication des troupeaux est de la plus grande importance. Mais elle est continuellement retardée par des maladies épizootiques ou particulières, qui lui opposent des obstacles difficiles à vaincre. Le Gouvernement François a prouvé qu'il en sentoît les effets, lorsqu'il a institué

deux Ecoles Vétérinaires , l'une à Lyon , & l'autre dans le voisinage de la Capitale. Car , dans l'établissement des Ecoles Vétérinaires , on s'étoit proposé de rassembler un certain nombre d'élèves pour les instruire , 1^o. dans l'art de ferrer les bêtes de somme & de trait , auxquelles l'impéritie des Maréchaux cause souvent des blessures dangereuses ; 2^o. dans la connoissance des maladies des animaux , qui sont à l'homme du plus grand usage , afin de les soustraire au charlatanisme & à la crédulité qui leur font si funestes. Rien n'étoit plus sage que ces vues , rien n'étoit plus digne de reconnaissance qu'une institution aussi utile. Il ne m'appartient pas de juger si le but qu'on s'étoit proposé a été parfaitement rempli , & si les Ecoles Vétérinaires seroient susceptibles de quelque perfection. Il suffit qu'on ait eu de bonnes intentions , & qu'elles soient utiles à l'art de guérir les bestiaux malades.

Une des causes les plus ordinaires de maladies dans les bestiaux , c'est la maniere peu convenable dont ils sont soignés ou

conduits. L'état de servitude & de contrainte , dans lequel on les tient perpétuellement , état si opposé à leur nature , exigeroit de la part de ceux qui les nourrissent ou les emploient , des attentions , auxquelles ils ne veulent pas ou ne sçavent pas s'astreindre ; il en résulte des maladies tantôt particulières à quelques individus d'un troupeau , tantôt communes à tout un troupeau. Celles que des circonstances m'ont mis à portée d'observer , paroissent dépendre entièrement de cette cause. Les unes attaquent les bêtes à laine , les autres les bêtes à cornes , quelques-unes les chevaux. En les exposant avec la simplicité qui convient au sujet , je ne ferai que rendre compte de ce que j'ai vu. Ce sera à mes Lecteurs à juger , d'après les faits que je garantis , si les conséquences que j'en tire sont justes.



MALADIE ROUGE,

O U

MALADIE DE SOLOGNE.

LA Sologne , dont le sol peu fertile ne paroît pour ainsi dire propre qu'à nourrir des bêtes à laine , a le malheur de voir tous les ans une partie de ses troupeaux périr d'une maladie , dont la cause n'a point été jusqu'ici développée, ni approfondie. Elle regne presque en même-temps dans toute la Province & dans la partie du Berry , qui est en-deçà du Cher ; enforte que cette rivière & la Loire semblent lui servir de bornes. Son origine se perd dans l'obscurité des temps. Les gens les plus âgés du pays ne se rappellent pas d'avoir entendu dire à leurs peres quand elle a commencé. Il est certain seulement qu'avant 1709 , elle exerçoit ses ravages , comme il le paroît par un mémoire que M. de Jussieu , mon confrere , avoit entre les mains. Chaque année le mois de Mai la ramene ; elle est dans toute sa force au mois de Juin , & ce n'est qu'à la fin de

Juillet , & même au commencement d'Août qu'elle s'éteint insensiblement (a). Il y a des métairies où elle ne se montre presque pas ; dans d'autres elle enlève la moitié & quelquefois plus de la moitié des troupeaux. Il arrive qu'après n'en avoir point éprouvé les effets pendant un certain temps , on les éprouve une ou plusieurs années de suite. La cause de ce fléau ayant toujours été inconnue , on a employé infructueusement plusieurs moyens pour le combattre & pour le prévenir. En 1777 , je me trouvois en Sologne , où j'avois été envoyé pour éclaircir un objet , qui intéressoit la vie des hommes , dans la saison où la maladie Rouge , qui venoit de faire de grands ravages , étoit sur son déclin. Mes occupations ne me permettant pas de m'y livrer , je ne pus en prendre qu'une idée légère sur le rapport des habitants. La perte , qu'elle occasionna en 1778. & 1779 , fut très-considérable. Au mois de Mai suivant , des propriétaires (b) de biens en

(a) Les gens du pays prétendent qu'elle dure trois lunes.

(b) La Requête étoit signée de 28 ; on y distinguoit les

Sologne, prièrent M. le Directeur général des Finances de leur envoyer une personne disposée à faire les recherches convenables pour connoître les causes d'une mortalité si funeste à leur fortune. Leur mémoire ayant été communiqué à la Société de Médecine, elle me choisit pour remplir cette importante commission. Je partis sur le champ accompagné de M. Marquais, alors élève (a) en Chirurgie à l'Hôpital de la Charité de Paris. Son zele & ses connoissances en anatomie me furent du plus grand secours.

Avant d'exposer tout ce qui a rapport à la maladie, je rendrai compte de la maniere

noms respectables de feu M. le Marquis d'Orléans, si regretté & si digne de l'être, & celui de M. d'Auteroche, Officier aux Gardes Françaises, son gendre. Ils avoient voulu, en se rendant les premiers & les plus zélés sollicitateurs pour cet objet, rendre service à tous les Seigneurs & Propriétaires qui, comme eux, avoient des possessions en Sologne. Ils me faisoient l'honneur de me désigner, moins sans doute parce qu'ils comptoient sur mes lumieres, que sur mon empressement à être utile, & sur le desir que j'avois de m'instruire.

(a) M. Marquais est maintenant gagnant maîtrise de la Charité. On sçait que cette place s'obtient au concours. Cette circonstance justifie le choix que j'avois fait de lui, pour m'aider à remplir ma commission.

dont j'ai procédé dans mes recherches. Par-là on jugera du degré de confiance qu'elles peuvent mériter.

*Moyens employés pour connoître la maladie
Rouge.*

LORSQUE j'arrivai en Sologne, la maladie étoit dans toute sa force, & régnoit en même-temps dans toute la Province. Chaque propriétaire, intéressé à la conservation de son bétail, desiroit que je me transportasse chez lui; mais je crus que par ce moyen je manquerois mon but. Car, en parcourant les métairies, plus ou moins distantes les unes des autres, je n'aurois pu examiner les mêmes bêtes à toutes les heures du jour, & pendant tout le cours de la maladie. Souvent à force de trop voir on ne voit rien, ou l'on voit mal. Il me parut donc plus utile de me fixer dans le pays où l'épizootie étoit le plus considérable, & de me procurer un troupeau qui en feroit atteint. Bientôt j'eus à ma disposition 60 bêtes à laine, prises dans une métairie où la mortalité étoit au plus

haut point. La plûpart étoient dans un état désespéré ; il y en avoit de mourantes , & l'on s'attendoit à les perdre toutes. A mesure qu'il en périssoit on les ouvroit ; j'en fis ouvrir aux différens périodes de la maladie , afin d'en connoître les effets gradués. On en ouvrit aussi qui avoient succombé à d'autres maladies d'un genre connu , & même de bien portantes ; parce que j'étois persuadé qu'on ne distingue jamais mieux l'état de santé de l'état de maladie , & les maladies entre elles , que par des objets de comparaison. Ce troupeau qui me servoit pour différentes expériences , fut examiné à tous les instans du jour , & souvent même pendant la nuit. A cet avantage il s'en joignit un autre également précieux ; j'eus la facilité d'observer en même-temps un troupeau de moutons très-sains.

Après trois semaines d'une étude suivie dans le même lieu , je visitai de proche en proche les différentes parties de la Sologne , (a) & du Berry en-deçà du Cher , afin

(a) Les principaux endroits où M. Marquais & moi nous

de m'affurer si la maladie étoit absolument la même dans tous les cantons. Indépendamment des ouvertures de corps que je faisois faire dans chaque endroit, j'en examinois le sol, les pâturages & toutes les circonstances qui pouvoient influencer sur la cause de l'épizootie.

Je restai plus de 40 jours en Sologne, entièrement livré à ces recherches; je n'en partis que lorsqu'accablé de fatigue, je fus attaqué d'une maladie qui faillit m'enlever; circonstance dont je ne fais mention ici que pour prouver que je n'ai épargné ni soins, ni peines, pour m'acquitter convenablement de la commission dont j'étois chargé.

Noms de la Maladie.

L'épizootie qui attaque tous les ans les bêtes à laine de Sologne, porte différens

nous transportâmes de la Ferté-Imbault, lieu de notre résidence, sont Nohan, Chaon, Salbris, la Motte-Breuvron, Mazere, Courbantou, Montrieux, Tremblevif, Villeneuve, Duison, Raire, Douit, Vierzon, Foissy. Nous visitâmes la plûpart des métairies qui en dépendent, & qui sont en grand nombre.

noms ; on l'appelle *maladie rouge* , à cause du sang que quelques-unes d'elles rendent particulièrement par la voie des urines. On l'appelle aussi *maladie d'été* , parce qu'elle exerce ses ravages après l'hiver , & enfin *maladie de Sologne* , parce que c'est le pays où elle est plus généralement répandue. Mais aucune de ces dénominations ne me paroît lui convenir. Car , 1°. dans la maladie du sang , qui en diffère , comme on le verra , les urines sont aussi teintes en rouge. Cette dernière a plutôt lieu dans l'été que la maladie rouge , puisque celle-ci finit à l'approche des chaleurs , tandis que celle-là commence avec elles , & cesse en même-temps. 2°. Il n'est pas certain que la maladie rouge ne regne qu'en Sologne. On peut soupçonner qu'elle se trouve ailleurs. On m'a assuré (a) qu'elle paroïssoit tous les ans dans les fermes situées au milieu & dans les

(a) Lettre de M. Durand , Curé de Faronville , homme très-instruit , qui emploie les momens , que lui laissent les fonctions de son ministère , à l'étude d'une partie de la physique , qu'il applique à l'utilité publique. Du 31 Décembre 1781.

environs de la forêt d'Orléans , où les pâturages sont humides , tandis que les fermes voisines , dont les terres sont sèches , éprouvent les effets de la maladie du sang , d'une manière très-distincte. Quoi qu'il en soit , pour me conformer à l'usage adopté ; je la désignerai aussi sous le nom de *maladie rouge*.

Symptômes & signes de la maladie Rouge.

IL est difficile de s'apercevoir dans les premiers instans , quand des bêtes à laine en sont attaquées , parce qu'elles sont mêlées à un grand nombre d'autres , qui empêchent de les distinguer. On n'en est assuré que lorsque , dans la saison où regne l'épizootie , on les voit ralentir leur marche , s'écarter du troupeau , ne brouter que d'une manière languissante la pointe des herbes , au lieu de les dévorer jusqu'à la racine , revenir à la bergerie avec le ventre applati , l'air triste , les oreilles basses & la queue pendante. Alors si on les examine de près , on leur trouve l'œil terne , larmoyant & presque couvert ; le globe & les vaisseaux qui s'y distri-

buent , les lèvres , les gencives & la langue blanchâtres ou livides. Les naseaux sont remplis d'une humeur épaisse , qui les bouche. Il m'a paru que les urines étoient rares & couloient lentement. La tête est souvent gonflée , ainsi que les jambes de devant (a). La foiblesse des bêtes malades est telle , qu'on les fait tomber facilement , si on applique la main sur leurs reins. Elles ne font aucune résistance lorsqu'on les saisit par une jambe de derriere. La laine , dont les filamens , à la tête sur-tout , sont dressés & hérissés , est d'une moleffe extrême , au point que les hommes , qui tondent ces animaux , jugent que ceux dans lesquels ils remarquent ce signe , sont malades ou le deviendront bientôt. On sçait que dans les chevaux & dans les bêtes à cornes , qui ne sont pas en santé , le même symptôme s'observe. Peut-être même a-t-il lieu dans l'homme.

Les bêtes à laine attaquées de la maladie rouge cherchent l'ombre , vraisemblable-

(a) J'ai vu de ces bêtes qui ne pouvoient être qu'à genoux.

ment pour se garantir des mouches qui se jetent sur elles en grand nombre , sans qu'elles fassent aucun effort pour les chasser. Souvent il s'en perd au milieu des bruyeres , où elles périssent & deviennent la proie des chiens , qui quelquefois les dévorent avant qu'elles soient mortes. Le plus ordinairement elles restent auprès des métairies , parce qu'on ne peut les déterminer à suivre les autres. Ainsi abandonnées à elles-mêmes , ou elles meurent , ou trouvant des alimens qui conviennent à leur état , elles se rétablissent.

Quand le mal est dans sa force , les bêtes à laine portent la tête basse jusqu'à plonger le museau dans la terre ; l'épine du dos se courbe , les quatre pieds se rapprochent , elles restent immobiles , tantôt debout , tantôt couchées , battant du flanc & respirant avec peine. A cette époque , on les fait suffoquer facilement , si en leur examinant l'intérieur de la gueule , on la tient ouverte quelque temps. On ne peut juger de leur poulx ; car les bêtes à laine sont si timides , que même dans l'état de santé , les battemens en sont accélérés & irréguliers , lors-

qu'on les faïfit pour leur tâter le cœur , ou une artère.

La maladie rouge étant à fon dernier temps , il fort de la gueule des bêtes qui en font atteintes une bave écumeufe ; leurs extrémités font froides. Il s'en trouve un feptième au plus (a) , qui avec leurs excréments , tantôt fluides , tantôt de confiftance moyenne , ou par le nez , ou par la voie des urines , rendent un fang peu foncé & en petite quantité ; circonftance qui a fait donner le nom à la maladie. Quelques-unes ont de longs friffons ; d'autres font fi altérées , qu'elles boivent abondamment toute efpèce de boiffon qui fe préfente. Plusieurs pouffent des plaintes profondes , qui font peine à entendre. Peu de temps avant la mort , il leur furvient un flux extraordinaire d'urine. Aucune de celles qui bavent , ou qui

(a) M. Gaftelier , Médecin diftingué à Montargis , & l'un des affociés régnicoles de la Société les plus zélés & les plus inftruits , affure que fur 60 bêtes attaquées de la maladie rouge dans fon canton , il y en a au plus 4 ou 5 qui piffent du fang. *Lettre de M. Gaftelier à la Société , du 8 Août 1780.*

rendent du sang , ou qui boivent abondamment , ne guérit de la maladie.

De tous les symptômes précédens , la plûpart font communs à la maladie rouge , & aux autres maladies des bêtes à laine , & des chevaux même , tels que la tristesse , la perte d'appétit , le rebrouffement & la moleffe des poils & de la laine , &c. ; les autres semblent particuliers à la maladie rouge , tels que l'abattement total , la lividité des yeux & des gencives , le pissement de sang , la soif considérable , la difficulté de respirer , &c. J'ai cru devoir n'en omettre aucuns , afin qu'on vît que je les avois observé tous , & pour l'utilité des personnes qui n'ont point de connoissance dans les maladies des bestiaux.

La durée de la maladie rouge , dans les animaux qui en sont atteints , est ordinairement de 6 , 8 ou 10 jours , quelquefois plus , mais rarement moins , à compter du moment où ils cessent de manger & de ruminer jusqu'à celui de la mort. S'ils en reviennent , leur rétablissement se fait lentement. Ceux qui sont les premiers frappés

de l'épizootie , périssent plus promptement que les autres.

J'ai déjà remarqué que la maladie rouge commençoit à la fin du mois de Mai , & finissoit à la fin de Juillet. Dans quelques cantons elle s'annonce plus tard , & se prolonge jusques dans les premiers jours d'Août. Il m'a paru qu'on en éprouvoit plutôt les effets dans les métairies (a) où les eaux , qui couvrent la Sologne pendant l'hiver , s'écoulant plutôt , donnoient aux herbes des pâturages la facilité de pousser avant celles des autres métairies , & permettoient d'y mener de bonne heure les bêtes à laine. J'ai vu les ravages de la maladie rouge diminuer sensiblement à proportion de ce que la chaleur augmentoit. En 1780 , le temps étoit frais dans les derniers jours de Juin , & pendant la moitié de Juillet ; le 13 de ce dernier mois , mon thermometre n'étoit qu'à 10 degrés au-dessus du terme de la glace. Ce fut alors que la mortalité fut plus confi-

(a) C'est en comparant les environs de Chaon avec ceux de Saint-Genou , qu'on s'apperçoit de cette différence.
dérable ;

fidérable ; du 26 Juillet au 3 Août , la chaleur de l'air étant de 25 à 28 degrés , la maladie rouge parut cesser. De l'aveu des métayers même , & des gardiennes (*a*) de troupeaux , les bêtes malades sont plus souffrantes le soir & le matin , que pendant le jour , dont la chaleur les ranime. Enfin , c'est sur-tout dans la nuit qu'elles meurent.

La maladie Rouge attaque-t-elle indistinctement toute espèce de bêtes à laine ?

CETTE question , comme on le verra par la suite , étoit une des plus importantes à éclaircir. Si l'on en croit les gens du pays , toute espèce de bêtes à laine , de quelque âge qu'elle soit , est également sujette à la maladie rouge. Mais , par un examen suivi , je crois avoir découvert qu'elle attaquoit particulièrement les agneaux , & les anthenois (*b*) , soit béliers , soit moutons , soit brebis. Si des bêtes plus âgées en sont atteintes ,

(*a*) En Sologne , comme dans beaucoup de pays , ce sont des femmes qui gardent les bêtes à laine.

(*b*) C'est ainsi qu'on nomme les agneaux de la deuxième année. On les connoît en Sologne sous le nom de *raguins* , & en Berry sous celui de *vaciyaux*.

ce font de celles qui ont échappé à la *pourriture* d'automne ; mais le nombre en est très-petit. D'ailleurs, on regarde en Sologne toutes les bêtes à laine , qui tombent malades ou qui meurent durant les mois de Juin , Juillet & Août, comme victimes de l'épizootie régnante, tandis que quelques-unes peuvent l'être de maladies particulières. Les habitans du Berry , placés au-delà du Cher , à cause du voisinage & de la conformité d'un symptôme , c'est-à-dire , du pissement de sang , attribuent à la *maladie rouge* les ravages que fait *le sang* sur leurs bêtes à laine de tout âge. Enfin , sur 196 bêtes qui moururent en Sologne de la maladie rouge dans six métairies , il y avoit 163 agneaux ; six autres métairies perdirent 143 bêtes , parmi lesquelles il y avoit 57 agneaux & 60 anthe-nois. Parmi les bêtes à laine , qui , dans la forêt d'Orléans , ou dans les environs , sont attaquées d'une maladie , qu'on croit être la maladie rouge , on a observé que généralement c'étoit aussi le plus jeune bétail (a)

(a) Lettre de M. Durand , Curé de Faronville, du 31 Décembre 1781.

La maladie Rouge est-elle contagieuse ?

PAR maladie contagieuse on entend , en médecine Vétérinaire , celle qui se communique d'un animal à un animal , & d'un troupeau à un autre , soit par les pâturages , les peaux , les ustensiles dont on se sert pour donner des alimens , soit par d'autres moyens. Quelques personnes d'un témoignage respectable , assurent que la maladie rouge étoit confinée d'abord entre le Cher & la Soudre ; qu'elle a franchi cette riviere à une époque connue , & qu'insensiblement elle s'est répandue au-delà du Beuvron , autre petite riviere de Sologne. Mais on ne donne aucune preuve convaincante de ces assertions , qui tendent à indiquer une contagion , tandis que les faits suivans semblent démontrer le contraire. Les troupeaux de deux métairies voisines (a) païssoient dans les mêmes pâturages ; il périt dans l'un , une grande quantité de bêtes à laine ; à peine en périt-il quelques - unes dans l'autre. Environ 30 bêtes appartenantes

(a) Le Buiffon-Luzas , de la Paroisse de Salbris , & la Billarderie.

à la Bergere , ayant été introduites dans le premier de ces troupeaux , aucune n'a contracté la maladie. Un Boucher de Montargis (*a*) acheta en Sologne 60 moutons ; il les perdit tous chez lui de la maladie rouge , qui épargna tous ceux auxquels il les avoit joint. Pour m'affurer moi-même si la maladie étoit contagieuse , je mêlai exprès avec des bêtes malades & mourantes des bêtes saines , qui n'en furent point incommodées , quoique renfermées avec elles dans un si petit espace qu'elles se touchoient les unes les autres. On assure (*b*) que dans les paroisses d'Ouzoir - sur-Trezet , Brivu , la Buffiere , Dammemarie , & autres , où regne la maladie rouge , elle n'y est point contagieuse. Quelques concluans que paroissent ces faits pour prouver que la maladie rouge n'est point contagieuse , je conviendrai qu'ils ne détruisent pas l'opinion de quelques personnes qui pensent qu'elle a gagné d'une partie de la Province aux autres. (*c*) Les progrès

(*a*) Lettre de M. Gastelier , du 17 Juillet 1780.

(*b*) Lettre de M. Gastelier , du 6 Mars 1781.

(*c*) C'est ainsi que pensoit feu M. le Marquis d'Orléans ,

qu'elle a faits dépendent vraisemblablement de circonstances qui n'ont pas de rapport avec la contagion ; ce que l'examen des causes pourra apprendre.

Ouvertures des Corps.

Le nombre des bêtes que j'ai fait ouvrir , tant de celles qui étoient mortes dans les diverses métairies que j'ai visitées , que de celles du troupeau que j'avois en expérience , se monte à quarante-quatre ; nombre que j'ai regardé comme suffisant pour avoir des résultats certains. Après la mort , les corps restoit affaîssés & aplatis , au lieu d'être tendus comme à la suite de la maladie *du sang* ; ils étoient long - temps sans contracter d'odeur. J'en ai fait conserver au mois de Juillet pendant trois jours ,

qui sans doute l'avoit observé. On lit dans la Gazete d'Agriculture , du 19 Septembre 1780 , un article sur la maladie rouge , où elle est regardée comme contagieuse , parce qu'elle a lieu , dit-on , dans des pays où elle ne se montre pas. L'auteur est M. l'Abbé Loiseau , Archiprêtre & Chanoine de l'Eglise d'Orléans , & Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de cette Ville. Le témoignage d'un homme aussi éclairé , est propre à en imposer.

au bout desquels ils ne sentoient encore rien. Dans ceux que j'ai fait ouvrir , j'ai trouvé en général toutes les chairs blanches & infiltrées , les vaisseaux fanguins vuides , à l'exception des hémorroïdaux ; les glandes des aisselles , des aînes , des mâchoires , du mésentere & autres étoient volumineuses , dures , quelquefois schirreuses , plus ou moins brunâtres , & contenant la plupart une humeur aqueuse , ou semblable à du pus. L'intérieur de la tête n'a rien offert de contraire à l'état naturel. Dans celles des bêtes , qui avoient rendu du sang par le nez , on voyoit encore la membrane pituitaire ensanglantée ; d'autres avoient dans les sinus de l'os éthmoïde des vers ronds & courts (a) produits par une mouche qui pond dans le nez des bêtes à laine , & dont elles cherchent à se garantir dans l'ardeur du soleil , soit en appuyant leur museau le long d'un mur , soit en plaçant leurs têtes sous le ventre les

(a) Ces insectes incommode les moutons ; mais on ne croit pas qu'ils les rendent malades , & leur donnent la mort.

unes des autres. La présence de ces vers, dont je ne parle ici que par occasion, n'a point de rapport avec la maladie rouge. Dans la poitrine des bêtes, qui en étoient mortes, ainsi que dans le péricarde, il y avoit le plus souvent une eau rouffeâtre, abondante, quelquefois du sang, mais rarement. La plevre contenoit beaucoup de ces petites poches remplies d'eau, qu'on appelle hydatides. Il s'en trouvoit même dans la substance des poumons, qui étoient en partie bruns, gorgés de sang, ou en suppuration. L'humeur des bronches étoit épaisse & filandreuse, & le cœur extrêmement molasse. On voyoit presque toujours un épanchement d'eau rouffeâtre dans le bas-ventre, dont tous les viscères étoient pâles. Le foie, plus gros qu'il n'est ordinairement, renfermoit plus ou moins de ces vers plats (a), qui sont placés dans les pores biliaires, dans le conduit hépati-

(a) Linnæus les désigne sous le nom de *fasciola hepatica*; & les gens de la campagne les appellent *douves*; parce qu'ils imaginent que les moutons ne les contractent que quand ils paissent dans les prairies où croît la *douve*, qui ne vient que dans les lieux humides. Ces vers meurent aussitôt qu'on les a ôtés du foie.

que, & dans la vésicule du fiel des animaux sujets à la *pourriture*. Souvent, même dans de jeunes bêtes, il étoit jaune, pourri, & exhaloit une odeur infecte. Il avoit aussi quelquefois des hydatides; mais c'étoit sur-tout dans la coëffe ou épiploon qu'il s'en trouvoit un plus grand nombre. La vésicule du fiel étoit prominente & distendue par une abondance de bile, d'un verd foncé. Les deux premiers estomacs contenoient beaucoup de matieres alimentaires; celles du feuillet étoient souvent séches; mais celles de la caillette étoient fluides & mêlées à une humeur bilieuse, très-abondante. J'ai trouvé dans ce dernier estomac très-fréquemment des égagropiles (*a*), c'est-à-dire, de ces corps arrondis, formés de laine recouverte d'un mucus durci. Presque toujours la vessie, qui étoit petite & comme racornie, ne contenoit point d'urine; quelquefois elle en

(*a*) C'est à tort que dans beaucoup d'endroits on prend pour des gobes, donnés exprès pour empoisonner le bétail, ces Egagropiles, produits ou par les flocons de laine, qui s'attachent aux broussailles, & que les moutons avalent avec les feuilles qu'ils broutent, ou par l'habitude, où sont ces animaux de se lécher, & peut-être par l'une & par l'autre cause.

contenoit de sanguinolente. Alors même, fait qui m'a étonné, les reins paroissoient fort sains. Les intestins étoient vuides, & ne présentoient aucune trace d'inflammation.

Les effets qui viennent d'être rapportés, n'étoient pas au même degré dans les bêtes qu'on ouvroit au commencement ou au milieu de leur maladie. De trois autres que j'ai fait ouvrir pour objet de comparaison, l'une étoit attaquée du *tournoisement*, une autre menacée de la *pourriture*, & une troisième paroissoit fort saine. On n'a trouvé dans la première qu'un amas d'hydatides placé entre le cervelet & le cerveau; la seconde a offert les principaux phénomènes de la maladie rouge, un foie volumineux, commençant à se pourrir, & rempli de douves, & l'épiploon parsemé d'hydatides. Ce qui donne lieu de présumer qu'il y a des rapports entre cette maladie, & la maladie rouge. La troisième enfin n'avoit que deux douves dans le foie. Je crois qu'en général on peut assurer que tous les moutons de Sologne, tant qu'ils restent dans le pays, ont plus ou moins de

disposition à la pourriture. Des Bouchers ont tué des bêtes à laine attaquées de la maladie rouge ; ils en ont vendu & distribué la chair , sans qu'on se soit apperçu qu'aucune des personnes qui en ont mangé , en ait été incommodée.

Perte que cause la maladie Rouge aux Propriétaires de troupeaux , & au commerce.

IL est difficile de déterminer à combien se monte la perte occasionnée par la maladie rouge : Pour le faire avec exactitude , 1°. Il faudroit avoir le relevé du nombre des bêtes qui en meurent pendant plusieurs années de suite , afin d'en former une année commune. 2°. Il seroit nécessaire de se procurer un tableau comparatif de la quantité de bêtes que chaque métayer possède avant la maladie , & de ce qui lui en reste après. Je l'ai essayé inutilement en 1780 (a). 3°. On

(a) Des Tableaux dressés à cette intention , ont été imprimés & envoyés avec le plus grand zele & la plus grande exactitude , par les soins de M. de Cypierre , Intendant d'Orléans , à MM. les Curés des Paroisses de Sologne ; soit qu'ils se soient refusés eux-mêmes à procurer des éclaircissmens utiles au bien de la Province , soit qu'ils

doit distinguer les mortalités ordinaires qu'on éprouve dans toutes les métairies, des grandes mortalités, qui n'ont lieu que dans certaines circonstances. 4°. Les mortalités communes même varient selon les années. Les seules paroisses de Sologne, où j'ai pu me procurer les meilleurs éclaircissémens sur cet objet important, sont celles de Souême, & de S. Genou. Dans la première, sur 8937 bêtes, en 1780, on en a perdu 1310, ou à peu près un septième. Dans la deuxième, la perte a été de 1433, sur 8508 bêtes, ce qui fait un sixième. Il est mort 1155 bêtes dans la Paroisse de Teillé; mais le nombre des bêtes qui formoient les troupeaux avant la maladie, ne m'est pas connu. Je sçais que dans douze métairies prises au hazard, la maladie rouge a enlevé 339 bêtes, sur 3084; la perte, dans ce cas, est d'un peu plus d'un dixième. En supposant que dans toute la

n'aient pu déterminer leurs paroissiens à s'y prêter; les tableaux n'ont été remplis que par MM. les Curés de Souême, de S. Genou & de Teillé; encore ce dernier l'a-t-il fait imparfaitement. Tant les habitans des campagnes ont peine à se persuader qu'on travaille quelquefois pour leur utilité!

Province elle soit depuis un fixième jusqu'à un dixième , le terme moyen est un huitième. Ce qui est d'autant plus considérable , que la pourriture d'automne cause , dans la plupart des métairies , une perte aussi grande , sans compter les effets des maladies accidentelles. D'où l'on voit combien les propriétaires de troupeaux ont intérêt de prévenir la maladie rouge.

La laine des bêtes attaquées de la maladie rouge , est molle & sans soutien ; elle se travaille plus difficilement dans les manufactures , & altere les étoffes dans la fabrication desquelles on la fait entrer. Car le métayer a soin de mêler les toisons défectueuses avec les autres ; & le manufacturier qui en achete beaucoup à la fois , n'a ni le temps , ni la facilité de faire un choix.

La peau participe de la mauvaise qualité de la laine , qui y est peu adhérente. Aussi les Mégissiers emploient-ils pour l'enlever moins de chaux que pour celle des bêtes tuées à la boucherie. Le parchemin qu'on fait avec ces peaux n'a point de consistance , ni de poids ; car une grosse de ce parchemin

pese de 20 à 25 livres , tandis qu'une grosse de parchemin de bêtes saines , pese de 40 à 45 livres. Pour complément d'observation , j'ai fait bouillir dans une dose égale d'eau , au même degré de chaleur , quatre gros & demi de parchemin , fait de la peau d'une bête morte de la maladie rouge & la même quantité de parchemin , fait de la peau d'une bête tuée à la boucherie , & de même race. La premiere espece de parchemin m'a donné un tiers de moins de colle que la seconde. Celle-ci étoit belle , & a collé comme de la colle-forte ; l'autre étoit brune , & a pris très-difficilement. Jen'ai pas l'intention de prétendre par-là que la maladie rouge soit la seule qui diminue la valeur des parchemins ; mais cette observation me paroît devoir entrer pour quelque chose dans l'évaluation de la perte que cause cette maladie.

La maladie Rouge peut-elle se rapporter à quelqu'une des maladies connues ?

LES maladies des bêtes à laine , auxquelles la maladie rouge pourroit le plus se rapporter , sont le *sang* & la *pourriture*. La

soif, dont les bêtes à laine sont pressées dans la maladie rouge, le sang que quelques-unes d'elles rendent par différens organes, la saison de l'année, plutôt chaude que froide, où elle commence & continue, semblent propres à la faire regarder comme dépendante de la maladie du *sang*. Mais en comparant l'une & l'autre maladie, on y trouve des différences essentielles. 1°. Les animaux qui sont attaqués *du sang*, sans aucun signe avant-coureur, comme on le verra plus loin, trébuchent tout-à-coup sur leurs jambes, & tombent comme des masses, en laissant échapper du sang par plusieurs endroits. Dès qu'ils sont morts, leurs corps enflent & se putréfient. En les ouvrant, on leur trouve les vaisseaux gorgés, & par-tout se distinguent les effets d'une pléthore sanguine, suivie d'une gangrene prompte. La maladie rouge a une marche lente; annoncée par la perte d'appétit, elle suit ses périodes d'une manière douce; quelques-uns des animaux qu'elle tue, rendent à la vérité du sang, mais ce sang est pâle. Toutes les chairs & les viscères sont décolorés & les vaisseaux

sanguins vuides ; la putréfaction n'a lieu que plusieurs jours après la mort (a).

2°. Les bêtes les plus vigoureuses , & qui marchent toujours en avant , sont les plus sujettes à périr *du sang* ; au contraire les plus foibles , ou celles qui restent à la queue du troupeau , sont les victimes de la maladie rouge.

3°. La maladie *du sang* paroît commune aux chevaux , aux bêtes à cornes & aux

(a) M. l'Abbé Loiseau , que j'ai cité plus haut , me marque, dans une Lettre du 24 Janvier 1782, que la maladie rouge s'est propagée de plus en plus , les deux dernières années , dans les environs de Sully ; qu'elle a gagné les Paroisses de Sennely & Voudron , où elle a exercé de grands ravages ; qu'elle se rapproche d'Orléans ; enfin , que les lieux où elle a commencé en sont moins affligés que ceux où elle se montre maintenant. M. d'Auteroche , Officier aux Gardes Françaises , dans une Lettre de même date , confirme l'opinion de M. l'Abbé Loiseau. Il ajoute des circonstances propres à faire soupçonner que ce n'est pas la maladie rouge qui a fait , dans les Paroisses de Sennely & Voudron , tout le mal qu'on lui a attribué , mais vraisemblablement la maladie du sang. » Les bêtes mortes , dit-il , ont causé plus d'infection ; deux hommes ont péri pour en avoir écorché les peaux : » d'où il suit que la défense faite par le Bailliage de Sully d'écorcher des bêtes mortes , est sage pour la maladie du sang. Mais elle me paroît inutile pour la maladie rouge.

bêtes à laine ; tandis qu'on a regardé jusqu'ici la maladie rouge, comme particuliere à cette derniere espece de bétail.

4°. La maladie *du sang* enlève les animaux nourris d'alimens secs & abondans, comme on le voit dans la Beauce Orléannoise, dans quelques cantons du Berry, dans l'Auxois, dans tous les endroits montueux, & où il croît des herbes féches & aromatiques. Ceux qui vivent renfermés dans des étables étroites pendant l'été y sont aussi très-sujets. Mais les bêtes à laine de Sologne n'ont pour nourriture que des plantes aqueuses, & elles sont le plus souvent aux champs ; leurs bergeries sont d'un accès facile à l'air : d'ailleurs, la maladie rouge commence au mois de Mai, temps où il fait encore frais, & finit à la fin de Juillet, lorsque les grandes chaleurs se font sentir.

5°. Les remèdes indiqués pour guérir, ou plutôt pour prévenir la maladie *du sang*, tels que les saignées, les boissons rafraichissantes, & les bains de riviere ou d'étang, ont paru n'avoir aucun succès dans la maladie rouge.

Ces observations , sur lesquelles j'ai cru devoir insister , ne prouvent-elles pas qu'on ne peut rapporter la maladie rouge à la maladie *du sang* ?

Comparée avec la pourriture , (a) elle paroît s'en rapprocher davantage. La pâleur des yeux , des naseaux , & de l'intérieur de la gueule ; la foiblesse extrême de l'animal ; le peu de consistance de la laine ; les hydatides dont sont parfemés les poumons , la plevre , la coëffe , & le foie ; les douves qui se trouvent dans ce dernier viscere , le plus souvent blanchâtre ou corrompu ; les épanchemens d'eau dans la poitrine & dans le bas-ventre ; la décoloration de tout ce qui est contenu dans ces cavités , & celle des chairs , sont des symptômes communs à la maladie rouge & à la pourriture , & des effets produits par l'une & par l'autre. Mais la premiere ne se communique pas de la mere à l'agneau ; elle a cela de particulier que

(a) C'est le nom adopté pour désigner une maladie , dont un des principaux effets est la corruption du foie. En Sologne on l'appelle *plisson* , en Berry *mauroi* ; elle est aux bêtes à laine ce que l'hydropisie est aux hommes.

parmi les animaux qu'elle attaque , quelques-uns rendent du sang avant de mourir & ce n'est que dans la seconde qu'on observe *la goulée* ou *gourmette* (a), c'est-à-dire, une poche remplie d'eau , placée sous la mâchoire inférieure. Celle - ci se communique de la mere à l'agneau ; car j'ai trouvé des principes de pourriture dans un agneau de trois semaines , dont la mere étoit atteinte de cette maladie. Cette différence qui empêche de prononcer sur la conformité absolue des deux maladies , doit-elle les faire regarder comme dissemblables ? Je le crois d'autant moins , que des Bergers m'ont assuré qu'ils avoient vu quelquefois des moutons piffer du sang , étant attaqués de la pourriture. La plupart de ceux qui l'étoient de la maladie rouge , avoient la tête boursouflée , & quelquefois les jambes de devant ; ce qui remplace peut-être *la goulée* dans une saison

(a) Cette poche se remarque sur-tout le soir , quand les bêtes à laine reviennent des champs. Le matin elle disparoit , parce que ces animaux pendant la nuit n'ont pas eu la tête baissée comme dans le jour. *La goulée* est une infiltration d'eau à travers le tissu cellulaire de la peau.

où l'humidité n'est pas aussi considérable. Les observations suivantes donnent de la force à cette présomption. En 1780, la maladie rouge a fait les plus grands ravages dans les métairies où la pourriture avoit enlevé l'hiver précédent le plus de bêtes à laine, & elle a causé moins de pertes dans celles où la pourriture s'est à peine montrée. Car dans la Paroisse de Montrieux, sur 520 bêtes qui formoient quatre troupeaux, la pourriture en a fait mourir 61, & la maladie rouge 57; dans celle de Duison, sur 166 en deux troupeaux, il en est mort 23 de la pourriture, & 12 de la maladie rouge; dans celle de Villeneuve, de 58 bêtes, la pourriture en a tué 15 & la maladie rouge 21; à Varenne, Paroisse de Foissi en Berry, & en-deçà du Cher, un Fermier a vu son troupeau, qui étoit de 155 bêtes, diminuer de 98, tant par la pourriture que par la maladie rouge. Au contraire, à la locature appelée Mont-de-Cloche, & à la métairie des Ormes, Paroisse de Duison, en Sologne, où l'on n'a perdu que deux bêtes de la pourriture, on n'en a pas perdu davantage de

la maladie rouge. Une bête échappée à la pourriture d'Automne , a succombé sous mes yeux à la maladie rouge. Enfin un Fermier de la Cave, près Montargis , déclare (a) que du mois de Septembre au mois de Décembre 1780 , il a perdu 15 moutons de la maladie rouge , quoique cette saison soit celle où régné la pourriture ; c'étoit des moutons qu'on lui avoit amenés d'une foire. D'où l'on peut inférer qu'il y a une grande analogie dans les symptômes des deux maladies. Ellis , dans son *Guide du Berger* , rapporte qu'il regne en Angleterre deux fortes de pourriture , celle d'Automne & celle du Printemps , plus meurtrière que la première. Ne pourroit-on pas soupçonner que la maladie rouge est cette dernière espèce de pourriture ? Je ne serois point éloigné de croire que la pourriture se manifeste plus ou moins dans toutes les saisons de l'année ; & je regarderois même le tournoiement comme dépendant de cette maladie , puisqu'il est occasionné par des hydatides can-

(a) Lettre de M. Gastelier , du 15 Février 1781.

tonnés dans le cerveau , ou dans le cervelet , ou dans la moëlle allongée , enforte que cette maladie semble être une hydropisie *enkhystée*.

Quelques personnes ont pensé que la maladie rouge étoit peut-être une complication du sang & de la pourriture. Quoiqu'il parût singulier que deux maladies , dont les causes & les effets sont si opposés , pussent en former une troisième , qui participeroit de l'une & de l'autre , je m'abstiens de décider la question , & je laisse à mes lecteurs la liberté de la juger eux-mêmes , d'après les faits précédens & d'après les causes que je vais essayer de développer.

Causes de la maladie Rouge.

La maladie rouge ne paroissant pas contagieuse , j'ai cru qu'il falloit en chercher la cause dans la maniere dont on soignoit en Sologne les bêtes à laine & dans la qualité des pâturages. Voici ce que mes recherches m'ont appris : Au mois de Novembre on forme dans chaque métairie deux troupeaux , l'un de brebis pleines , & qui sont

d'un âge plus ou moins avancé ; on y joint les jeunes femelles de l'année d'auparavant , parmi lesquelles quelques-unes ont des agneaux au mois de Mars suivant.

Le second troupeau est composé d'agneaux nés au mois de Mars précédent.

Chacun est conduit séparément aux champs , quelque temps qu'il fasse , à l'exception des jours de très-grandes pluies. On ne donne jamais rien aux bêtes à laine à la bergerie ; il n'y a pas même de râteliers , enforte quelles ne vivent que de ce qu'elles trouvent aux champs. Si la terre n'est pas couverte de neige jusqu'à la mi-Janvier , ou jusqu'après les gelées , elle fournit assez de nourriture aux bêtes à laine ; mais elles en manquent en Février. Lorsqu'il y a de la neige on les conduit dans les lieux plantés de genêt , ou dans les plus hautes bruyeres , ou le long des haies. C'est alors qu'elles souffrent encore de la faim. Je ne sçais pourquoi il est d'usage d'écarter les troupeaux des champs , qui ont produit du farrafin , jusqu'à ce qu'il ait fait de fortes gelées.

C'est à la fin de Février , & dans le cou-

rant de Mars que les brebis font leurs agneaux. Elles seules , à cette époque , sont conduites dans les terres où l'on a récolté du seigle & où il y a de l'herbe , qu'on leur a réservée. On remarque que les agneaux en naissant sont très-foibles & peuvent à peine se faire entendre de leurs meres par leurs bêlemens.

Si la saison est favorable , l'herbe pousse au mois d'Avril , & les troupeaux en trouvent abondamment.

Dans ce temps , on expose , dans les bergeries des agneaux de lait , des branchages d'arbres , garnis de feuilles & coupés au mois de Septembre , afin de les accoutumer à brouter : quelques Fermiers leur donnent du son de froment. Dès le commencement de Mai , ils sont menés indistinctement dans toute espèce de pâturage , parce que les habitans de Sologne sont persuadés qu'un agneau tant qu'il tette ne doit jamais contracter la pourriture. On a observé que cette maladie faisant de grands ravages dans le Boulonnois en 1761 , (a) les agneaux

(a) Voyez les *Recherches Historiques & Physiques sur*
C IV

y furent plus fujets que les brebis. Persuadés également que vers la fin du même mois , ces jeunes animaux n'ont plus besoin de lait , ils trayent les meres pour faire du beurre , & souvent ils commencent à les traire plutôt.

Si les Bergeres exécutoient les ordres de leurs maîtres , elles écarteroient presque toujours les brebis & les moutons qu'on ne veut pas engraisser , des pâturages humides , qui leur sont funestes. Mais souvent , malgré les défenses , elles les y laissent aller , ou par négligence , ou pour leur procurer une nourriture plus abondante.

Brebis , moutons & agneaux paissent dans les chaumes de seigle après la récolte qui s'en fait en Juillet ; on ne les mene paître ailleurs qu'à la fin de Septembre.

La Sologne , pays compris entre la Loire & le Cher , est presque perpétuellement abreuvée d'eau (a). Le sol en est composé

les maladies épizootiques , par M. Paulet , Docteur en Médecine de Paris ; ouvrage qui offre des détails intéressans.

(a) On trouvera des détails plus circonstanciés sur le

de fable & d'argile , qu'on trouve à deux pieds ou deux pieds & demi de profondeur. Il n'y a nulle part un aussi grand nombre d'étangs. Presque par-tout on y voit des plantes aquatiques.

Les bergeries de Sologne où l'on renferme les bêtes à laine, sont humides, mal closes & sans litiere; souvent ces animaux sont aux champs par la pluie, & confiés à de jeunes filles, incapables d'attention.

Il résulte de toute cette conduite, 1°. que les brebis pleines souffrent de la faim pendant l'hiver, & sur-tout dans les derniers mois de leur gestation, temps où elles auroient besoin d'une nourriture plus substantielle & plus abondante; 2°. Que les agneaux qui en naissent sont foibles, languissans, remplis d'obstructions; 3°. Qu'ils se gorgent d'herbes humides dans les pâturages où on les conduit, & avec d'autant plus d'avidité, que leurs meres ont moins de lait; 4°. Qu'étant déjà

fol de la Sologne, dans un Mémoire inséré au premier volume des Mémoires de la Société de Médecine, pag. 61 des Mémoires.

d'une constitution foible & molle pendant la premiere année , ils ne peuvent supporter dans l'hiver suivant , les effets de la faim , fans être exposés au Printemps à une maladie occasionnée par le relâchement. Car parmi les causes de la pourriture de printemps , assignées par Ellis , dont j'ai déjà parlé , la disette d'alimens en hiver est une des plus sensibles. Plusieurs personnes , selon cet Auteur , ont fait en Angleterre des pertes considérables sur les moutons ; les unes pour en avoir gardé dans cette saison plus qu'elles n'en pouvoient nourrir ; les autres parce que la récolte des turneps (a) avoit manqué ; d'autres enfin , parce que les hivers avoient été plus longs & plus rigoureux qu'à l'ordinaire. Des faits nombreux que j'ai recueillis , viennent à l'appui de ces assertions & établissent les vérités suivantes , qu'il est difficile de révoquer en doute.

Plus le mois d'Avril est pluvieux , plus

(a) C'est une espece de navet , qui convient beaucoup aux bêtes à laine , & dont en Angleterre on fait des provisions pour l'hiver.

la maladie rouge est considérable en Sologne. C'est une observation que m'ont communiqué les gens les plus intelligens du pays. Je suis assuré qu'elle a été très-meutrière en 1780, année où j'étois dans cette Province & dont le mois d'Avril fut extrêmement pluvieux.

Les ravages qu'elle exerce sont d'autant plus grands , que les pâturages sont plus humides. Les terres de Montrieux , de Tremblevif & autres adjacentes , où il y a un grand nombre d'étangs , en offrent tous les ans de tristes exemples.

A une métairie de Duison , on a perdu de la maladie rouge 30 agneaux , qui avoient été conduits dans un bois humide.

On a eu le même sort à la métairie de la Cour , Paroisse de Saint Genou , parce qu'on a laissé aller les agneaux dans un pâturage gras , humide & abrité par des arbres.

Le Seigneur de Douit , où le sol est de la même nature , lassé des pertes que lui causoit la maladie rouge , achete tous les ans ou tous les deux ans de nouvelles bre-

bis , en tire les agneaux & la laine , & les vend après les avoir engraiffés.

Ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que le métayer de la Bronze , dans le voisinage de Douit , garantit de la maladie rouge une partie de son troupeau , qu'il perdrait en entier , s'il ne l'écartoit autant qu'il est possible des prairies humides.

De deux fermes limitrophes , (a) situées dans le Berry , en - deçà du Cher , l'une éprouvoit d'une manière fâcheuse les effets de la maladie rouge , tandis qu'elle se faisoit à peine sentir dans l'autre. Cette différence m'ayant paru mériter quelque attention , j'en cherchai la cause & je découvris que les bêtes à laine de la première étoient conduites aux champs par la femme ou les enfans du Fermier intéressés à les conserver & reconnus pour des personnes soigneuses. Celles de la seconde au contraire y alloient sous la garde d'une Bergere à gages , qui les faisoit paître souvent dans une prairie basse & humide , commune aux deux fermes.

(a) L'une s'appelle Varenne , dans la Paroisse de Foilly ; le nom de l'autre m'est échappé.

Un particulier d'Ouzoir-sur-Trezet (a) ; dans les environs de Montargis , a perdu 140 bêtes de la maladie rouge , sur 180 dont étoit composé son troupeau. La plus grande partie des pâturages de cette Paroisse sont humides & marécageux & l'on n'y nourrit point les bêtes à laine en hiver.

Plutôt on a donné les béliers aux brebis , ou ce qui est la même chose , plutôt on a fait naître les agneaux , plus la maladie rouge en a enlevé. Dans ce cas la saison n'étant pas encore assez avancée , les brebis ne trouvoient pas d'herbes aux champs & ne pouvoient fournir assez de lait à leurs agneaux pour leur subsistance ; ce qui a eu lieu particulièrement à la métairie dite la Moutonnerie. On en a vendu les agneaux à celle des Bordes & à d'autres , qui les ont perdu pour la plûpart de la maladie rouge , quoiqu'ordinairement dans ces métairies on en perde moins qu'ailleurs.

Enfin , les métayers qui ont entretenu

(a) Lettre de M. Gastelier , du 15 Février 1781.

d'alimens leurs brebis pleines , dans la mauvaise faison , ont moins éprouvé les effets de la maladie rouge. On en a eu des exemples dans les Paroisses de Saint Genou , de Menetou & de Montrieux. Le métayer actuel de la Billarderie & le Fermier général (*a*) de la Ferté-Imbault font dans l'usage de leur faire donner du seigle en gerbe. Aussi , ce moyen contribue-t-il à les préserver en partie de la maladie rouge.

Puisqu'elle dépend , comme il le paroît , des soins qu'on a des bêtes à laine , sur-tout des brebis pleines & de l'humidité du sol , on voit pourquoi elle attaque particulièrement les agneaux & les anthenois , pourquoi elle n'est pas aussi considérable tous les ans , ni dans toutes les métairies , pourquoi la perte qu'elle occasionne varie tant , à ne

(*a*) Il se nomme Delanoue ; je lui dois la justice de dire qu'il est singulièrement intelligent & au-dessus des préjugés des gens de campagne , & que lui & M. de Ronzieres, Contrôleur des Actes à la Ferté-Imbault , m'ont été d'une grande ressource tant pour les facilités qu'ils m'ont procurées , que par les peines qu'ils se sont données pour contribuer à l'utilité de mes opérations.

confidérer même que les mortalités ordinaires.

Mais il arrive souvent de grandes mortalités , qui détruisent la moitié ou plus de la moitié des troupeaux. En cherchant la cause de ces ravages extraordinaires , j'ai remarqué qu'ils n'avoient lieu que dans les métairies où l'on avoit introduit des troupeaux achetés à des marchands , ou qui venoient de lieux humides. J'en citerai quelques traits frappans.

Le lendemain de mon arrivée en Sologne , je fus instruit qu'il périffoit un grand nombre de bêtes à laine dans une métairie nommée le Buiffon-Luzas , de la Paroisse de Salbris. Je m'y transportai auffi-tôt. Les bergeries , la cour & les environs de la métairie étoient jonchés de corps d'animaux expirans ou morts. C'étoit un spectacle touchant de voir le désordre que causoit une mortalité auffi considérable. Les bêtes que la maladie n'attaquoit pas encore , erroient par pelotons & à leur gré , fans qu'on s'occupât de les réunir , ni de les soigner. On abandonnoit à elles-mêmes celles qui étoient

frappées de mal. Le propriétaire de ce troupeau , parmi lequel j'ai pris les 60 bêtes que j'ai mises en expérience , sur un nombre de 600 à 650 , en a perdu 320 , sçavoir , 80 reconnues pour être mortes de la pourriture depuis le mois de Janvier jusqu'au mois d'Avril , & sous mes yeux 220 (a) de la maladie rouge. Toutes avoient été achetées à des marchands , qui les amenoient de lieux suspects ; quelques-unes , à leur arrivée dans la métairie , selon la remarque de gens du pays , avoient la *goulée* ou *gourmette* , symptôme de la pourriture. Les métayers voisins dont les bêtes à laine alloient dans les mêmes pâturages , n'en perdirent pas à raison de 20 sur un nombre pareil. Les Bergeres même de ce troupeau conserverent toutes celles qui leur appartenoient (b) , parce qu'elles avoient été élevées dans le pays , & bien conduites.

(a) C'est dans le mois de Juin qu'il en est mort davantage , quoique les chaleurs fussent très-modérées , observation qu'il ne faut pas perdre de vue. En deux jours , on en a vu périr 18.

(b) En Sologne on permet aux Bergeres d'avoir en propriété quelques bêtes , dont le produit en laine & en agneaux leur appartient aussi.

Le fermier général de la Ferté - Imbault voulant compléter ce qui lui manquoit de bêtes à laine pour garnir une métairie , en acheta 100 à un marchand. A l'époque de la maladie rouge , il lui en mourut 50.

Deux fois le métayer actuel de la Billarderie avoit acheté des bêtes à laine à Tremblevif , pays humide , où regne ordinairement la pourriture ; deux fois il eut le malheur de les perdre presque toutes de la maladie rouge. Depuis ce temps-là , il ne s'en fournit que dans les cantons où elles paissent au milieu des genêts & des bruyeres , & il s'applaudit de cette attention.

M. d'Auteroche , Seigneur de Mazere , plaça dans sa métairie du Grand-Marchails , Paroisse de Nouant , environ 500 bêtes à laine qu'il se procura dans des métairies , dont les terres sont humides ; la pourriture en hiver & ensuite la maladie rouge , les lui enleverent toutes , à quelques-unes près.

Le métayer de l'Ecluse , en entrant dans sa métairie , éprouva la même perte.

Enfin , un particulier de Vierzon , qui fait depuis long-temps le commerce des

bêtes à laine , ayant acheté deux fois des troupeaux à Aubigny en Sologne , pour les mettre dans diverses métairies du Berry ; il n'en fauva qu'un petit nombre , les autres ayant été victimes de la pourriture en hiver & de la maladie rouge.

Je ne citerai pas d'autres exemples : ceux-ci me paroissent suffisans pour faire connoître que si les mortalités ordinaires , causées par la maladie rouge , sont dues à la négligence des Bergeres & à l'usage où l'on est en Sologne de ne pas nourrir les bêtes à laine en hiver , les grandes mortalités dépendent de l'état où sont ces animaux quand on les introduit pour la première fois dans les métairies.

Je me suis un peu étendu sur les causes de la maladie rouge parce qu'il m'a semblé que c'étoit l'objet le plus important , puisque étant une fois connues , le moyen de les détruire & de les prévenir en devient plus facile à trouver. Aussi ai-je cherché à accumuler les faits , afin de mettre mes Lecteurs plus en état de juger si les conseils que je donne sont fondés. Dans

tout autre ouvrage que dans un ouvrage de recherches , je n'aurois pas insisté sur les noms des métairies. Mais j'ai dû les désigner , afin de mieux garantir mes assertions.

Traitement de la Maladie Rouge.

POUR guérir la maladie rouge on a imaginé & employé jusqu'ici différens remedes , qui n'ont eu aucuns succès ou qui n'en ont eu que de très-foibles. Parmi ces remedes , les uns sont enveloppés du voile du mystere ; les autres , qu'on a moins de peine à pénétrer , sont des composés si bizarres & si peu convenables à la maladie , qu'il est inutile de les rapporter. Je me contenterai donc d'exposer ici les tentatives que j'ai faites pour guérir la maladie rouge.

Prévenu par l'opinion publique & par quelques apparences , je crus en arrivant en Sologne que la maladie rouge étoit inflammatoire. En conséquence je fis donner des remedes rafraîchissans (a) à 30 bêtes ma-

(a) On faisoit bouillir 5 ou 6 poignées d'oseille de jardin dans 10 à 12 pintes d'eau ; on jetoit dans cette dé-

lades , dont une partie fut mise à la diète ; les autres alloient tous les jours paître dans un terrain où l'herbe étoit courte & sèche. Elles périrent toutes , à l'exception de quelques-unes : la plûpart , à la vérité , étoient déjà très-mal avant que je leur fisse donner de ces remedes.

Des métayers ayant voulu saigner quelques bêtes attaquées de la maladie rouge , les ont vu expirer presque sous la lancette ; ce qui m'empêcha de recourir à la saignée.

Lorsque l'observation & l'expérience m'eurent éclairé , j'employai des moyens d'une nature différente , comme on va le voir. Deux jeunes moutons & quatre agneaux malades furent enfermés dans un endroit , où l'on brûla plusieurs fois des branches de genièvre. J'avois suspendu à leur portée un nouet de linge , rempli de sel marin , qu'ils léchoient souvent. Ils eurent pour nourriture du seigle nouveau en gerbe.

coction une demi-livre de sel marin , & 2 onces de nitre. Rien n'étoit plus difficile que de faire avaler aux bêtes à laine cette boisson , dont elles prenoient un petit gobelet plusieurs fois par jour.

Deux des agneaux périrent ; mais les deux autres & les deux moutons se font rétablis. Ces derniers ayant la laine d'une couleur différente de celle du troupeau dont ils étoient , & se trouvant par conséquent faciles à reconnoître j'engageai le propriétaire à les conserver , afin de m'assurer s'ils contracteroient une seconde fois la maladie rouge. J'apprends qu'ils se font toujours bien portés depuis ce temps - là , & qu'ils sont encore vivans l'un & l'autre à l'époque où j'écris , c'est-à-dire , plus de vingt mois après.

On appliqua des fétons au fanon d'une brebis & à celui d'un agneau (a) ; celui-ci périt , & la brebis fut guérie au bout de trois jours.

Je fis prendre plusieurs fois de l'orviétan dans du vin rouge à deux moutons malades ; l'un mourut & l'autre en échappa.

Un mouton attaqué de la maladie rouge ,

(a) Cet agneau & les deux de l'expérience précédente , qui moururent aussi , étoient dans un état presque désespéré quand je les traitai.

s'étoit retiré dans une grange remplie de seigle nouvellement récolté. Afin de voir si l'instinct ne le portoit pas à y chercher un moyen de se guérir , j'empêchai qu'on ne l'en fit sortir , & je l'observai attentivement. Le premier jour il ne mangea pas ; le lendemain il commença à manger quelques épis de seigle sans boire , & il continua les jours suivans. Après en avoir passé six dans la grange , il rejoignit bien portant le troupeau qu'il avoit quitté.

Plus de quarante bêtes à laine prises la plupart dans une métairie où la mortalité étoit des plus considérables , furent mises dans un enclos où elles ne pouvoient brouter que des herbes séches & du genêt ; elles ne buvoient pas. Une partie couchoit à l'air sur un terrain sec & en pente , & l'autre à la bergerie. Elles ont été rendues toutes en très-bon état aux personnes auxquelles elles appartenoient.

Quelques métayers ont employé avec succès , à ce qu'on assure , la décoction de serpolet & d'autres plantes aromatiques. Il y en a qui prétendent avoir guéri des bê-

tes malades en leur faisant avaler de la décoction de fureau , & en les exposant à des fumigations d'iebles. Ces moyens me paroissent très-bien indiqués , & méritent qu'on y ait confiance. Ils prouveroient au surplus une analogie marquée entre la pourriture & la maladie rouge.

Malgré ces légers succès , je ne conclurai pas qu'on puisse facilement guérir cette dernière. Je crois , au contraire , qu'il ne faut pas l'espérer , lorsqu'elle est à certain degré , comme lorsque le foie & le poumon sont déjà dans un état de putréfaction. Vraisemblablement les animaux , que j'ai soignés & qui se sont rétablis , n'étoient encore que foiblement attequés. La médecine Vétérinaire a des bornes qui limitent son pouvoir. C'est à ceux qui l'exercent à les connoître , afin de ne pas employer inutilement , pour les franchir , un temps qu'on peut appliquer à des recherches , capables de procurer des avantages certains.

Lorsque la maladie rouge est déclarée , on doit essayer sur les bêtes qui ne sont pas dans un état désespéré , les remèdes que la con-

noissance des symptômes & l'ouverture des corps indiquent , c'est-à-dire , des apéritifs , des diurétiques & des toniques , tels que je vais les indiquer ; c'est le moyen d'en sauver une partie.

Il faut rejeter d'abord la saignée , & les remèdes rafraichissans.

On donnera par jour & dans les premiers temps , aux bêtes à laine malades , plusieurs verres d'une décoction d'écorce moyenne de sureau ou de baies *d'alkekenge* ou *coqueret* ; on la remplacera quelques jours après par une décoction de fauge , ou d'hysope , ou de pouliot , ou de toute autre plante aromatique , en y joignant un gros de sel de nitre , ou deux gros de sel marin par pinte d'eau ; on enfumera leurs bergeries avec des branches ou de la graine de genièvre.

Leur nourriture fera ou du seigle en gerbe , ou du genêt , ou des plantes séchées. Pour cette raison , on les écartera aussi des prairies humides.

Je ne conseille pas de faire usage de la thériaque , ni de l'orviétan. M. Vitet , Médecin

de Lyon & M. d'Aubenton ont reconnu par des expériences que l'opium , ne fait pas d'effet sur les bêtes à laine. On sçait qu'il en entre dans la composition de la thériaque & de l'orviétan.

On aura grand soin , pendant tout ce temps , de ne pas exposer les troupeaux malades au froid & à la pluie.

*Eclaircissemens sur quelques opinions des
Habitans de la Sologne.*

S'IL est vrai que le préjugé aveugle souvent les habitans des campagnes , dont l'intelligence ne peut être que bornée , il est vrai aussi que souvent ils observent exactement ce qui se passe dans la nature & ne se trompent que sur la manière d'interpréter les faits. Il ne faut donc pas rejeter indistinctement leurs opinions , mais chercher à les expliquer.

On pense en Sologne que les agneaux qui tettent encore , ne sont pas susceptibles de contracter la pourriture ; d'après cette idée , on ne veille pas à les écarter des

pâturages humides. Puisque ceux que j'ai fait ouvrir étoient dans l'état de bêtes mortes de la pourriture , quoiqu'à l'époque de la maladie rouge ; cette discussion n'est pas éloignée de mon objet. Je conviens que dans les pays où les meres brebis ont beaucoup de lait , les agneaux étant suffisamment nourris , y font moins avides d'herbes fraîches & succulentes , capables de leur causer la pourriture. Il y a dans ce cas moins d'inconvéniens à les conduire dans des lieux humides. Mais il n'en est pas de même en Sologne , où les brebis ont peu de lait & où les agneaux font d'une constitution lâche ; c'est les exposer évidemment à la pourriture & à la maladie rouge , que de les laisser aller dans des prairies humides , comme on en peut juger par beaucoup de faits que j'ai rapportés.

La maladie rouge , dit-on , n'attaque les bêtes à laine que lorsqu'elles ont été tondues. Quoique cette opinion paroisse mal fondée , puisque la maladie a lieu quelquefois auparavant , & puisque les agneaux , qu'on ne tond pas dans beaucoup de mé-

tairies , y font fujets ; cependant il eft vrai qu'elle n'exerce fes plus grands ravages qu'après la tonte , qui fe fait chaque année en même-temps dans toute la Province.

Pour éclaircir cette circonftance & m'affurer fi , en laiffant quelque temps de plus la laine fur le corps d'un troupeau entier , je retarderois ou j'affoiblirois les effets de la maladie rouge , j'ai fait différer (a) de quinze jours la tonte de 130 bêtes , appartenantes à un métayer , & parmi lesquelles il y en avoit déjà de malades. Il n'en eft mort qu'une feule , quoique ce métayer en perdît beaucoup ordinairement. J'engage les propriétaires de troupeaux à répéter cette expérience , dont ils tireront peut-être un grand avantage.

Dans une métairie (b) du Berry , en-deçà du Cher , de plufieurs bêtes à laine qui étoient attaquées de la maladie rouge

(a) Du premier au quinze Juillet.

(b) Il eft poffible que dans le premier cas la gêne qu'éprouvoient les animaux malades pendant la tonte , ait précipité leur mort , & que dans le cas fuivant , le changement de pâturage ait guéri ou prévenu la maladie.

lorsqu'on les tondit , deux heures après il en mourut fix. M. de Longueville a fait conduire avant la tonte un troupeau de moutons , d'un pays humide à Vilni , pays qui l'est moins. Aucun de ces animaux n'a succombé à la maladie rouge.

Si ces faits étoient constans & multipliés , il feroit prouvé qu'il faut reculer la tonte jusqu'au temps où la maladie rouge cesse. Quand la laine ne contribueroit pas à en modérer les effets , il est toujours dangereux de tourmenter des animaux malades , comme on le fait en tondant les bêtes à laine.

Une troisième opinion des habitans de la Sologne ne méritoit pas moins d'être examinée que les deux précédentes. On prétend , dans cette Province , que la maladie rouge cesse lorsqu'on peut mener les troupeaux paître dans des chaumes de seigle , qu'on moissonne au commencement de Juillet & dans lesquels ils trouvent des herbes capables de les rafraîchir. Il est certain qu'on voit diminuer sensiblement la maladie à cette époque. Mais je ne puis

croire que ce soit l'effet des plantes rafraîchissantes , puisqu'en suivant les bêtes à laine au milieu des chaumes de seigle , je les ai vu manger de préférence de la maroute , du vesce , de l'herbe à l'épervier , différentes espèces de graminées , qui étoient dans un état de sécheresse , & surtout de la graine & des feuilles de genêt. Ces plantes , comme on sçait , sont la plupart des apéritifs chauds. La cendre de genêt est employée dans l'hydropisie des hommes. Cette observation tend encore à confirmer ce que j'ai exposé sur les causes de la maladie rouge & sur ses rapports avec la pourriture.

Préservatifs de la Maladie Rouge.

QUAND il seroit possible de guérir facilement toutes les maladies des bestiaux , chaque fois qu'elles reparoissent , il n'en seroit pas moins intéressant de s'occuper à leur chercher de sûrs préservatifs. La multiplicité des occupations des cultivateurs , le peu d'habitude qu'ils ont d'appliquer des

remedes , les soins qu'il faut pour les employer convenablement, tout doit faire craindre que si on ne leur présentoit que des moyens de guérir , même assurés , ils ne perdissent encore un grand nombre de leurs bestiaux. Mais ils sont bien plus en droit de desirer qu'on leur enseigne des préservatifs pour une maladie , qu'on n'ose encore se flatter de combattre avec succès lorsqu'elle est déclarée , telle que la maladie rouge. On ne peut en indiquer de ce genre , que d'après l'examen des circonstances qui l'accompagnent , & d'après l'étude de ses symptômes & de ses effets. Voici ceux qui me paroissent les moins douteux , non pas pour l'éteindre entièrement (a); mais pour en diminuer autant qu'il est possible les ravages.

Procurer un écoulement aux eaux stagnantes de la Sologne , en creusant le lit des rivières & des ruisseaux , & en y pra-

(a) La maladie rouge étant dépendante en partie de la nature du sol de la Sologne , comment croire qu'on viendra à bout de la détruire entièrement ? Il faut se contenter d'en rendre les effets peu sensibles.

tiquant des canaux (a), comme il y a lieu de croire qu'il y en avoit autrefois, par les traces qu'on en rencontre dans beaucoup d'endroits ; ce feroit fans doute la maniere la plus sûre de donner à la fois à cette province & la salubrité (b) & la fertilité dont elle a le plus grand besoin. Les terres étant alors moins humides & les récoltes plus abondantes, on préviendroit bien des maux & particulièrement la maladie rouge. Mais ce font-là de grands moyens, qu'on ne peut espérer de voir exécuter, & que le Gouvernement seul est en état d'entreprendre.

Pour corriger le mal, autant qu'il est au pouvoir des habitans du pays, il feroit à defirer avant tout que les métayers de Sologne, en employant plus de soins & plus

(a) On pourroit soupçonner que les canaux s'étant bouchés fucceffivement, à mesure que les eaux ont été retenues la maladie rouge a été plus confidérable. D'ailleurs, les troupeaux depuis quelque temps se font multipliés en Sologne, & par conféquent il s'est trouvé plus d'individus expofés à la maladie rouge. Ne feroient-ce pas là les caufes de la prétendue contagion ?

(b) Voyez un Mémoire fur la Sologne, 1^{er} vol. des *Mémoires de la Société*.

d'activité , veillassent davantage à la conservation de leur bétail. C'est aux Seigneurs & propriétaires de terres , auxquels j'adresse les conseils suivans , à les faire mettre en pratique , à les adapter aux circonstances , & à convaincre leurs vassaux & leurs métayers de l'efficacité dont ils peuvent être.

Afin d'éviter les grandes mortalités , on n'introduira dans les métairies qu'on veut garnir de troupeaux , que des bêtes à laine élevées dans des endroits connus & non suspects. Celles qu'on achètera dans le voisinage ou dans une autre province , dont le sol est plus sec , seront moins sujettes à la maladie rouge. Il faut être en garde contre la supercherie des marchands. Car , pour empêcher qu'on ne reconnoisse les principes de pourriture à la pâleur des yeux des bêtes à laine qu'ils vendent , ils y infinent ou du sel marin , ou du vitriol , ou du sucre-candi en poudre , qui donnent à ces organes pour quelque temps de la couleur & de la vivacité.

On diminuera les mortalités ordinaires ,
 si

si l'on mène souvent les troupeaux dans des lieux plantés en genêt ; si on ne les laisse point exposés à la rosée , à la pluie (*a*) & aux orages ; si on les écarte des prairies humides ; & enfin , quoique je n'ose encore l'affurer qu'avec réserve , si on ne les tond qu'après la mi-Juillet.

On ne doit point laisser la bête à laine de Sologne trop long-temps aux champs. Elle a toujours l'œil plus ou moins gras , & par conséquent elle est habituellement menacée de pourriture. Il suffit qu'elle païsse deux fois par jour pendant trois heures chaque fois (*b*).

Comme la principale source du mal est dans la manière dont on soigne les brebis

(*a*) Quoique la laine les garantisse jusqu'à certain point de l'effet de l'eau , qui pénètre difficilement jusqu'à la peau , néanmoins il y a des parties de leur corps qui y sont exposées , & dont la transpiration se trouve arrêtée. C'est sur-tout quand elles sont tondues qu'il faut avoir l'attention de ne les point laisser mouiller.

(*b*) On est dans l'habitude de tenir en Été les troupeaux aux champs pendant sept à huit heures de suite. Ils ont trop à manger dans cette saison , & rien , ou presque rien en hiver.

pleines & les agneaux , on nourrira les brebis pleines à la bergerie dans la saison rigoureuse , & sur-tout vers le temps où elles doivent bientôt mettre bas. On ne les traitera jamais , parce qu'indépendamment de ce que le lait maternel est plus convenable à la foible constitution des agneaux , plus ceux-ci en tetteront , moins ils seront empressés de brouter des herbes dont les suc trop humides leur causent des maladies.

On se gardera de mener ces jeunes animaux dans les prairies , dont on écarte avec plus de soin leurs meres & les moutons , puisqu'ils sont également susceptibles d'en être incommodés , comme je l'ai fait voir. Ils seroient encore plus sûrement préservés de la maladie rouge , si on pouvoit leur donner à la bergerie quelques alimens (a).

Que l'hiver suivant on les entretienne

(a) Un métayer de Belleville , près Salbris , avoit ses bestiaux à son profit ; au lieu de les tenir à moitié , selon l'usage du pays , & par conséquent il avoit plus d'intérêt à les conserver ; il donnoit à ses agneaux du son & de l'avoine indépendamment du lait qu'ils tettoient ; il n'en perdoit point de la maladie rouge.

de nourriture , quand ils n'en trouvent pas aux champs , & qu'au printemps on ne les laisse point brouter des herbes trop aqueuses (a) ; leur tempérament se fortifiera , & on aura des anthenois bien sains & bien constitués , que la maladie rouge épargnera.

Vers le temps où ce fléau doit commencer à exercer ses ravages , on brûlera plusieurs jours de suite dans les bergeries des branches de bois aromatique , tel que le genièvre , dont on fera avaler de la décoction aux bêtes les plus languissantes. On se contentera de pendre , dans leurs bergeries , des sachets de sel marin qu'elles pourront lèche , puisqu'en Sologne la cherté de cette denrée , si utile pour les bestiaux , ne permet pas de leur en donner à manger (b).

(a) Les troupeaux qu'on engraisse pour les boucheries , n'exigent pas les mêmes attentions. On les conduit exprès dans les pâturages gras , parce que le but est de leur procurer promptement une nourriture abondante.

(b) On peut au sel ordinaire substituer de la potasse , ou des cendres gravelées , ou du sel contenu dans de la cendre de bois , le plus facile à obtenir en Sologne. Un gros de chacun de ces derniers sels par pinte de boisson est une dose suffisante.

Les bergeries seront placées dans les endroits les plus élevés des métairies ; on en rendra le sol aussi sec qu'il sera possible , & on y fera de la litière qu'il faudra renouveler de temps en temps. Ces moyens garantiront les bêtes à laine de l'humidité. J'ajouterai encore qu'on donnera à ces habitations plus d'étendue qu'elles n'en ont dans beaucoup de métairies , afin que les animaux y soient à l'aise.

La fraîcheur des terres de la Sologne , formera toujours un obstacle à l'établissement du parcage dans ce pays. Si quelques personnes vouloient le tenter , je leur conseillerois de le faire avec beaucoup de précautions. Car l'humidité , je le répète encore , est à redouter pour les bêtes à laine de ce pays. On peut dans les grandes chaleurs les faire coucher en plein air. Mais , dans ce cas , on aura soin de ne former le parc domestique que sur un endroit où l'eau ne séjourne pas , & sous des arbres qui garantissent ces animaux de l'ardeur du soleil , quand au milieu du jour ils font de retour des champs.

Parmi les précautions que j'indique , il en est une qu'on regardera comme dispendieuse , celle de nourrir à la bergerie les bêtes à laine pendant l'hiver ; tandis qu'en ne leur y donnant pas à manger , tout est profit pour les propriétaires. C'est à eux à calculer si la perte que leur cause la maladie rouge , excède ce qu'il leur en coûteroit pour nourrir leurs troupeaux pendant une partie de l'année , & à se conduire en conséquence (a). Je conviens qu'en Sologne , dans l'état où est actuellement la Province , les habitans ont peu de ressources pour se procurer de quoi alimenter leurs bêtes à laine en hiver. Le sol en est si ingrat & si mal cultivé , qu'on n'y récolte presque que la quantité de seigle nécessaire pour les habitans , & du foin seulement pour la nourriture des bœufs employés à l'agriculture.

(a) Ils doivent observer encore que des bêtes , qu'on entretiendra de nourriture , auront plus de laine , plus de taille & plus de force , & par conséquent auront une plus grande valeur. Cette considération doit entrer pour beaucoup dans leur calcul.

Malgré ces obstacles apparens , j'ai tout lieu de croire qu'il y a des moyens de donner des alimens aux bêtes à laine de Sologne , quand elles ne trouvent rien aux champs , & même d'en augmenter par-là le nombre ; puisqu'il suffit de suppléer en hiver à ce que la terre ne fournit pas alors. On en fera peut-être persuadé , si on veut bien adopter les réflexions suivantes.

On entretient trop de bœufs dans cette Province , où ils ne deviennent jamais beaux (a), & où par conséquent ils produisent peu aux métayers lorsqu'ils les vendent. La culture des terres n'en exige pas une grande quantité. Quatre ou six de ces animaux traîneroient sans peine une charrue , à laquelle on en attèle dix ordinairement. En diminuant le nombre (b), une partie du foin qui leur

(a) Pour entretenir dix bœufs dans une métairie , il faut élever au moins 6 taureaux qui remplacent ceux qu'on a mis à l'engrais. En diminuant le nombre des bœufs , on diminuera celui des élèves , & par conséquent la consommation de foin tournera au profit des bêtes à laine.

(b) Voyez : Etat des bestiaux de la Sologne , 1 vol. des *Mém. de la Société Royale de Médecine.*

est destinée , pourroit être donnée aux bêtes à laine , la seule espèce de bétail sur laquelle on doive porter ses vues en Sologne , dont les pâturages ne conviennent pas aux autres.

On doublera les récoltes de foin , si l'on a l'attention de soigner les prairies soit en faisant des fossés autour pour les empêcher d'être inondées , soit en arrachant les plantes de mauvaise qualité , qui nuisent à l'accroissement de celles qui forment de bon foin.

La Sologne est couverte d'arbres ; les métayers ont la permission d'en couper les branches. Il y en a très-peu dont les feuilles ne conviennent aux bêtes à laine. On aura foin , dans le temps où la seve est encore en vigueur (a) , d'en faire des provisions proportionnées aux besoins des troupeaux.

Dans plusieurs cantons de diverses Pro-

(a) Les habitans de Sologne ne coupent les branchages d'arbres , qu'ils donnent à brouter à leurs agneaux , que quand il n'y a plus de seve. C'est dans ce cas un aliment qui n'est point substantiel.

vins de la France , on donne aux bêtes à laine des galetes faites avec le marc de chenevis , dont on a exprimé l'huile. En Sologne , où l'on cultive du chanvre , ne pourroit-on pas en employer la graine à cet usage ?

Enfin , si l'industrie se portoit de ce côté-là , comme il seroit à desirer qu'elle s'y portât , on établiroit des cultures de pommes de terre , de carottes & de turneps , espèce de navets que les bêtes à laine mangeroient facilement , même dans les champs , & dont on les nourrit pendant l'hiver dans toute l'Angleterre , où les troupeaux sont si multipliés.

Plan des expériences à faire pour confirmer toutes les observations précédentes.

QUELQUES précautions que j'aie prises , quelques soins que je me sois donnés pour bien connoître la maladie rouge , ses effets , ses causes & les moyens de la guérir & de la prévenir , je n'aurai moi-même une entière confiance dans mes observations , que

lorsque des expériences faites & répétées avec attention, les auront confirmées. C'est dans cette vue que j'ai présenté au Ministère, en 1780, un plan d'expériences, qu'il n'a pas cru devoir adopter. Puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de l'exécuter, je me contenterai de le tracer ici, afin que les propriétaires de biens en Sologne, prennent, s'ils l'approuvent, les moyens qu'ils jugeront convenables pour en faire usage.

On se procurera au mois de Novembre deux troupes de brebis pleines, prises au même lieu, dans les mêmes circonstances, & toutes de quatre ans. Plus jeunes, elles feroient trop susceptibles de la maladie rouge; plus âgées, elles n'auroient pas des agneaux d'une bonne constitution. Pour faire l'expérience en grand, chaque troupeau doit être de 150 bêtes (a).

L'un sera conduit de la manière & avec les précautions que j'ai spécifiées en indiquant

(a) Des particuliers, qui ne sont pas en état de faire ces expériences en grand, & dont le Gouvernement seul ou la Province devrait se charger, peuvent les faire en petit, en y mettant toutes les attentions qu'elles exigent.

les préservatifs de la maladie rouge (a). On tiendra un état du prix , de la quantité & des espèces d'alimens , qu'on lui donnera pendant la saison où il ne trouvera pas assez de nourriture aux champs.

L'autre troupeau , qu'on ne nourrira point à la bergerie pendant l'hiver , ne sera soigné que comme on soigne ordinairement les bêtes à laine de Sologne.

On veillera sur les agneaux du premier troupeau , conformément à ce que j'ai prescrit , pendant deux années de suite , parce que la maladie rouge attaque plus particulièrement les agneaux & les anthenois.

A l'égard des agneaux du second troupeau , on ne prendra pas plus de précautions pour les élever , qu'on n'en prend dans le pays.

Il fera utile d'avoir un bon thermometre

(a) Le Seigneur de la Borde-Vernoux en Sologne , & le Fermier général de la Ferté-Imbault , s'étant rapprochés pour la conduite des bêtes à laine de leurs métairies du plan que je propose , ont obtenu une diminution de la maladie rouge. Ce qui donne lieu d'espérer des succès plus marqués , si on l'exécute en entier.

& un bon barometre , afin de tenir un registre exact du plus ou moins de chaleur , & du plus ou moins de pesanteur de l'air , pendant toute la durée des expériences.

Chacune des deux années on comparera les bêtes des deux troupeaux , leurs produits en agneaux & en laine , les pertes que la maladie rouge y aura causées , & l'on verra si celles qu'on aura nourries en hiver feront préservées de ce fléau , & s'il y a du profit à le faire , en employant toutefois les moyens les plus économiques.

Conclusion.

Pour apprécier , autant qu'il est en moi , les avantages qu'on peut tirer des recherches , expériences & observations que j'ai faites en Sologne , relativement à la maladie rouge , il en résulte les conséquences suivantes.

1°. La marche de la maladie , les époques où elle commence & finit , les symptômes de tous ses périodes , les effets qu'elle produit dans les animaux qui en meurent ,

les espèces qu'elle attaque , & beaucoup d'autres circonstances inconnues jusqu'ici , ou peu connues , se trouvent éclaircies d'une manière sûre.

2°. Il paroît probable qu'elle n'est pas contagieuse , quoique plusieurs personnes pensent qu'elle gagne d'un pays à un autre.

3°. Il est prouvé qu'elle fait un tort considérable aux propriétaires de troupeaux , & au commerce de laine & de parchemin.

4°. Elle diffère de la maladie du sang dans la plûpart de ses symptômes , & se rapproche de la pourriture (a) presque dans tous les points, sans qu'il soit possible cependant d'assurer qu'elle est essentiellement la même.

5°. Un grand nombre de faits semblent démontrer qu'elle dépend de l'humidité du sol , combinée avec l'usage où l'on est en

(a) L'hydropisie appelée *pourriture*, dans les bêtes à laine , est la maladie dominante de la Sologne. D'après le rapport de deux Curés , sur 12 hommes qui meurent dans ce pays , 10 sont les victimes de l'hydropisie. Cette observation conduit encore à faire regarder la maladie rouge comme une espèce de pourriture.

Sologne de ne pas nourrir en hiver les bêtes à laine , & sur-tout les brebis pleines.

6°. Les remèdes apéritifs , diurétiques & toniques , sont les seuls qui peuvent guérir les bêtes atteintes de la maladie rouge , pourvu qu'elle ne soit pas au plus haut degré.

7°. Les préservatifs , plus importants à employer que les remèdes curatifs , consistent à éloigner , autant qu'il est possible , les bêtes à laine de quelque espèce & de quelque âge qu'elle soient , des pâturages & des lieux humides , & à ne les laisser jamais souffrir de la faim.

8°. Enfin , il résulte qu'il y a des moyens de procurer en Sologne des alimens aux bêtes à laine , lorsqu'elles ne trouvent plus d'herbe aux champs , & qu'on peut s'assurer de l'utilité des conseils que je donne , par des expériences confirmatives.



MALADIE DU SANG

DES BÊTES À LAINE DE BEAUCE.

A EXAMINER les différentes causes des maladies les plus communes des bestiaux , il semble qu'il y ait toujours quelque chose à redouter pour eux dans le sol & dans le climat qu'ils habitent. Les terrains humides de la Brie , de la Sologne , & de plusieurs autres Provinces , donnent la *pourriture* aux bêtes à laine. Sur les côteaux arides , & dans les plaines sèches , elles sont sujettes à la maladie *du sang*. C'est à la vigilance des propriétaires ou gardiens de troupeaux à les mettre , autant qu'il est possible , à l'abri de l'influence du local , par des compensations de soins bien entendus. La peine qu'il en doit coûter , & l'intelligence nécessaire pour en rendre la dépense peu considérable , y mettront sans doute des obstacles pendant long-temps. Mais il faut espérer qu'insensiblement on pourra les vaincre. Il est donc du devoir des hommes , qui s'oc-

cupent de l'examen des maladies des bétiaux , d'en indiquer les causes , & de présenter les moyens les plus faciles & les plus sûrs pour les prévenir. Quelques cultivateurs en profiteront les premiers , & serviront d'exemple aux autres.

J'ai plusieurs fois été témoin des ravages que faisoit la maladie du *sang* ou de *chaleur* sur les bêtes à laine d'un certain nombre de Paroisses de la Beauce (a). Ce fut en 1775 , que j'y fis attention pour la première fois. Alors elle y étoit considérable. Depuis ce temps-là , je l'ai vu reparaître souvent , & causer plus ou moins de pertes. Il peut y avoir toute l'année dans certains troupeaux des bêtes à laine qui périssent du *sang*. Mais en général c'est en été que cette maladie regne sensiblement. Elle commence quelquefois au mois de Juin. On la voit dans toute sa force pendant

(a) Je puis citer Angerville , Andonville , Allainville , Arbouville , Charmon , Autruy , Pannetiere , &c. Je ne doute pas qu'elle n'ait eu lieu dans d'autres Paroisses de la même Province , qui se sont trouvées dans des circonstances semblables.

les mois de Juillet & Août ; elle décline en Septembre. Plus commune dans les années féches que dans les années pluvieuses, elle enlève un plus grand nombre d'animaux les jours où il fait le plus chaud, & sur-tout les jours d'orage, & il semble que la mortalité se ralentisse par un temps frais, & après des pluies. Elle attaque les moutons, les béliers, les brebis, les agneaux, les anthenois ; plus un animal est bien constitué, moins il en est à l'abri. On remarque que les moutons y sont le plus sujets.

*Symptômes & effets de la maladie
du Sang.*

LORSQUE j'ai fait voir la différence de la maladie rouge & de la maladie du sang, j'ai rapporté une partie des symptômes de cette dernière. Je ne puis m'empêcher de les rappeler ici, afin d'en présenter l'ensemble. Soit que les bergers (a) ne sça-

(a) Dans toute la Beauce ce sont des hommes qui gardent les troupeaux. Les soins qu'ils exigent dans ce pays, où il faut leur donner de la nourriture en hiver, & former
chent

chent pas , ou ne puissent distinguer les premiers signes de la maladie *du sang* , soit qu'elle produise subitement ses funestes effets , on ne prévoit pas d'avance qu'un animal en doit être frappé. Il s'arrête tout-à-coup , paroît étourdi , chancelant , trébuchant sur ses quatre jambes. Il rend du sang par le fondement , & par le canal des urines. Bientôt il tombe à la renverse , & meurt en peu de temps , quelquefois dans l'espace d'un quart d'heure , ou d'une demi-heure. Alors on voit sortir de sa gueule & de ses narines , un sang noir & épais. Son corps ne tarde pas à se gonfler & à se putréfier. Malgré l'appas du gain , on ose à peine en écorcher la peau , dans la crainte que quelques gouttes de sang , en jaillissant sur le visage ou sur les mains , n'occasionnent des maux dangereux (*a*).

ou changer leurs parcs en été , ne peuvent convenir à des femmes , qui ne sont propres qu'à conduire de petits troupeaux ; ceux de la Beauce sont communément , pendant le temps du parcage , de 4 à 600 bêtes.

(*a*) On redoute sur-tout de contracter la maladie appelée dans le pays *charbon*. C'est la pustule maligne , espèce d'Anthrax , qui se communique des bestiaux aux hommes ,

Lorsqu'on ouvre le corps d'une bête morte de cette maladie , les vaisseaux de la peau , & ceux qui sont les plus superficiels , paroissent remplis de sang , & les chairs sont violettes. On trouve les intestins & la caillette vuides. Il n'en est pas de même des trois autres estomacs qui sont toujours pleins. Les matieres que contient le feuillet sont desséchées. La rate plus volumineuse que dans l'état ordinaire , est , ainsi que le cerveau , gorgée de sang. Ce qui a fait donner aussi à la maladie le nom de *sang de rate*.

Perte occasionnée par la maladie du sang.

IL m'est aussi difficile d'estimer au juste

& les fait mourir en deux ou trois jours , si la tache gangreneuse qu'elle produit , n'est détruite promptement par un remede caustique , ou par le feu. Cette maladie est particuliere à tous ceux qui manient les laines , les crins , & les peaux , tels que les bergers , les ouvriers en laine & en crin , les écorcheurs , les bouchers , mégissiers , &c. Elle regne dans la Beauce , dans la Champagne , dans la Bourgogne , & vraisemblablement ailleurs. M. Chambon , mon confrere , Docteur en Médecine de Paris , a donné un bon Traité de la Pustule maligne , où l'on trouve les vrais moyens de la guérir.

la perte causée par la maladie *du sang*, que celle qui est occasionnée par la maladie rouge. Ce que je puis assurer d'après un témoignage certain, c'est que dans une Paroisse, sur 800 bêtes à laine, année commune, la maladie du sang en enleve 80. Un Fermier d'une autre Paroisse, & dont le troupeau étoit de 350 bêtes à laine, en perdit 80 de la même maladie en 1780. Quoique la perte varie selon les années, il paroît qu'on peut l'estimer à un neuvième, ou à un dixième au moins. En supposant un troupeau composé de 300 bêtes, sur lesquelles il en meurt 30, ou un dixième, sçavoir, un tiers en moutons, un tiers en brebis, & un tiers en agneaux; le fermier auquel il appartient perd sur cet objet 240 l. prix moyen de la valeur des moutons & des agneaux (a).

Je n'ai point essayé de faire faire du parchemin ni de la colle avec les peaux des

(a) La paire de moutons de Beauce se vend communément 18 liv., celle de brebis 16 liv., & celle d'agneaux, au temps de la maladie du sang, c'est-à-dire, vers la moisson, 14 liv. Le prix moyen est de 16 liv.

bêtes mortes de la maladie du sang. Je sçais seulement qu'elles ne sont pas estimées des mégissiers, ni des parcheminiers. Si l'on en prépare quelques-unes pour en former des houffes aux colliers des chevaux de trait, la laine n'y reste pas long-temps. Employée dans des matelas (a), ou à d'autres usages, elle se remplit d'insectes.

Causes de la Maladie du Sang.

LES causes qui déterminent la maladie du sang, sont, à ce qu'il me semble, 1°. la constitution des bêtes à laine de Beauce; 2°. leur régime pendant toute l'année, & sur-tout à l'époque de la maladie; 3°. la sécheresse & la chaleur de la saison où elle se manifeste.

Les bêtes à laine élevées & conservées en Beauce sont plus sujetes à la maladie du sang, que celles qu'on y amène des pays humides; car leurs fibres sont sèches, (b) leur sang est épais & contient

(a) La laine de Beauce n'est pas de belle qualité.

(b) La chair des moutons de Beauce n'est pas aussi délicate que celle des moutons nourris & engraisés dans des pâturages humides.

peu de férocité. Elles ont le jarrêt fort & résistent vigoureusement lorsqu'on les prend par la jambe. Leurs yeux sont vermeils ; tout annonce en elles un tempérament sanguin. La pourriture (a) ne les attaque jamais tant qu'elles restent dans le pays.

On a observé que plus les troupeaux sont nourris abondamment & long-temps à la bergerie, plus ils sont exposés à la maladie du sang. Communément on commence à leur donner à manger vers la S. Martin, quelquefois plutôt ; & l'on continue ainsi jusqu'à la mi-Avril, & même beaucoup plus tard, selon qu'il y a plus ou moins d'herbes aux champs. D'abord on ne les nourrit qu'en partie ; ensuite on les nourrit en entier, & on diminue par degrés les alimens qu'on leur donne. En réunissant le

(a) Il y a une telle conformité entre le tempérament des hommes & celui des animaux domestiques, qui habitent la même Province & le même sol, qu'en général ils sont sujets aux mêmes genres de maladies. En Beauce les hommes sont rarement hydropiques. Ils le sont fréquemment en Sologne, où regne, sur les bêtes à laine, la pourriture, espece d'hydropisie, & la maladie rouge qui lui est analogue.

temps de la nourriture en partie , & celui de la nourriture en entier , on peut estimer qu'on les nourrit en entier pendant cinq mois. Lorsqu'il ne s'agit que de suppléer à ce qu'il faudroit de plus de nourriture aux troupeaux , ou ce qui est la même chose de ne les nourrir qu'en partie , on se contente de mettre dans leurs râteliers du froment en gerbe , qui a été presque tout-à-fait battu. Mais si on veut les nourrir entierement , on y ajoute le matin des gerbes de froment qui n'ont pas été battues , & le soir des bottes de vesce , qui contiennent tous leurs grains.

On mene en Beauce les bêtes à laine aux champs en tout temps , excepté quand la terre est couverte de neige. On les retient encore à la bergerie les jours où il tombe de la grêle ou de la pluie froide. Vers la Toussaints on commence à façonner les terres qui ont rapporté du froment , afin de les disposer à recevoir des grains de Mars. Ces façons ne se donnant que successivement , les troupeaux paissent dans celles de ces terres qui ne sont pas encore

labourées. Ils sont conduits en même-temps dans les champs qui ont récemment produit des grains de Mars , mais moins fréquemment d'abord , afin de les leur conserver comme une ressource pour le temps où toutes les terres qui ont produit du froment sont labourées.

A cette époque , les bêtes à laine ne trouvant que très-peu d'herbe à brouter , on les nourit de la manière que je viens de détailler.

C'est peu de temps après Pâques qu'on donne la première façon aux terres qui ont rapporté des grains de Mars ; ce qui se continue jusqu'à la mi-Mai , temps où se donne , mais lentement , la seconde façon appelée *binage*. La troisième ne doit se donner qu'après la moisson , immédiatement avant les semailles.

S'il vient un temps favorable , il croît de l'herbe dans les labours de première & de seconde façon (a). Cette herbe ,

(a) On croit avoir quelques raisons de ne conduire qu'avec réserve , dans certaines circonstances , les troupeaux sur les terres *binées* , ou qui ont reçu la deuxième façon.

propre à rafraîchir les bêtes à laine , corrige les effets de la nourriture sèche & échauffante qu'elles prennent à la bergerie. Aussi est-elle fort recherchée. Mais s'il ne tombe point d'eau , enforte que l'herbe ne puisse pousser sur les jachères , on nourrit encore plus ou moins les troupeaux en leur donnant des gerbes de froment presque entièrement battu , & en leur faisant paître sur les champs de la vesce en herbe , sur-tout à l'approche de la moisson.

Dans les cantons où j'ai observé la maladie du sang , on ne parque ordinairement que pendant environ trois mois , depuis la moisson , qui commence à la mi-Juillet , jusques à la Toussaints. C'est parce qu'il n'y a que très-peu ou point d'herbe sur les jachères , que les fermiers ne veulent pas parquer plutôt. Il est à remarquer qu'en Beauce les parcs s'établissent au milieu des plaines , où il n'y a nul abri contre l'ardeur

Mais je n'ai point encore éclairci sur quel fondement étoit établie l'opinion de ceux qui pensent qu'il y a du danger pour les bêtes à laine.

du soleil , qui tombe à plomb sur les bêtes à laine , qu'on y renferme au milieu du jour.

Pendant que la moisson se fait , on conduit les troupeaux d'abord dans les chaumes de froment , où ils trouvent beaucoup d'herbes & des épis de froment ; c'est alors que la maladie du sang est dans toute sa force : on les mene ensuite dans les champs où l'on a récolté des grains de Mars. Ils n'ont point d'autre pâturage jusqu'à la Toussaints.

Les agneaux , à quelque différence près , sont nourris & conduits comme les brebis & les moutons.

A ces circonstances capables de déterminer sans doute la maladie du sang , il s'en joint une autre qui dispose les bêtes à laine à la contracter ; c'est l'état des bergeries de la Beauce toujours trop étroites , trop basses , trop peu aérées. On y laisse amonceler des fumiers qu'on n'enlève qu'une ou deux fois par an , en sorte qu'en tout temps il y a une chaleur & une fermentation considérables (a).

(a) Les Fermiers croient que la chaleur que causent les fumiers aux bêtes à laine , entretient cette humeur , qui

Enfin plus les mois qui précèdent la moisson son secs , & plus il fait chaud dans les mois de Juillet & d'Août , plus on perd de bêtes à laine de la maladie du sang. Lorsqu'elle se déclara en 1775 , année où elle fut meurtrière , il faisoit depuis longtemps une grande sécheresse qui avoit tari les mares & empêché les herbes de pousser. En 1780 & en 1781 , les circonstances ayant été les mêmes qu'en 1775 , on éprouva une mortalité aussi funeste dans les fermes où l'on ne prit aucunes précautions.

Moyens de guérir la Maladie du Sang.

QUOIQU'IL soit généralement vrai que la maladie du sang tue les bêtes à laine aussi-tôt qu'elle les attaque , j'en ai vu quelquefois qui en paroissent menacées

nourrit la laine & qu'on appelle *suint*. En supposant qu'il en résulte un peu plus de laine , ou de la laine meilleure , il s'agit de sçavoir si ce foible avantage mérite d'entrer en compensation avec la part que la chaleur des fumiers doit avoir à la naissance de la maladie du sang , & à la perte qu'elle cause. On se persuade encore que les fumiers conservés dans les bergeries , ont plus de vertu.

d'avance , & auxquelles il étoit utile d'appliquer des remedes convenables. On doit préféablement dans ce cas faire usage de la saignée , plutôt à la tête que dans d'autres parties du corps , afin de ne pas gâter la laine. Mais il faut n'en attendre du succès qu'autant qu'elle est employée de bonne heure , avant que l'engorgement soit fait dans le cerveau. M. d'Aubenton (a) conseille de la pratiquer à une veine qui est au bas de la joue , à l'endroit de la racine de la quatrième dent mâcheliere , la plus épaisse de toutes ; les autres remedes , qui conviennent aussi , étant plutôt des préservatifs que des remedes curatifs , se trouveront à l'article suivant.

Préservatifs de la Maladie du Sang.

PUISQUE la maladie du sang des bêtes à laine de Beauce dépend pour ainsi dire de deux sortes de causes , dont les unes sont éloignées & les autres prochaines ; c'est en

(a) *Mémoires de la Société Royale de Médecine , année 1776 , page 316.*

les arrêtant toutes à leurs sources qu'on peut espérer d'en prévenir les effets , ou de les rendre peu sensibles.

Les causes éloignées de la maladie du sang , sont la constitution propre des bêtes à laine de Beauce , la nourriture qu'on leur donne & l'état de leurs bergeries. On doit regarder comme causes prochaines la chaleur du soleil , la sécheresse de l'été , & les épis de froment qui se trouvent dans les chaumes où paissent les animaux lorsqu'ils sont le plus sujets à être frappés de cette maladie.

Pour remédier aux premières , il faudroit changer la constitution des bêtes à laine , leur procurer d'autre nourriture , & corriger les vices de leurs habitations. La constitution primitive n'est susceptible que de quelques modifications ou changemens ; & ce sont les alimens qui peuvent seuls l'opérer. Au lieu donc de ne donner aux bêtes à laine que du froment en gerbe , ou de la vesse en grain , je conseille d'y substituer quelquefois , sur-tout vers la fin du temps où on les nourrit à la bergerie , du

son délayé dans de l'eau , ou de l'avoine , moins échauffante que le froment & la vesce. On aura soin que ces animaux ne manquent jamais d'eau pour boire. M. d'Aubenton parle d'une espèce de choux inconnu (a) , qui se multiplie facilement de boutures & résiste à la gelée. Si des fermiers intelligens vouloient prendre la peine de le cultiver en Beauce , ils en jeteroient de temps en temps des feuilles dans les râteliers de leurs troupeaux. On suppléeroit encore aux pâturages naturels, dont la Beauce est privée comme je l'ai dit , en employant un plus grand nombre de champs qu'on en emploie pour y semer des poids , qu'on feroit manger en herbe. Au reste , je ne propose ces moyens de prévenir les effets des causes éloignées de la maladie du sang , qu'autant que d'après des calculs exacts on y trouvera de l'avantage (a).

(a) *Mémoires de la Société Royale de Médecine , années 1777 & 1778.*

(a) Je sçais que les bêtes à laine de Beauce sont à charge aux fermiers auxquels elles appartiennent , à cause de la quantité de froment en gerbe qu'ils sont obligés de

Les conseils , que je crois devoir donner , sont d'autant mieux fondés , qu'ils se trouvent confirmés par un usage utile , introduit depuis long-temps dans la Beauce. Des Fermiers de cette Province louent sur les bords & au milieu de la forêt d'Orléans , des pâturages frais & abondans pour y mettre à la fin de Mai leurs moutons seulement , qu'ils en retirent à l'approche de la moisson. Cette petite émigration a deux avantages ; 1°. de corriger par des alimens aqueux , la constitution des moutons , & les effets de la nourriture sèche qu'on leur donne pendant cinq mois ; 2°. de réserver pour les brebis & les agneaux les herbes qui croissent sur les jachères , & de prévenir ainsi la maladie *du sang* dans les uns & dans les autres. Ces pâturages étant bornés , il n'y a qu'un petit nombre de fermiers qui puissent en profiter , & beaucoup n'y ont pas de confiance , parce qu'en voulant évi-

leur donner , ce qui diminue le produit des récoltes. Mais indépendamment de ce que la vente des toisons & des agneaux rapporte , le fumier des bergeries & l'engrais du parcage , dédommagent d'une manière qu'il est difficile d'apprécier.

ter à leurs moutons la maladie *du sang*, ils leur ont quelquefois procuré *la pourriture*. Mais on préviendrait ce dernier inconvénient, qui n'est dû qu'à l'ignorance (a) & à l'inattention des bergers, si on exigeoit d'eux qu'ils ne conduisissent qu'avec réserve leurs moutons dans les endroits les plus humides de ces pâturages, & qu'ils leur fissent paître de temps en temps des herbes moins aqueuses.

Il est indispensable d'enlever souvent le fumier des bergeries, & d'y pratiquer assez de fenêtres pour entretenir des courans d'air, avec l'attention de les laisser ouvertes même en hiver (b). On évitera de mettre ensemble un trop grand nombre de

(a) Accoutumés à ne jamais redouter *la pourriture* dans les plaines de la Beauce, où les herbes sont toujours plus ou moins sèches, ces bergers ainsi transplantés dans la forêt d'Orléans laissent aller à leur gré leurs troupeaux, qui se gorgent d'une nourriture dont ils ne devroient user qu'avec modération.

(b) En Angleterre les bêtes à laine sont toujours ou presque toujours à l'air, malgré la rigueur du froid. Les expériences de M. d'Aubenton prouvent que ces animaux n'en sont point incommodés.

bêtes à laine relativement à l'étendue des bergeries , dont je ne donnerai pas ici le plan , parce que M. d'Aubenton , dans l'ouvrage que j'ai cité , s'est occupé des habitations des bêtes à laine.

L'influence des causes prochaines de la maladie du sang , peut aussi se corriger. On préservera les bêtes à laine du soleil & de la grande chaleur , si on les mène aux champs de bon matin , & si elles n'y retournent que tard ; mais au lieu de les tenir dans leurs parcs au milieu du jour , on les ramènera à la ferme pour les mettre sous un hangar , ou sous des arbres (a) , ou le long d'un mur à l'ombre.

Les bergers ne conduiront leurs troupeaux dans les chaumes de froment nouvellement coupé , que quelques jours après

(a) Les arbres , à cause de leurs racines , font un si grand tort à la terre , que les fermiers de Beauce n'en laissent subsister aucuns quand ils en sont les maîtres. Il leur seroit cependant avantageux d'en conserver quelques - uns autour de leurs fermes , ou même dans leurs fermes pour abriter leurs bestiaux.

l'enlèvement des gerbes (a), sur-tout au commencement de la moisson, parce qu'on a remarqué que les épis des fromens les premiers coupés étoient dangereux, vraisemblablement parce qu'ils ne sont pas dans une maturité parfaite (b).

Je ne puis mieux indiquer les remèdes qu'il convient de donner aux bêtes à laine, lorsque la maladie du sang se déclare dans un troupeau, qu'en exposant les moyens que je vois réussir sous mes yeux depuis quelques années & pour lesquels mes conseils n'ont pas été inutiles.

En 1775, on se contenta d'établir dans un parc, où la mortalité étoit considérable, des baquets qu'on remplit d'eau, dans laquelle on fit dissoudre quelques poignées de sel marin. Les premiers animaux qui en burent

(a) Les Réglemens de Police rurale ne le permettent que 24 heures après. C'est afin de donner le temps aux glaneuses de ramasser les épis échappés de la main des moissonneurs. Car on n'a point eu en vue le mal qui en résultoit pour les troupeaux.

(b) C'est encore un point à éclaircir.

y revinrent plusieurs fois , & accoutumerent les autres à s'abreuver de cette eau salée , enforte que dans le troupeau auquel on ne donna que ce remede simple , la maladie du sang cessa ; tandis qu'elle continua à exercer ses ravages dans les troupeaux voisins , livrés aux soins de gens peu instruits.

Cette maniere d'arrêter les effets de la maladie du sang n'a été employée d'abord que par un seul fermier. Les autres l'emploient maintenant & s'en applaudissent (a).

En 1781 , un troupeau étant attaqué de la maladie du sang , on fit bouillir plusieurs poignées d'oseille de jardin dans 25 pintes d'eau ; on y fit dissoudre une livre de sel de nitre & une livre & demie de sel marin. On en fit avaler à chaque bête à

(a) Il est cependant arrivé que malgré ces précautions , quelques fermiers ont encore perdu beaucoup de bêtes à laine. Mais la plupart étoient de celles qu'ils avoient achetées pour compléter leurs parcs , & non des bêtes à laine élevées dans le pays. Afin de tirer plus d'avantage de leurs parcs en rendant les troupeaux plus nombreux , les Fermiers de Beauce louent ou achètent vers la S. Jean , des bêtes à laine qui ont quelquefois des principes de maladies différentes de la maladie du sang.

laine un petit gobelet tous les matins à jeun, & on en mit dans l'eau, qui servoit de boisson; on vit bientôt la mortalité s'appaîser. Il seroit utile, avant l'usage de ces remedes, de saigner les bêtes les plus vigoureuses.

Quelques fermiers, à cette époque, conduisent une fois seulement leurs troupeaux à la petite riviere de *Juine*, dont ils ne sont qu'à quelques lieues. Là, ils font passer chaque bête dans l'eau, l'une après l'autre, au-dessous de la vane d'un moulin. Cette espèce de douche ne leur est pas salutaire, puisque la mortalité continue après. En effet, on ne doit attendre aucun avantage des bains de riviere, que je conseille dans ce cas pour les troupeaux qui sont dans le voisinage, que lorsqu'ils sont répétés plusieurs fois par jour, & pendant quelque temps.

De tout ce que j'ai exposé jusqu'ici sur la maladie du sang, il résulte, 1°. qu'elle a des symptômes qui la caractérisent, & qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre, ni par rapport à la maniere dont

elle attaque les bêtes à laine , ni par rapport à ses effets ; 2°. qu'elle cause des pertes considérables aux fermiers , dans les troupeaux desquels elle se déclare ; 3°. qu'elle dépend de causes éloignées & prochaines , dont les premières sont la constitution des animaux , leur régime & l'état de leurs bergeries ; & les dernières , la chaleur du soleil , l'aridité de la terre , & les grains nouveaux ; 4°. que la connoissance de ces causes en indique les moyens préservatifs , presque toujours les seuls qu'il convient d'employer ; 5°. que ces moyens sont pour la plûpart simples , d'une exécution facile , & exigent ou seulement quelques soins , ou très-peu de dépense ; 6°. enfin que l'expérience a prouvé qu'on pouvoit prévenir , au moins en grande partie , la maladie *du sang* dans la Beauce , & vraisemblablement dans d'autres pays. Car je ne doute pas que les conseils que je donne ici ne soient applicables à beaucoup d'endroits , très-éloignés les uns des autres.

D I A R R H É E

O U

DÉVOIEMENT DES BÊTES A LAINE.

VERS le milieu du mois de Novembre 1779, M. Fillau, M^e en Chirurgie à Etampes, donna avis qu'il régnoit sur les bêtes à laine d'une ferme de la Paroisse de Châlou-la-Reine, une maladie qui en peu de temps en avoit enlevé dix.

Les bêtes à laine qui en étoient attaquées, avoient, suivant M. Fillau, un air triste, symptôme commun à tous les animaux malades. Elles ne mangeoient pas; on les voyoit porter la tête basse, rendre par les narines une humeur blanche, muqueuse & puriforme. Elles éprouvoient une diarrhée considérable, sans qu'on apperçût de sang dans leurs excréments, & mouroient en trois ou quatre jours.

M. Fillau ouvrit le corps d'une de ces bêtes qui étoit morte la nuit d'auparavant. Il ne trouva dans le cerveau que quelques

vaisseaux gorgés de sang. La poitrine , quand on l'ouvrit , exhala une odeur fétide. Aussi , les poumons parurent-ils remplis de sang , & dans un commencement de putréfaction , quoique les animaux malades ne touffassent point. On ne remarqua de contraire à l'état naturel dans le bas - ventre , que la distension considérable de la panse ou grand estomac , distension causée tant par les herbes qui y avoient séjournées depuis que l'animal ne mangeoit pas , c'est-à-dire , depuis quatre jours , que par l'air qui s'étoit dégagé des matieres alimentaires en fermentation. Il n'y avoit au palais , aux gencives & à la langue , nulle trace d'ulcere , ni d'inflammation même , qui pût faire regarder la maladie comme un *chancre* , ainsi que les gens du pays le croyoient. Les vaisseaux des narines paroissoient seulement enflammés ; mais il n'y avoit point de foyer de suppuration.

Cet exposé , trop succinct peut-être (a) ,

(a) C'est pour la premiere fois que M. Fillau a cherché à connoître une maladie de bétail. Obligé d'aller dans la ferme où elle régnoit , pour y voir un homme malade

pour caractériser parfaitement la maladie dont il s'agit , fuffit pour empêcher qu'on ne la confonde avec la maladie du fang , la maladie rouge & la pourriture , & pour faire croire que c'est une diarrhée , à laquelle les bêtes à laine font fujetes dans quelques circonftances.

Le local de la ferme m'étant connu , je foupçonnai qu'on avoit mené paître le troupeau dans des lieux bas , voifins d'un étang , & par conféquent humides (a). La faifon , où la maladie fe déclara , étoit la faifon des pluies , qui rendoient encore les herbes plus aqueufes.

Dans la confultation que M. Vicq d'Azyr & moi nous donnâmes fur cet objet , cette

il a cru digne de fon zèle & de fon amour pour le bien public , de prendre des renfeignemens fages fur la caufe d'une mortalité qui pouvoit avoir des fuites. Il feroit à defirer que beaucoup de perfonnes de fa profeflion , auffi éclairées que lui , vouluffent bien fe livrer quelquefois à ces utiles recherches.

(a) Dans la plus grande partie de la Beauce les terrains font secs ; mais il y a quelques fonds où ils font d'une nature différente ; ce qui dépend de circonftances locales , auxquelles il faut toujours avoir égard.

réflexion ne fut point oubliée ; & j'eus la satisfaction de voir que l'événement justifia la conjecture ; car sans remèdes la mortalité a cessé dès qu'on a obligé le berger de ne plus conduire son troupeau que sur les terres élevées , dépendantes aussi de la ferme (a).

Ce fait d'accord avec tous ceux que j'ai rapportés , tant à l'occasion de la maladie rouge , que de la maladie du sang , prouve combien il est intéressant de ne conduire les troupeaux que dans des terrains convenables , & de chercher à arrêter les progrès de leurs maladies , le plus qu'il est possible par le seul régime.

(a) La situation de cette ferme est telle , qu'elle a des terres humides & des terres sèches.



M A L A D I E S

QUI ATTAQUENT

LES BÊTES A CORNES,

*ET qui sont occasionnées par les constructions
vicieuses des Étables.*

LES maladies répandues d'une manière générale parmi les bestiaux de différens Villages & de différentes Provinces , ne sont pas les seules qui doivent fixer l'attention des hommes livrés à l'art de guérir. Il y en a de moins fâcheuses , parce qu'elles sont bornées & pour ainsi dire concentrées , & qu'on peut appeller maladies locales , qui méritent aussi qu'on s'occupe des moyens d'en arrêter la source. Telles sont celles qui sont particulières à certaines étables , & dont on éprouve souvent les tristes effets dans la Beauce. Quoique ce pays , intéressant à cause de la quantité de froment & d'autres grains qu'on y récolte tous les ans , soit privé de prairies naturelles ,

on y entretient dans chaque ferme un troupeau composé d'un taureau & de seize à dix-huit vaches , pour procurer une partie des engrais nécessaires aux terres (a).

Il y périt tous les ans dans beaucoup d'endroits plus ou moins de ces animaux, sans qu'on en ait, à ce qu'il me semble, jusqu'ici connu les causes. D'après les recherches que j'ai cru devoir faire, il paroît qu'elles dépendent de la construction vicieuse des étables. Afin que les personnes, qui s'occupent de ces objets d'utilité, soient à portée d'en juger, j'exposerai 1°. quelques-unes des maladies qui attaquent les vaches de la Beauce; 2°. l'état ordinaire de la plûpart des étables de cette Province; 3°. les succès obtenus lorsqu'on a remédié aux vices de construction.

Maladies.

I^{re}. IL n'est pas rare de voir en Beauce des vaches percluses de leurs quatre jam-

(a) Les vaches d'ailleurs fournissent du fromage pour les domestiques, & du beurre dont le débit est assuré à cause de la proximité de Paris.

bes , ou seulement des deux de derriere ; dans ce dernier cas elles peuvent mouvoir les jambes de devant , & elles font des efforts inutiles pour se relever. L'appétit & la rumination subsistent. Ces bêtes vivroient long-temps dans cet état de paralysie , si on ne se déterminoit à les faire tuer pour en vendre la chair. Cette maladie , connue dans beaucoup de pays , porte en Beauce le nom de *loup* (a). La dissection des parties affectées n'offre aucun phénomène capable d'éclairer sur la cause du mal.

II^{me}. D'autres fois des vaches meurent après avoir refusé la nourriture pendant plusieurs jours ; leur ventre est gonflé ; elles rendent par le fondement un sang noir & épais. On a remarqué que celles , qui se trouvoient placées dans les étables le long des murailles , étoient plus exposées que les autres à périr de cette maniere. A l'ouverture de leurs corps , on n'apperçoit que quelques meurtrissures à la chair & des

(a) Dans le Poitou on la nomme *larron*.

vaiffeaux gorgés de fang & ouverts dans le bas-ventre.

III^{me}. Souvent une bête , qu'on regarde comme bien portante , perd tout-à-coup l'appétit , porte la tête élevée , ouvre la gueule & les nafeaux ; il femble qu'elle cherche à introduire dans fes poumons ou une plus grande quantité d'air , ou un air plus convenable. Ses yeux font gros , rouges , larmoyans ; il découle du fang de fes narines ; elle tombe & expire en peu de temps , le plus ordinairement pendant la nuit. Ce font toujours les vaches les plus belles , les mieux constituées , & souvent le taureau de chaque troupeau , qui éprouvent ce fort funefte. Lorsqu'on les fait ouvrir , on trouve les veines remplies de fang , particulièrement celles de la furface du corps , la rate noire & gorgée , & beaucoup de fang épanché dans la tête ; enforte que cette mort eft l'effet d'une ef-pèce d'apoplexie , qui n'eft autre chofe que la maladie *du fang* , dont j'ai parlé , & à laquelle les bêtes à laine de Beauce font auffi fujetes.

IV^{me}. J'insisterai davantage sur la quatrième maladie, parce que je l'ai suivie avec plus de soin; elle offre d'ailleurs des particularités qui peuvent intéresser. Elle attaque ordinairement toutes les bêtes d'une même étable sans se communiquer à celles d'une autre. Peu de temps après que de nouvelles vaches ont été introduites dans une de ces habitations mal-saines, elles y éprouvent un changement dont on ne tarde pas à s'appercevoir; leur embonpoint diminue; elles paroissent languissantes; leur poil de lisse & luisant qu'il étoit, devient sale & presque hérissé; elles toussent mais d'une manière foible, qui indique la gêne des poumons & leur peu de ressort; leur respiration est courte comme dans l'asthme; on voit leurs flancs battre, surtout lorsqu'elles mangent & lorsqu'elles ruminent; leur maigreur augmente de plus en plus; elles succomberoient sous le poids du mal, si ceux à qui elles appartiennent ne les faisoient tuer à certaine époque pour n'en pas perdre la chair (a). Les progrès

(a) Dès que les fermiers s'apperçoivent qu'ils ont une

du mal font plus ou moins rapides , & parmi les vaches de ces étables , les unes en font attaquées plutôt , les autres plus tard selon leur tempérament , leur disposition & les places où elles font attachées. Car on remarque que celles qui se trouvent auprès des portes , se conservent plus long-temps en bon état que les autres. Des genisses nées & élevées dans ces étables n'y prennent jamais un bon accroissement ; elles dépérissent beaucoup plutôt que les autres , qui subsistent quelquefois six & huit ans. Cet état ne détruit pas leur appétit. La plupart aussi deviennent en chaleur ; lorsqu'elles ont conçu , elles font leurs veaux à terme ; elles ont du lait , sur-tout pendant les premières années ; enfin elles semblent exercer long-temps avec liberté toutes les fonctions qui ne tiennent pas directement à la respiration.

bête à cornes ou une bête à laine malade , à moins que ce ne soit d'une maladie vive , ils la vendent au boucher ou la tuent pour la faire manger à leurs domestiques. Cet usage peut avoir de grands inconvéniens pour la santé des hommes ; il seroit à désirer qu'on cherchât à l'empêcher.

Ouverture de Corps.

UN Fermier ayant fait tuer une de ces bêtes , qui fut ouverte sous mes yeux (*a*) , j'examinai d'abord la poitrine , persuadé qu'elle étoit le principal siége du mal. Je trouvai la plevre parsemée de petits corps arrondis , durs & adhérens , dont la substance ressembloit à de la craie , ou à cette matiere qu'on voit sortir des dépôts gouteux ; les deux poumons étoient presque entierement désorganisés , si l'on en excepte environ la douzième partie de l'un d'eux ; ce n'étoit plus qu'une masse de concrétions blanchâtres , dures comme des pierres , & d'un poids si considérable , que les poumons pesoient ensemble cinquante livres (*b*).

(*a*) L'ouverture en fut faite par le sieur Pelé , Artiste Vétérinaire , résidant à Toury en Beauce , où il s'est établi après avoir fait des études distinguées à l'Ecole de Charenton.

(*b*) Il est bien difficile d'expliquer comment des animaux , dont les poumons ne sont plus qu'une masse de concrétions , peuvent exercer librement leurs autres fonctions , & quelle route le sang peut se tracer quand il est forcé d'abandonner celle qu'il suit ordinairement en traversant ces visceres. Mais cette explication n'est pas néces-

Cet état de la poitrine étoit cause qu'avant sa mort la bête ne mangeoit que quand les alimens étoient placés à une certaine hauteur. On ne la menoit plus aux champs parce qu'elle ne pouvoit y paître ; car il lui falloit être dans une attitude trop gênante. Le cœur étoit sain ; il avoit la liberté de ses mouvemens sous une voûte imparfaite , formée par les deux poumons endurcis : la pointe du cœur étoit hors de la voûte.

La plupart des viscères du bas-ventre me parurent en bon état. Les quatre estomacs & les intestins contenoient des matières alimentaires dans les différens degrés de digestion où elles devoient être. La rate n'avoit aucune altération. Je vis quelques duretés dans le foie ; ce que je n'attribuai point particulièrement à la maladie , parce qu'il s'en rencontre de semblables dans le foie des animaux de cette espèce , qu'on tue dans les boucheries , & qui n'ont

faire à l'art de guérir ou de prévenir les maladies , soit des hommes , soit des bestiaux. Des faits bien vus & bien prouvés suffisent pour diriger un traitement curatif , ou préservatif.

donné

donné auparavant aucun signe de dérangement de fanté. Les glandes du mésentere , si sujetes à être engorgées , ne l'étoient point ; nulle apparence de concrétions aux reins ; les uréteres & la vessie bien constitués ; mais on appercevoit dans le péritoine des concrétions pareilles à celles de la pleure ; quelques-unes étoient oblongues , noires au milieu & blanches aux extrémités ; ce qui me fit penser qu'elles n'étoient pas encore à leur point , & qu'elles ne s'étoient formées qu'après celles de la pleure que j'avois trouvées entièrement blanches. La grande portion de la coëffe (épiploon) en avoit un plus grand nombre ; la petite portion en étoit toute remplie. On peut évaluer à trois livres le poids de ces dernières concrétions , qui étoient blanches & grosses comme des balles de mousquet d'un fort calibre ; la portiere (la matrice) n'avoit rien de particulier ; mais les ovaires , sur-tout celui du côté droit , étoient d'un volume considérable ; on y sentoit de la fluctuation. Il en sortit , quand on les ouvrit , une matiere jaunée comme

du suc de chelidoine , & mêlée de grains crétacés.

La chair , la peau , l'intérieur de la tête , les glandes salivaires & les autres parties du corps ne différoient point de ce qu'on voit dans les animaux sains. Aucun des organes de la digestion n'avoit la moindre altération.

On m'a assuré qu'on avoit trouvé des phénomènes absolument semblables dans toutes les vaches de la même étable , lorsqu'on les avoit tuées. Ce qu'il y a de certain , c'est que toutes celles qui y étoient alors renfermées , avoient des symptômes non équivoques de la maladie. Les hommes qui ont mangé la chair de ces bêtes , n'en ont point été incommodés comme on me l'a certifié.

Causes des Maladies précédentes.

Parmi les étables de la Beauce , dont la construction vicieuse peut être regardée comme la cause des maladies que je viens de décrire , les unes sont trop profondes

relativement au terrain qui les environne ; les autres sont trop étroites ; dans la plupart les planchers sont trop bas , & il n'y a pas d'ouvertures propres à en renouveler l'air. Souvent le niveau du sol extérieur excède celui de l'étable de trois ou quatre pieds , enforte que jusqu'à cette hauteur les murs sont humides. C'est particulièrement dans ces étables qu'on voit des vaches percluses de leurs quatre jambes (a). Le peu d'espace qu'on donne aux vaches dans certaines étables , expose celles , qui sont auprès des murs , à être pressées par les autres , sans pouvoir s'écarter ni éviter les coups qu'elles leur portent quelquefois. Il arrive de-là qu'elles éprouvent de fortes

(a) Une vache ainsi paralysée ayant déjà recouvré l'usage des deux jambes de devant , parce qu'on lui avoit appliqué de la racine d'hellébore au fanon , ne tarda pas à se servir des deux de derrière , lorsque je lui eus fait mettre des emplâtres vésicatoires aux cuisses , après qu'on en eût rasé le poil. Ce moyen n'est pas trop dispendieux pour qu'on ne puisse pas l'employer quelquefois. Au reste , on le suppléera par des sétons & de la racine d'hellébore , plante qu'on peut cultiver dans les jardins , dans le pays où elle ne croît pas naturellement,

contusions , dont on ne devine pas la cause , & un tel serrement des viscères du bas-ventre , qu'elles avortent , si elles sont pleines , & meurent inévitablement.

C'est à l'état de l'air des étables que je crois devoir rapporter les deux dernières maladies. Ma manière de penser à cet égard est fondée sur les faits suivans.

1°. Les vaches des fermes de la Beauce sont presque toute l'année dans leurs étables ; elles n'en sortent qu'après la moisson , pendant environ deux mois pour aller paître dans des regains de fain-foin (a). On sent que ce régime , qui n'est point ordinaire aux bestiaux , auroit besoin d'être compensé par quelques précautions.

2°. Dans la plupart des étables il n'y a que de petites fenêtres , exposées le plus souvent au midi , ou tenues exactement fermées , ainsi que la porte , pendant six mois

(a) Appellé *Bourgogne* , dans d'autres Provinces ; (*Onobrychis*.) cette plante est presque la seule qui puisse faire des prairies artificielles dans certains terrains.

de l'année , sous prétexte que par ce moyen les vaches ont plus de lait (*a*).

3°. Les planchers , qui souvent n'ont pas plus de sept pieds d'élévation , sont ou voûtés en pierres , ou formés de solives & de planches , ou de traverses de bois chargées de fourrages (*b*), capables de jeter une grande chaleur dans les étables , dont les murailles sont construites en pierres dans la plupart des fermes ; les fumiers n'en sont enlevés qu'une ou deux fois par semaine.

4°. La quantité des bêtes qu'on renferme dans les étables , n'est pas proportionnée à leur longueur , ni à leur largeur. Depuis

(*a*) Ce prétexte me paroît fondé ; parce que le lait est plus abondant dans le pis des vaches , qui ne sont pas exposées au froid. Cependant si l'on mettoit en comparaison ce surplus de produit avec ce qu'il en coûte pour acheter des vaches , qui remplacent celles qu'on a pour ainsi dire étouffées , on consentiroit à laisser respirer à ces animaux en tout temps un air pur & renouvelé ; mais le préjugé ne calcule pas , ou calcule mal.

(*b*) Cette dernière espèce de plancher a le moins d'inconvéniens , parce que les fourrages diminuant à mesure qu'on en consomme , laissent des intervalles par où l'air passe librement.

que le prix des fermes a haussé , les laboureurs de la Beauce , où il n'y a point de terres à défricher , ont cherché à rendre plus fertiles celles qu'ils cultivent. Pour y parvenir , ils ont voulu se procurer plus d'engrais , en augmentant le nombre de leurs vaches ; mais les propriétaires n'ont point agrandi les étables , & n'en ont pas fait construire de nouvelles. Dans plusieurs endroits , les vaches ont à peine pour se placer chacune un espace de trois à trois pieds & demi , enforte qu'il s'en faut peu qu'elles ne se touchent , sur-tout lorsqu'elles sont pleines. On les dispose ordinairement sur deux rangs. Les étables de quelques fermes n'ayant que douze pieds de largeur , il ne reste entre chaque rang que très-peu de place.

5°. Enfin la chaleur y est considérable même en hiver (a). Pendant l'été , les va-

(a) Dans beaucoup de fermes de la Beauce , les femmes travaillent pendant l'hiver dans les étables à vaches , qu'elles tiennent pour cette raison aussi closes qu'il est possible. Il résulte de cette habitude , 1°. une plus grande altération de l'air des étables , qui sert à la respiration d'un plus grand

ches y soufflent beaucoup , & souvent sont couvertes de sueur ; bien des personnes alors n'y peuvent séjourner que quelques momens. J'ai vu dans cette saison une fermière sur le point d'être suffoquée , pour être restée une demi-heure de suite dans une étable. Un thermometre de comparaison ayant été placé plusieurs fois dans ces endroits , la liqueur s'élevoit beaucoup au-dessus de la chaleur de l'air extérieur , quoique les fenêtres & la porte fussent alors ouvertes. Au mois de Juillet le thermometre étant au dehors à 22 degrés de chaleur , il monta à 26 degrés & demi lorsqu'on l'eut placé dans une étable.

Ces observations prouvent que l'air des étables dont la construction est vicieuse , ne peut être que dangereux pour les bêtes qui les habitent , parce qu'étant toujours trop échauffé & rarement renouvelé , il

nombre d'individus , & qui peut incommoder les femmes qui les habitent ; 2°. une augmentation de la chaleur , si nuisible à la santé des vaches. Ces deux motifs doivent faire bannir un usage aussi dangereux.

contient trop de parties méphitiques (a). M. Lavoisier , un de nos plus sçavans Chimistes , a démontré que le fluide , dans lequel vivent les animaux , devoit , pour être respirable , contenir une partie d'air pur , & trois parties d'air méphitique. Rien n'est plus propre à convertir l'air pur en air méphitique , que la respiration de beaucoup d'animaux réunis dans un espace étroit & souvent renfermé , tel que les étables de la Beauce.

Cette altération de l'air plus ou moins considérable selon les circonstances , & selon l'état des étables , paroît propre à causer la maladie *du sang* aux bêtes les plus vigoureuses , & des concrétions dans les poumons aux bêtes les plus foibles , lorsque sa pureté est diminuée d'une manière insensible , mais habituelle (b). Le

(a) On n'en juge que par les effets , dont j'ai rendu compte. Il eût été plus exact d'examiner l'air dans ces étables , par les moyens que la chimie moderne a imaginés. Mais il eût fallu tenter un grand nombre d'expériences très-embarrassantes & difficiles à faire dans les campagnes.

(b) Comment pouvoit-on espérer de guérir la phthisie pul-

taureau périt souvent , parce que , dans la crainte qu'il ne blesse les personnes qui entrent dans l'étable , on le place dans l'endroit le plus éloigné de la porte , & par conséquent le plus exposé à l'air chaud & méphitique. J'ai vu des vaches attachées au fond de certaines étables , éprouver aussi le même sort. Un fermier & un autre habitant d'Andonville ont perdu chacun quatre ou cinq vaches successivement dans les mêmes places , qui étoient les plus distantes de la porte ou des fenêtres.

Ce sont ces faits , accompagnés de circonstances singulieres , qui ont donné naissance aux idées de *sort* & de *sortilège* ; idées qu'entretient dans l'esprit des gens de la campagne la cupidité des charlatans , dans lesquels ils mettent leur confiance. Pour peu qu'on fasse attention aux observations qui précèdent , & à celles qui sui-

monaire , en faisant habiter des étables aux hommes , qui étoient atteints de cette maladie ? Aussi , ce remède proposé il y a quelques années , a-t-il été bientôt rejeté , parce qu'on a reconnu qu'il étoit plus propre à accélérer qu'à retarder le terme de la mort.

vront , on reconnoîtra que ces mortalités locales ne sont dues qu'aux constructions vicieuses des étables , & qu'en cela seul consiste tout le merveilleux.

En examinant la maniere dont on nourrit les vaches dans la Beauce , on se convaincra que les alimens , soit fluides , soit solides , qu'on leur donne , ne sont pas la cause des maladies dont il s'agit. Dans tout le pays Chartrain & dans toute la Beauce même , pendant l'hiver on les abreuve à des mares , qui , à la vérité , contiennent quelquefois du jus de fumier (a). Dans la saison où les mares sont taries , elles boivent de l'eau de puits , dans laquelle il ne se trouve qu'une très - petite quantité de selenite , & qu'on tire de seize à dix-huit toises au moins de profondeur. Mais les

(a) Il n'est pas encore démontré que les mares , où se rendent les jus de fumiers , soient toutes aussi mal - saines qu'on le pense. Je connois des fermes où les bestiaux se portent bien , quoiqu'ils s'abreuvent presque toute l'année à des mares situées auprès des fumiers. Au reste , cela peut dépendre de quelques circonstances , qu'il seroit bon d'examiner.

maladies, dont j'ai parlé, regnent en tout temps; & il paroît que les chevaux & les bêtes à laine des mêmes fermes, en sont exempts, quoiqu'on ne leur donne pas d'autre eau.

La nourriture ordinaire des vaches de ces cantons est en hiver du son de froment, de seigle & d'orge qu'on délaye dans de l'eau chaude, de la paille d'avoine & des balles de froment. En été, on apporte dans leurs crêches des poids en herbe, de la luzerne, de la fanve & des plantes cueillies (a) au milieu des grains. Après la moisson on les mene dans des regains de sain-foin, ou dans les chaumes de fro-

(a) Ces plantes sont nombreuses & de différens genres & especes. Les plus communes sont le Ponceau, (*Papaver rheas*); la Nielle des Blés, dite *queue de Renard*, (*Melampyrum arvense*); une petite Vesce, (*Ervum tetraspermum*); la Coronille, (*Coronilla varia*); une espece de Mouron ou Morgeline, (*Arenaria Serpillifolia*); une Gesse, (*Lathyrus tuberosus*); le Miroir de Vénus, (*Campanula speculum*); le Peigne de Vénus, (*Scandix pecten Veneris*); la Nielle des Blés, dite *Alène*, (*Agrostemma Githago*); une Moutarde, (*Sinapis Arvensis*); le Bleuet, (*Centaurea cyanus*); un Muscari, (*Hyacinthus comosus*); le Petit Liferon, (*Convolvulus Arvensis*), &c. &c.

ment, d'orge, & d'avoine ; mais ce régime est le même pour toutes les bêtes à cornes de la Beauce, & les alimens y sont partout de la même nature. On ne peut donc attribuer au régime les maladies dont il est question, puisqu'elles n'ont lieu que dans quelques endroits.

Pour faire connoître, sans laisser le moindre doute, combien y influe la construction vicieuse des étables ; il est nécessaire d'exposer les succès des moyens employés pour prévenir ou pour corriger le mal.

Première Observation.

AU Village d'Edville, Paroisse d'Ouarville, à cinq lieues de Chartres, toutes les vaches d'une ferme étoient attaquées de concrétions dans les poumons. Depuis plus de trente ans on se plaignoit de cette maladie, qui y étoit portée à son plus haut degré (a). L'étable a trente-deux pieds de longueur, sur seize & demi de largeur ;

(a) La vache, que j'ai fait ouvrir sous mes yeux, étoit de cette étable.

étendue suffisante pour tenir sur deux rangs douze vaches qu'on entretient dans cette ferme ; mais le plancher , toujours chargé de pailles , n'étoit qu'à sept pieds d'élévation ; la porte de six pieds sur trois , & deux fenêtres chacune de vingt pouces sur un pied , étoient à une des extrémités. On les fermoit pendant une grande partie de l'année. La chaleur y étoit si grande au mois de Novembre , lorsque j'y entrai , que je ne pus y rester un quart d'heure de suite. N'espérant pas pouvoir guérir les bêtes de cette étable , parce que des concrétions dans les poumons ne se détruisent pas , je pensai qu'il falloit au moins chercher à en retarder le dépérissement , & à le prévenir dans celles qu'on y introduiroit. Plusieurs fenêtres , qu'on a pratiquées dans différentes parties de l'étable , (a) ont produit cet effet d'une manière sensible. Depuis ce temps-là le mal n'a pas paru augmenter

(a) Particulièrement dans un pignon , qui est à l'extrémité la plus éloignée de la porte & des fenêtres. C'est dans cet endroit , absolument privé d'air pur , que les vaches dépérissent plus promptement.

aussi promptement dans les vaches qui en étoient déjà attaquées. Deux jeunes bêtes, qu'on a introduites avec les autres à cette époque, au bout de deux ans n'avoient encore aucun symptôme de la maladie.

Seconde Observation.

UN Fermier de la Paroisse d'Oisonville, à quelques lieues de Dourdan, avoit ses vaches dans le même état que celles d'Edville. L'étable étoit d'une largeur suffisante, puisqu'elle avoit vingt pieds. Le dessus du plancher, qui étoit à dix pieds d'élévation, servoit à ferrer des fourrages. Les bêtes placées sur deux rangs, se parurent trop pressées les unes contre les autres; car elles n'avoient qu'un espace de cinquante-neuf pieds, déduction faite de la largeur de la porte, pour le nombre de vingt, dont étoit composé le troupeau; ce qui donnoit à chacune à peine trois pieds. La porte étoit au levant ainsi que deux petites fenêtres, qu'on tenoit exactement fermées. On avoit fait à un pignon deux ouvertures, qui com-

muniquoient à une bergerie ; moyens plus propres à altérer l'air de l'étable , qu'à le corriger. Au mois de Novembre 1778 , toutes les bêtes de cette étable touffoient & battoient du flanc ; on déboucha les deux fenêtres , & la porte fut tenue ouverte ; alors on les vit respirer avec plus de liberté. Lorsquelles toufferent , leur toux devint plus sonore , parce que l'air de l'étable avoit plus de ressort ; la toux même se calma entierement. Le fermier est resté convaincu qu'il remédiera entierement à la maladie , lorsqu'il aura bouché les fenêtres de communication avec la bergerie , lorsqu'il en aura pratiqué au couchant pour correspondre à celles du levant , & lorsqu'il aura diminué le nombre des vaches qui doivent occuper cette étable.

Troisième Observation.

IL y avoit dans une ferme du Village d'Ormeville, Paroisse de Baudreville, deux étables , dont l'une contenoit neuf vaches & l'autre six. Ces bêtes souffroient de la

chaleur , & de temps en temps il en périf-
 foit quelqu'une. Dans l'une d'elles , c'étoit
 toujours le taureau , placé au fond. Cette
 mortalité cessa lorsqu'on eut fait faire à la
 premiere deux trous d'un pied de diametre
 à l'exposition du nord , en face de deux
 fenêtres , qui étoient au midi ; & à l'autre ,
 un trou au midi , pour attirer l'air du nord ,
 qui , auparavant , n'entroit que par la porte ,
 la feule ouverture qui y fût. On réduifit
 auffi le nombre des vaches ; dans la pre-
 miere , à huit , & dans la feconde , à cinq ;
 enfin on plaça le taureau auprès de la
 porte , & le mal disparut.

Quatrieme Observation.

ON a rendu faine une étable au Village
 d'Aquebouille , dans la Beauce Orléanoife ,
 en lui procurant des courans d'air dont elle
 manquoit.

Cinquieme Observation.

J'AI vu des fermiers intelligens ôter de
 leurs étables en été une partie de leurs va-
 ches , qu'ils plaçoient ailleurs , afin qu'elles
 fuſſent

fussent plus à l'aïse & moins chaudement (a). D'autres dans la même saison enlèvent les planchers , qui ne sont faits que de traverses de bois , recouvertes de bottes de paille ; ils s'applaudissent de cette conduite.

Sixième Observation.

M. Duhamel du Monceaux s'étant aperçu que les vaches d'un de ses fermiers, dans sa terre de Denainvilliers , étoient incommodées , parce que l'air qu'elles respiroient , n'étoit pas renouvelé , fit pratiquer des ouvertures aux étables ; les vaches alors cessèrent d'être incommodées. Le témoignage d'un homme aussi vrai & aussi respectable , est d'un grand poids.

Septième Observation.

C'EST en employant les mêmes moyens qu'on a procuré sous mes yeux la salubrité

(a) C'est ainsi qu'en agit le sieur Marchon , Fermier d'Andonville , homme si estimable & si intelligent , qu'il est l'arbitre de son canton pour les objets qui concernent sa profession,

à plusieurs bergeries , dans lesquelles il mouroit auparavant beaucoup de bestiaux.

Huitième Observation.

M. Bouffey , Médecin estimé à Argentan en Normandie , a donné les détails d'une maladie , qui faisoit périr depuis long-temps des moutons dans une ferme. Ayant soupçonné qu'elle n'avoit lieu que parce que la bergerie étoit trop étroite pour le nombre des bêtes qu'on y renfermoit , il engagea le propriétaire à en faire bâtir une plus grande & plus aérée. Bientôt la maladie n'eut plus lieu (a).

Neuvième Observation.

DANS une métairie de la terre de la Ferté-Imbault en Sologne , une étable qui avoit quatre-vingts pieds de longueur sur six de hauteur , & qui étoit partagée en cinq parties , logeoit différentes espèces de bétail. Cette étable , enfoncée en terre , n'avoit

(a) *Histoire de la Société Royale de Médecine , année 1776.*

point de fenêtres , ni de crêches pour recevoir les alimens , qu'on étoit obligé de poser sur le fol. Il y périffoit tous les ans plus ou moins de bœufs , & quelques vaches feulement. On observera que dans ce pays les bœufs font quatre mois fans sortir , tandis que les vaches & les bêtes à laine vont tous les jours aux champs. La mortalité a cessé dès que ce toit a été remplacé par un autre de cent vingt-quatre pieds de longueur , également divisé en cinq parties , sur neuf pieds de hauteur , & élevé de deux pieds au-dessus du terrain des environs. On y a pratiqué une crêche & des fenêtres de chaque côté.

Dixième Observation.

M. Gastelier , Médecin à Montargis , sans avoir connoissance de mes observations , a communiqué depuis à la Société de Médecine le fait suivant , capable de confirmer tout ce que j'ai avancé.

Au Village de la Cave , Paroisse de Villemontiers , à quelques lieues de Mon-

targis , un fermier en cinq ans , perdit pour douze mille livres de vaches & se vit obligé , à cause de cette grande perte , de quitter sa ferme. Il périt en dix mois à celui qui lui succéda , douze de ces animaux , qui mouroient tout-à-coup sans autre signe apparent qu'un gonflement des yeux. Après la mort leurs corps se boursouffloient , & il sortoit du sang par les naseaux , par la gueule , par l'anús & la vulve. Cette mortalité avoit lieu plus particulièrement dans les mois de Juillet & d'Août ; ce qui doit la faire regarder comme l'effet de la maladie *du sang*. Il ne périffoit pas de bêtes à cornes dans les fermes du voisinage , où les bestiaux étoient nourris , conduits & abreuvés comme dans celle de la Cave. Une infinité de moyens & de remèdes indiqués par toutes sortes de personnes ayant été mis inutilement en usage , le nouveau fermier s'adressa à M. Gastelier , qui , d'après l'inspection des lieux , jugea qu'on ne pouvoit attribuer la mortalité qu'à la construction vicieuse

de l'étable (a), où les bêtes à cornes étoient étouffées. Il conseilla de les placer dans un endroit où elles pussent respirer plus à l'aise : le fermier suivit son conseil, & long-temps après il n'avoit encore perdu aucune de ses bêtes. Ce qui donnoit lieu d'espérer que la mortalité étoit cessée (b).

(a) Cette étable située à mi-côté, avoit 27 pieds de longueur, 18 de largeur, & 7 de hauteur, pour contenir dix vaches sans les veaux. A chaque extrémité étoit une porte de 5 pieds de hauteur, sur 4 de largeur, dont l'une étoit abritée par un bâtiment qui en étoit à 8 pieds. On n'y avoit pratiqué aucune fenêtre. Le plancher, formé de perches, servoit à placer du foin. L'étable n'étoit écurée que deux fois par semaine en hiver, & tous les quinze jours en été. Il y avoit auprès un trou à fumier qu'on n'enlevait que tous les ans, comme il arrive dans beaucoup de fermes. La nouvelle étable, pour le même nombre de bêtes, a 27 pieds de longueur, 20 de largeur, & 18 de hauteur. Il n'y a qu'une porte de 5 pieds sur 4, & une fenêtre de 4 pieds en quarré du même côté, & qu'on tient souvent fermée. C'est donc à la hauteur & à la largeur de cette nouvelle étable qu'est due sa salubrité.

(b) Plusieurs fois des fermiers ayant fait des tentatives inutiles pour détruire de prétendus *sorts*, auxquels ils attribuoient les mortalités de leurs bestiaux, se sont déterminés à placer ces animaux dans des granges ou dans d'autres étables. Les mortalités en effet ont cessé, non pas comme ils l'ont pensé, parce qu'ils ont éloigné leurs bestiaux du

Conséquences.

J'AUROIS pu recueillir sans doute un plus grand nombre de faits sur cet objet. Mais ceux que je viens de détailler me paroissent suffisans pour qu'on en puisse conclure, 1°. qu'il est nécessaire pour la santé des bestiaux d'établir des courans d'air (*a*) dans les étables, en y pratiquant plus ou moins de fenêtres ; 2°. que l'étendue de ces habitations doit être tellement proportionnée au nombre des bêtes qu'on y renferme, qu'elles ne puissent jamais se blesser les unes les autres, & qu'elles aient une grande masse d'air à respirer ; 3°. que l'élévation des planchers contribue plus que les autres dimensions à la salubrité d'une étable.

voisinage des *forts*, mais parce qu'ils ont remplacé sans s'en douter, des habitations étroites & mal-saines, par des habitations plus convenables.

(*a*) Les Physiciens ne sont pas d'accord sur la disposition respective des fenêtres des étables. Il y en a qui veulent qu'elles soient les unes vis-à-vis des autres ; plusieurs croient qu'il ne faut pas qu'elles se correspondent. Je ne puis être de ce dernier avis, ayant vu des étables très-saines, où les fenêtres étoient en opposition.

Des particuliers de la Suisse , & sur-tout du canton de Fribourg , instruits par l'expérience , construisent des étables commodés , spacieuses & aérées. On en voit des modèles à Nancay en Sologne , & à Mirande auprès de Lyon. Dans les montagnes des Vosges , j'en ai trouvé de bien entendues , (a) quoique les vaches ne les habitent que quelques heures dans la journée. Elles y viennent seulement le matin & le soir pour se

(a) En voici la description d'une , qui est située sur la montagne des Vosges appelée le Ballon d'Alsace. Cette étable a 72 pieds de longueur , 18 de largeur , 7 de hauteur depuis le sol jusqu'au bas du toit. Elle est sans plancher , en sorte que l'air qu'elle renferme n'en peut être étouffé. Sur la largeur de l'étable il y a deux rangs de vaches. Mais il faut retrancher d'un côté 18 pieds , longueur de la chambre où se fabriquent les fromages ; le surplus contient 46 bêtes à cornes. Par ce moyen , chacune a environ trois pieds de largeur ; ce qui ne seroit pas suffisant si ces animaux restoient long-temps à l'étable. Pendant qu'ils y sont , ils reposent sur un plancher fait de bois , au milieu duquel est un ruisseau de 20 pouces de largeur , sur 5 de profondeur ; on y jette de l'eau deux fois par jour , & on le balaye après y avoir fait tomber les excréments des vaches. Mes observations sur la nécessité de construire convenablement les étables , étoient connues lorsque j'ai eu occasion de voir celle dont il s'agit ici.

faire traire. Si l'on a cru cette attention nécessaire dans des pays de pâturages , où les bestiaux font aux champs pendant une grande partie de l'année , elle l'est bien davantage dans la Beauce , où l'on retient ces animaux presque toujours dans leurs étables parce qu'il n'y a point de prairies naturelles , ainsi que dans tous les lieux qui font dans les mêmes circonstances ; car ce que j'ai dit jusqu'ici de cette Province , peut s'appliquer à d'autres pays.

Il ne me reste plus qu'à parler des précautions qu'il me paroît important de prendre dans la construction d'une étable , qu'on desire rendre saine. En en traçant ici le plan , je n'ai pas l'intention de le faire à la maniere des architectes , dont le but est de bâtir solidement & aussi agréablement qu'il est possible. Comme physicien , je me contente d'indiquer les attentions qu'il faut avoir relativement à la salubrité , seul objet dont je m'occupe dans cet ouvrage.



*Précautions à prendre dans la construction
d'une Étable à vaches.*

C'EST entre le nord & le midi que je conseille de la placer (a), de manière que la porte soit au nord ; par ce moyen , en supposant même que les fenêtres en fussent bouchées en hiver , ce qu'il vaudroit mieux éviter , il y entreroit toujours , lorsqu'on ouvreroit la porte , de l'air froid , capable de diminuer la chaleur de celui de l'étable.

Il seroit plus avantageux d'isoler (b)

(a) On n'a pas toujours dans une ferme la liberté de donner à une étable l'exposition qu'on veut , à cause du local & de différentes circonstances. Si l'on est forcé de la bâtir entre le levant & le couchant , on fera la porte au levant. Une autre raison qui m'a fait préférer l'exposition du nord , c'est parce que les vents d'ouest étant les vents dominans dans notre climat , les Fermiers tiendroient toujours fermées les fenêtres qui seroient de ce côté , dans la crainte d'incommoder leurs bestiaux , qui en conséquence ne respireroient que rarement un air renouvelé.

(b) En construisant une étable à la suite d'autres bâtimens , les pignons sont communs & moins multipliés ; ce qui est d'une grande économie sans doute : mais il n'en est pas moins vrai que si on l'isole entièrement , elle en sera plus saine.

l'étable de tout bâtiment , & sur-tout des écuries & des bergeries , dont le voisinage peut établir une communication mal-saine , particulièrement dans les endroits où l'on ne fait les murs de séparation , qu'avec de la terre qui se délaye & se détruit (a).

Le sol de l'étable doit être au moins d'un pied plus élevé que celui qui environne les murs (b). On le creusera , afin qu'à la place de la terre qui en sera ôtée , on puisse mettre ou du sable de gravier , ou de petites pierres , ou du mache-fer , ou toute autre matiere , qui entretienne de la sécheresse. On le pavera en lui donnant de la pente pour l'écoulement des urines , qui seront reçues dans un ruisseau pratiqué

(a) Une partie de la Beauce n'a point de pierres à bâtir ; on y fait les murs , même de clôture , avec de la terre délayée & mêlée à de la paille.

(b) On croira difficilement qu'en Beauce on doive prendre des précautions contre l'humidité. La couche la plus extérieure du sol de cette Province est légère , & peut bien laisser passer une certaine quantité d'eau des pluies ; mais cette eau ne pénètre pas la couche de terre jaune & compacte , qui est immédiatement dessous. Aussi , fait-il humide au rez-de-chauffée après de longues pluies , tandis qu'en été & après de petites pluies seulement , il fait très-sec.

au milieu. Il faut éviter que cette pente ne soit considérable , afin que les vaches pleines , lorsqu'elles sont couchées , n'aient pas les ligamens de la matrice tirillés ; ce qui pourroit les faire avorter.

La conservation des veaux étant un objet important , je conseille de donner à la porte de l'étable assez de largeur pour que les vaches pleines ne soient pas pressées en y entrant (*a*). Cette largeur doit être de quatre pieds au moins.

La hauteur du plancher fera de douze à quinze pieds ; on le fera de simples planches , & on ne le chargera pas de fourrages (*b*). Il seroit à desirer qu'on y prati-

(*a*) Les personnes , qui font entrer les vaches dans les étables & les en font sortir , doivent avoir l'attention de ne les point presser au passage des portes.

(*b*) Les étables où il n'y a que le toit sans plancher , sont beaucoup plus saines que les autres. Mais comment le persuader aux fermiers de Beauce , qui craignent toujours que leurs vaches n'aient froid , & qui ne veulent pas se priver d'un grenier ? Heureusement les greniers qui sont au-dessus des étables à vaches , ne servent qu'à contenir les menues pailles ou balles de grains , qui ne jetent pas beaucoup de chaleur.

quât des foupiriaux ou ventoufes , pour pomper l'air échauffé par la refpiration des animaux , & par les fumiers , qu'il eft utile d'enlever très-fréquemment. Les avantages que procurent ces foupiriaux ou ventoufes , dans les lieux où il y a beaucoup d'individus réunis , en promettent de certains pour les étables où on les mettra en ufage.

La longueur & la largeur de l'étable feront plus ou moins grandes felon le nombre des bêtes qu'on y voudra entretenir. Chaque vache , pour n'être point gênée , doit avoir au moins cinq pieds d'efpace en largeur ; il eft néceffaire que les rangs foient écartés les uns des autres , afin qu'on puiſſe y paſſer facilement , & placer les veaux aux extrémités. Pour douze vaches il faut , fi le local le permet , une étable de trente - fix pieds , fur vingt - quatre (a).

(a) La porte ayant quatre pieds de largeur , les vaches placées de ce côté , auront chacune 5 pieds 2 pouces d'efpace ; les autres en auront davantage. Mais il n'y a jamais d'inconvénient à mettre les beſtiaux à l'aise , & il y en a de très-grands à les tenir preſſés. Au reſte , on placera dans l'efpace le moins étendu , les bêtes qui auront moins de corps.

D'après ces proportions , qui me paroissent les plus convenables , on ouvrira , à des distances égales sur les deux pans , trois fenêtres d'un côté , & deux de l'autre , la porte tenant lieu de la troisième (*a*). Elles auront deux pieds & demi en quarré , avec une embrasure considérable en-dedans. Leur partie inférieure fera à quatre pieds au moins au-dessus du sol. On garnira , avec un double grillage de fer , celles qui communiqueront avec les dehors de la ferme , pour empêcher qu'on n'y introduise des gobe , des mèches allumées , ou toute autre chose capable de nuire aux propriétaires des bestiaux. Il faudra avoir en été l'attention de mettre des chassis de canevas aux fenêtres , qui sont exposées au midi ; c'est le moyen de

(*a*) Lorsque des circonstances forcent à placer l'étable de manière qu'un des pignons se trouve au nord , & l'autre au midi , si elle n'est pas d'une grande étendue , une porte & une fenêtre au-dessus , à chaque extrémité , peuvent suffire ; mais si elle est longue & si elle contient beaucoup d'animaux , il faut pratiquer en outre dans les pans des ouvertures de distance en distance.

fermer l'entrée aux mouches qui incommo-
dent beaucoup ces animaux.

Les fenêtres seront tenues ouvertes le plus qu'il sera possible , tant que le froid n'incommodera pas les vaches au point de diminuer leur lait (a). Si à cause de la saison rigoureuse on est obligé de les fermer , il faudra chaque jour en ouvrir deux vis-à-vis l'une de l'autre , en choisissant le temps où l'on menera les vaches à l'abreuvoir ; par ce moyen on renouvellera l'air de l'étable.

A l'égard de celles qui sont actuellement construites & fujetes à causer des maladies aux bestiaux , on pourra espérer de les rendre plus saines en y faisant les changemens , qui les rapprocheront le plus de l'état de perfection que je viens d'indiquer.

(a) Les Fermiers sentent bien les avantages que procurent les fenêtres à leurs bestiaux pendant l'été ; mais avant la fin de l'automne ceux même , sur la demande desquels les propriétaires en ont fait faire aux étables , les bouchent parfaitement avec du mortier. Il faut espérer qu'avec le temps ils connoîtront aussi combien il est nécessaire de renouveler en hiver l'air des étables.

Je me suis particulièrement appliqué à corriger les vices de construction des étables dans tous les fermes de la terre d'Andonville. Après avoir pratiqué quelques fenêtres dans l'une d'elles , dont le plancher étoit bas , j'y ai fait disposer des ventouses quarrées , formées chacune de quatre planches ; elles ouvrent dans le toit , descendent en plan incliné , traversent le grenier & le plancher , & se terminent obliquement dans l'étable. Ces ventouses contribueront autant que les fenêtres à la salubrité des étables , parce qu'elles donnent issue à l'air chaud & putride qui s'en exhale (a).

Les moyens que je propose sont aussi simples que peu dispendieux ; c'est souvent par des moyens de ce genre qu'on prévient les plus grands maux. La Médecine Vétérinaire , comme celle qui a pour objet la santé du corps humain , ne doit

(a) Si l'on monte sur le toit , & qu'on se place au-dessus de la ventouse , on est frappé de la chaleur & de l'odeur de fumier qui s'élèvent de l'étable.

pas seulement s'attacher à guérir , mais plus encore à préserver. Cette dernière espece de médecine a sur l'autre l'avantage d'épargner la dépense & les effets des remèdes , qui toujours altèrent la constitution des animaux , auxquels on en administre ; enfin elle conserve à l'Etat un plus grand nombre d'individus.



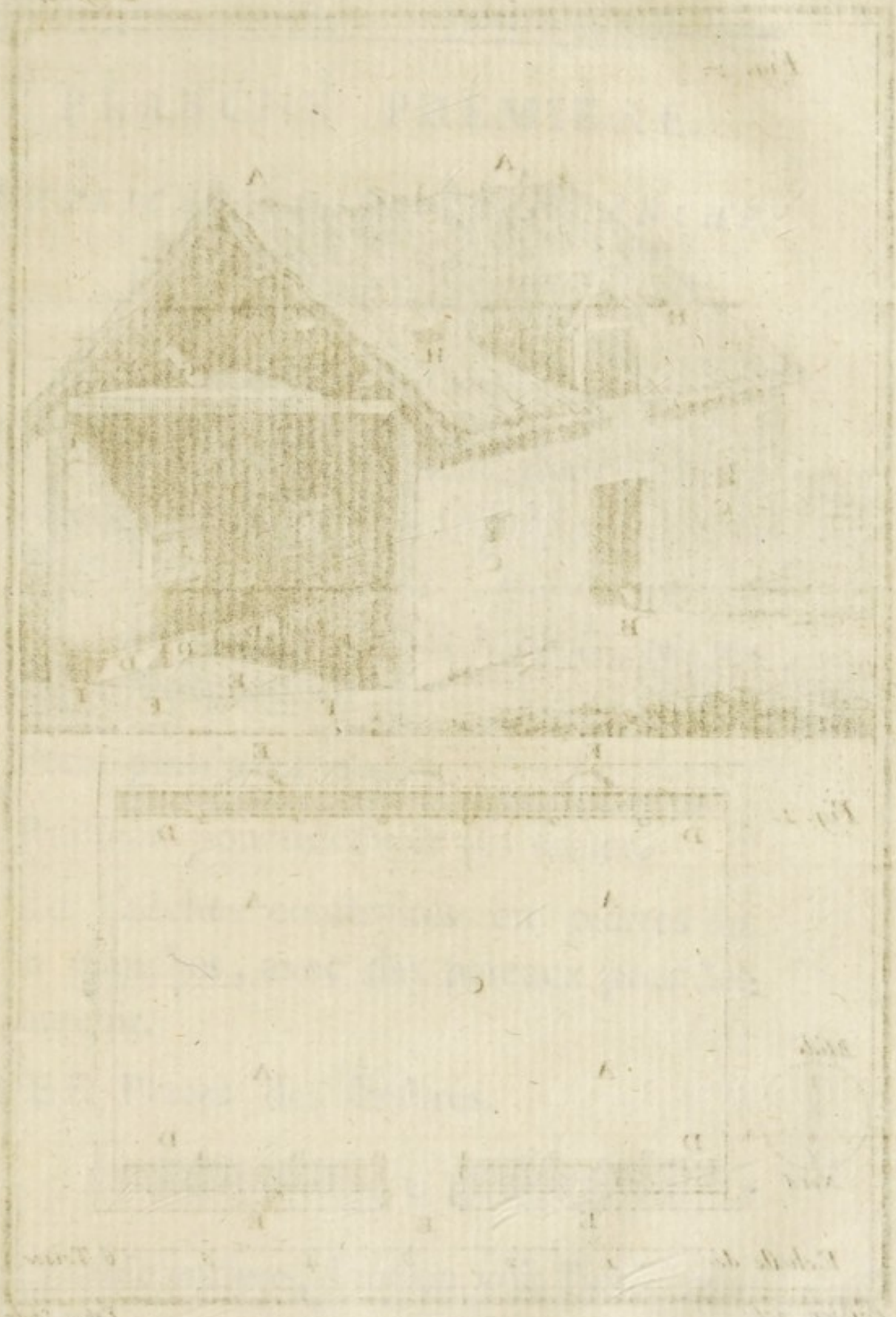


Fig. 2.

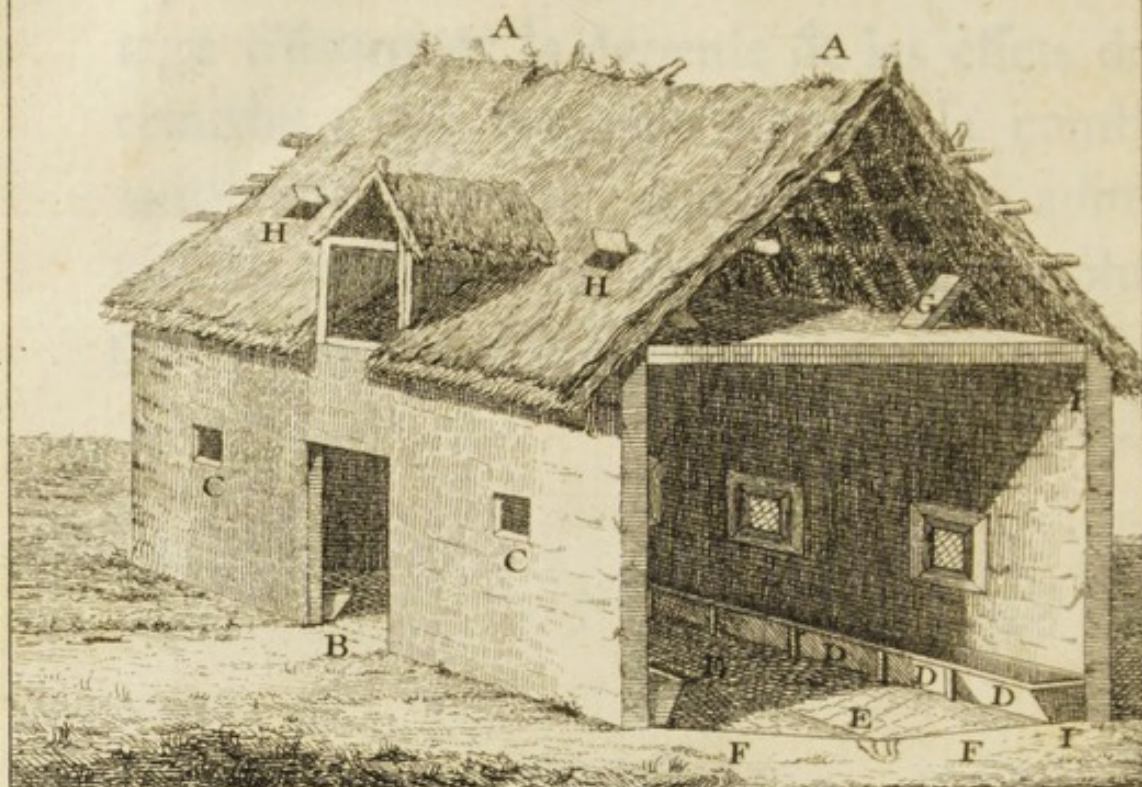


Fig. 1.

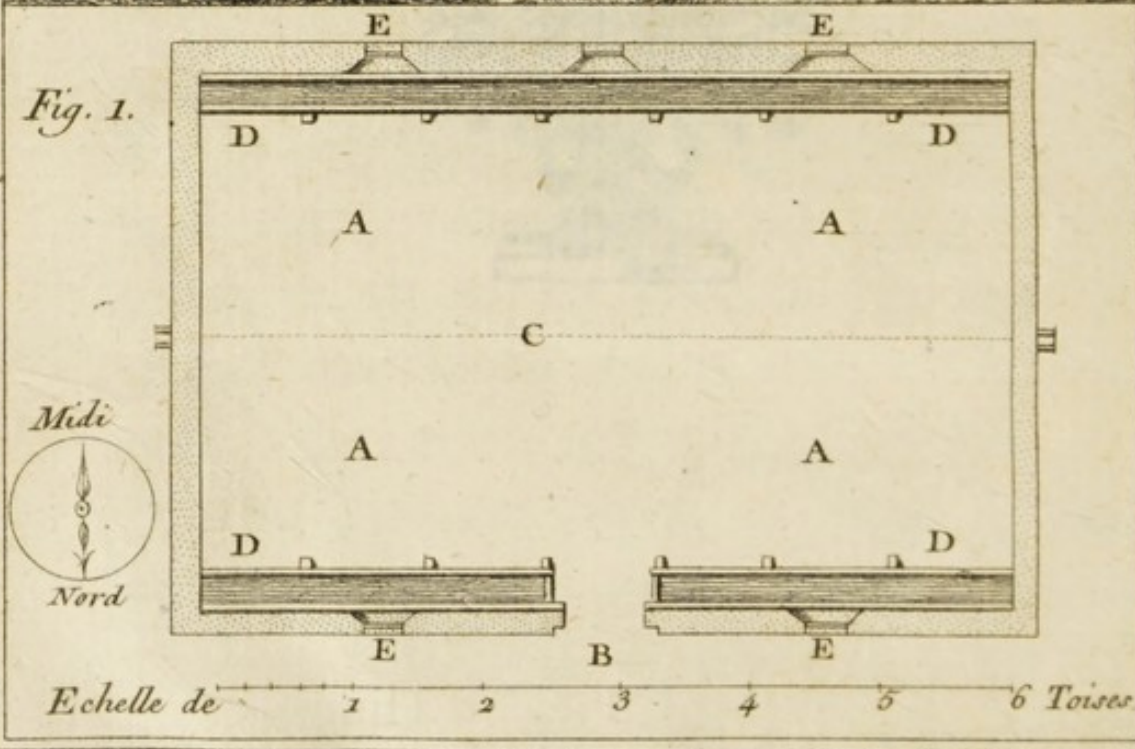


PLANCHE PREMIERE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

FIGURE PREMIERE.

Plan Géométral d'une Étable.

A A A A Intérieur de l'Étable, dont l'échelle placée sous le plan, sert à mesurer la longueur & la largeur.

La Bouffole, qui est à côté, en indique l'exposition.

B Porte placée au nord.

C Ruisseau pour recevoir les urines.

dddd Crêches construites en pierres ou en planches, avec des poteaux pour les soutenir.

EEEE Places des fenêtres.

FIGURE DEUXIÈME.

A A Etable entiere, dont on voit l'intérieur.

B Porte au nord.

c c c c c Fenêtres , sçavoir , deux au nord , & trois au midi ; celles - ci ouvrant par le dehors de la ferme sont garnies de grillages de fer.

d d d d Crêches pour attacher les vaches , & recevoir les alimens qu'on leur donne.

E E Sol de l'intérieur de l'étable.

F F Sol extérieur.

G G Ventoufes qui passent dans le Grenier , & ouvrent dans l'Etable.

H H Ouvertures des ventoufes dans le toit.

I I Élévation du Plancher.



INCONVÉNIENS

DES CONSTRUCTIONS VICIEUSES

DES ÉCURIES.

IL est étonnant avec quelle rapidité la plupart des maladies des chevaux parcourent leurs périodes. Souvent à peine reconnoît-on que ces animaux ne sont plus en santé, qu'on les voit bientôt périr. Pourquoi la mort paroît-elle les enlever aussi promptement ? Est-ce parce que l'activité des causes de leurs maladies est très-considérable ? ou parce que les hommes, aux soins desquels ils sont confiés, n'en savent pas saisir les premiers symptômes ? ou enfin parce que les chevaux ne refusent le travail & la nourriture, que lorsqu'ils sont entièrement accablés, & prêts à succomber ?

Pour avoir des éclaircissémens sur cet objet, un des plus importans de la science Vétérinaire, il faudroit que des hommes

éclairés prissent la peine d'examiner tout ce qui concerne les chevaux dans l'état de santé , pendant tout le cours de leur vie , dans quelque position & circonstance que se trouvent ces animaux. Ce qu'on peut dire jusqu'ici , c'est que les principales causes de leurs maladies sont , indépendamment des contagions , les courses forcées qu'on leur fait faire , les travaux trop pénibles , dont on les surcharge , les alimens de mauvaise qualité qu'on leur donne quelquefois , (*a*) & les écuries malsaines où on les loge ; ces causes agissent tantôt séparées , tantôt toutes ensemble , tantôt combinées diversement. Je m'arrê-

(*a*) Les Fermiers , intéressés à la conservation de leurs chevaux , ne leur donnent pas ordinairement des alimens de qualité suspecte , à moins que ce ne soit dans les années où ils n'en récoltent pas d'autres. Mais peut-on espérer la même attention de la part des entrepreneurs & fournisseurs de grains & de fourrages , sur-tout pour la cavalerie ? Aussi est-on autorisé à soupçonner qu'il résulte de-là des maladies plus ou moins funestes aux chevaux. Pour le prouver & éclaircir ce point de l'hygiène Vétérinaire , il seroit à désirer qu'on tentât des expériences qui consisteroient à donner à des chevaux , des grains & des fourrages , qu'on gâteroit exprès de diverse manière.

terai à la dernière , sur laquelle j'ai pris des connoissances plus particulieres , & je ferai voir ce qu'on a à craindre pour les chevaux de ferme , de poste , ou de la cavalerie , lorsqu'on les renferme dans des écuries construites sans aucun égard à la salubrité.

Ecuries de Ferme.

LES écuries de ferme , que j'ai été à portée d'examiner , sont celles de la Beauce. Leur construction ne diffère de celle des étables , que parce qu'on y a seulement pratiqué quelques fenêtres de plus ; mais elles sont petites & rarement ouvertes. La simple analogie suffiroit pour indiquer que ces sortes d'écuries doivent être mal-saines , comme le sont les étables , en raison de la chaleur que les chevaux y éprouvent , du temps qu'ils y habitent , & de l'altération de l'air qu'ils y respirent. Mais l'expérience & l'observation viennent à l'appui de l'analogie , en sorte que ce qui n'étoit que présomption , est une vérité incontestable.

J'ai vu des chevaux périr du sang dans

quelques fermes de la Beauce. L'ouverture de leurs corps présentoit les mêmes phénomènes que celle des corps des bêtes à cornes, & des bêtes à laine, qui mouroient de cette maladie; il est inutile de les rappeler ici. C'est à la disposition des écuries qu'on doit, à ce qu'il me semble, attribuer en partie cette mortalité, puisqu'elle a cessé ou diminué dans celles où l'on a pris des précautions contre la chaleur & l'altération de l'air. A cette cause il s'en joint deux autres, sçavoir, la constitution des chevaux employés dans cette province à la culture des terres, & la manière dont ils sont nourris & conduits.

Tous les chevaux qui servent en Beauce à l'exploitation des fermes, sont entiers, vigoureux, ayant les muscles bien exprimés, & la plupart dans l'âge de la force. On leur donne ordinairement à manger de l'avoine & du fain-foin, qu'on a quelquefois l'attention de mouiller en été (a). Ce

(a) La nourriture de chaque cheval de ferme consiste par jour en un boisseau & demi d'avoine, mesure de Paris, & en une botte de fain-foin, du poids de 6 à 7 livres.

n'est qu'en hiver , temps où ils travaillent peu , qu'on substitue au fain - foin de la paille de froment ; il est rare qu'on les nourrisse de son. En été ces animaux après avoir été exposés presque pendant tout le jour à l'ardeur du soleil , reviennent pour passer la nuit dans leurs écuries , où la chaleur est si grande que la sueur leur coule de toutes les parties du corps (*a*). Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient sujets à être attaqués du sang.

J'ose espérer que les fermiers de Beauce préviendront cette maladie. 1°. S'ils procurent aux écuries de leurs chevaux toute la fraîcheur , & tout le renouvellement d'air dont elles ont besoin , en se conformant aux principes établis dans le plan , qui sera tracé plus loin ; 2°. Si dans la saison des chaleurs ils donnent de temps en temps à ces animaux du son , ou seul , ou mêlé avec de l'avoine , sur-tout les jours.

(*a*) Il fait quelquefois si chaud dans les écuries , que les domestiques , qui y couchent habituellement , préfèrent en été de passer les nuits à l'air ou sous des hangars.

où ils les laissent reposer. 3°. Si , au lieu de ne faire revenir leurs chevaux de la charrue qu'à onze heures pour les y renvoyer à une heure , ils les font rentrer à la ferme & les tiennent au frais depuis 10 heures jusqu'à quatre , dans les jours d'été où le soleil est ardent. Ce dernier conseil est d'autant mieux fondé , qu'on a cette attention pour les bêtes à laine (a) , & pour les bêtes à cornes dans les pays où l'on ne se sert que de bœufs (b) pour labourer la terre , & traîner les voitures. Pourquoi les

(a) Les bergers soigneux menent leurs troupeaux de bêtes à laine aux champs après la rosée , & les ramènent dès que la chaleur se fait sentir. Ils ne les font sortir l'après-midi du parc ou de la bergerie , que lorsque la chaleur est diminuée.

(b) En 1779 , plusieurs métayers de Sologne perdoient en été des bœufs d'une maladie inflammatoire , qui n'attaquoit ni les vaches , ni les taureaux qui ne travailloient pas encore. Les personnes chargées de l'examiner & de la guérir en ayant inutilement cherché la cause , un habitant du pays très-intelligent ne tarda pas à la découvrir. Elle dépendoit de la manière dont on avoit conduit ces animaux , puisqu'il n'y en eut de malades , comme l'observa l'habitant du pays , que dans les métairies où ils avoient été mis imprudemment à la charrue pendant la plus grande ardeur du jour.

chevaux , aussi utiles que ces especes d'animaux , feroient - ils les seuls pour lesquels on ne prît pas les mêmes précautions ?

La maladie du sang n'est pas la seule qu'occasionnent aux chevaux de Ferme les constructions vicieuses des écuries. Le fait suivant , qui mérite d'être rapporté , en fournit une preuve certaine. Au Village d'Arbouville , un Fermier perdoit de temps en temps des chevaux. Je sçais qu'en trois ans il lui en est mort huit. Quoiqu'on n'ait pu me donner tous les détails que j'aurois desirés , il paroît cependant que ce n'étoit pas la maladie du sang qui les enlevoit ; car , d'après les témoignages réunis de tous les gens qui ont vu ces chevaux , ils ne mouroient pas aussi promptement que dans cette maladie. Leurs jambes se gorgeoient & rendoient une humeur plus ou moins féreuse ; leurs corps se couvroient de galles & de dartres , qui leur faisoient perdre les crins de l'encolure & de la queue. Si quelques-uns de ces animaux sembloient se rétablir , ils retomboient

bientôt, & malgré l'application de différens remedes, ils périffoient inévitabement.

Ces chevaux, au nombre de treize ordinairement, étoient placés fur deux rangs dans une écurie qui avoit 15 pieds de longueur, 17 de largeur, fur une hauteur de 13 pieds. Par conféquent en fupposant la longueur double à caufe des deux rangs, & en retranchant quatre pieds, largeur de la porte, l'espace entier pour les 13 chevaux n'étoit que de 26 pieds, & chaque cheval n'avoit que deux pieds de place, tandis que par-tout on en donne trois; ce qui n'est pas encore fuffifant, comme je le dirai.

La hauteur de la porte étoit de fix pieds. Elle fe trouvoit expofée au levant, ainfi qu'une fenêtre de deux pieds fur un, la feule qu'on eût pratiqué à l'écurie. Celle-ci étoit abritée de trois côtés; fçavoir, au couchant par l'habitation du fermier, au midi par des granges, & au nord par un hangar. Enfin il y avoit fous l'écurie une ancienne cave où s'écouloient & fe confer-

voient les eaux infectes de la cour (a), comme si on eût voulu réunir à la fois toutes les circonstances les plus contraires à la salubrité.

La vétusté de l'écurie , & les plaintes des fermiers qui y perdoient beaucoup de chevaux , déterminèrent à la rebâtir dans un autre endroit , & avec des proportions différentes. On donna à la nouvelle écurie 60 pieds de longueur , 20 de largeur , & 12 de hauteur. Elle fut placée entre le nord & le midi. La porte de 4 pieds & demi sur 6 pieds & demi , se trouva à cette dernière exposition , ainsi que deux fenêtres parallèles de 2 pieds sur un & demi. On ouvrit quatre autres fenêtres à l'exposition du nord , chacune de deux pieds sur six pouces , & au-dessus des râteliers. Cette écurie renferme le même nombre de chevaux que l'ancienne , c'est-à-dire , treize ; ils sont tous sur un rang , du côté opposé à la porte , & peuvent avoir en largeur pour

(a) Cette cause contribuoit sans doute beaucoup à l'insalubrité de l'écurie.

chacun un espace de quatre pieds & demi. On voit par toutes ces proportions combien les chevaux y font à l'aise , & respirent facilement un air pur & renouvelé.

Aussi remarque-t-on que ces animaux s'y portent bien. Ils ne sont sujets à aucune des maladies , qui se manifestoient dans l'ancienne écurie. Quatre de ceux qui avoient habité cette dernière , & qui en sont sortis , ayant les jambes gorgées & sans crinière , ont maintenant les jambes sèches & tous leurs crins.

Je n'insisterai pas davantage sur les écuries de ferme (a). L'observation que je viens de rapporter étant seule capable de prouver combien il est nécessaire de leur donner une exposition & des dimensions

(a) Au Village de Mantarville , de la Paroisse de Saintville , un Fermier a perdu depuis deux ans pour 20000 liv. de bestiaux , tant chevaux que vaches & bêtes à laine. Il attribue à un *fort* sa perte , qui vraisemblablement ne dépend que de la construction vicieuse des écuries , étables & bergeries. Selon le rapport qu'on m'en a fait , elles sont trop peu aérées , & trop petites pour le nombre d'animaux qu'on y renferme. Je regrette de n'avoir pas été à portée de les visiter.

convenables , si l'on veut conserver les chevaux qui sont destinés à y habiter.

Ecuries de Poste.

J'AI cru devoir m'occuper aussi des moyens d'éviter des maladies aux chevaux de poste ; les pertes , que les personnes auxquelles ils appartiennent éprouvent souvent , sont si considérables , qu'elles sont le plus grand tort à leur fortune , & nuisent même au service des couriers. D'après ce que j'ai observé précédemment , je suis porté à croire que l'état de leurs écuries influe beaucoup sur leur santé. Dans les routes fréquentées , où le nombre des chevaux de poste est grand , ils habitent des endroits dont l'étendue n'est pas suffisante , & où l'air ne se renouvelle point. Celui qu'ils respirent est altéré & échauffé par leur transpiration , plus abondante que celle des autres animaux de la même espèce , qui ne sont pas dans des circonstances semblables. Aussi chaque fois qu'ils sortent de l'écurie les entend-on s'ébrouer , effet naturel d'un air plus dense

& plus épais , qui en s'insinuant dans leurs naseaux , irrite la membrane pituitaire. Parmi les maladies qui peuvent être attribuées ou entierement , ou en partie , à la disposition des écuries de poste peu différentes de celles des fermes , je me contenterai d'en rapporter une , qui a régné dans un Bourg de la route d'Orléans (a).

A la fin de Mars 1779 , trois chevaux tomberent malades en même - temps. Ils furent saignés sept à huit fois. En les éloignant des autres pour éviter la communication , on les plaça , par une précaution mal-entendue , dans la partie de l'écurie la plus chaude & la moins aérée. Deux moururent le troisiême jour ; l'autre leur survécut de 19 jours.

A l'ouverture des corps des deux premiers , on trouva en bon état le cerveau

(a) J'ai vu la plûpart des chevaux lorsqu'ils étoient attaqués de la maladie ; mais des circonstances ne m'ont pas permis de la suivre ; & j'en expose les détails d'après ce que m'a communiqué le sieur Pelé , Artiste Vétérinaire , dont j'ai déjà parlé , & qui n'a rien négligé pour soigner convenablement ces animaux.

& toutes les parties contenues dans le bas-ventre. On y remarqua seulement que les vaisseaux sanguins étoient vuides ; ce qui ne dût pas surprendre à cause du nombre des saignées qui avoient été faites. Les poumons , sur-tout le poumon droit , étoient gorgés de sang. Les bronches , qui font partie de ces viscères , étoient remplis d'une matiere jaunâtre , épaisse , presque coagulée , qui se prolongeoit dans la trachée artère jusques dans la bouche & dans les naseaux. Le corps du troisiéme cheval , dont la maladie dura 22 jours , exhaloit l'odeur la plus infecte. Tout y étoit dans une telle désorganisation , qu'on ne put en faire un examen exact. Les deux poumons parurent , ainsi que les reins , dans une putréfaction complete. Aussi , l'animal avant sa mort , jetoit-il par les naseaux une humeur puriforme & fétide , & rendoit-il du pus par le canal des urines. Il ne s'étoit point couché pendant le cours de sa maladie , quoiqu'il fût très-foible. On avoit vu se former sur toutes les parties de son corps de petites tumeurs ,

qui avoient abscédé très - promptement , & d'où il étoit sorti du pus de mauvaise qualité. Ni les vésicatoires , ni les fétons , ni les fumigations de résine ne purent sauver cet animal. Peut - être n'eut - il pas résisté aussi long-temps aux efforts de la maladie , si , au lieu de le placer comme les deux autres dans l'endroit le plus chaud & le moins aéré de l'écurie , on ne l'eût mis dans un bâtiment particulier accessible à un air courant.

Bientôt onze chevaux de la même écurie furent aussi attaqués de la maladie , & successivement quatorze autres. C'est sur eux qu'on a pu en observer avec plus d'attention la marche & les symptômes. D'abord ils perdoient l'appétit , paroissoient abattus , frissonnans par tout le corps ; on les entendoit tousser d'une toux peu sonore ; ce qui dépendoit vraisemblablement autant de la raréfaction de l'air de l'écurie , que de la foiblesse des chevaux. Leurs crins ne tenant point à la peau , on les en arrachoit facilement ; les oreilles & les autres extrémités étoient froides , symptômes qui ont lieu

lieu ordinairement dans les maladies graves de ces animaux. Il sortoit de temps en temps par les naseaux une matiere blanchâtre ; le ventre étoit dur & tendu , & ne rendoit point d'excrémens. Les chevaux se tenoient toujours debout portant la tête haute. Le pouls étoit concentré & si petit , qu'on pouvoit à peine le sentir.

Au bout de trois ou quatre jours les flancs battoient. Le pouls étoit dur & accéléré. Il ne tarδοit pas à s'établir une sueur abondante , qui étoit une crise salutaire , pendant laquelle les chevaux étoient dans un état violent. Vers le huitième ou le neuvième jour , la fièvre & les autres symptômes diminuoient sensiblement. Il est survenu à la plûpart des chevaux , même de ceux qui n'avoient point paru malades , des tumeurs assez considérables , soit au potrail , soit dans toutes les autres parties du corps indistinctement. Cinq de ces animaux ont perdu la vue sans ressource ; tous les autres (a) ont été guéris parfai-

(a) En tout il y en a eu de malades 28 , dont 3 sont

tement , à l'aide des moyens suivans.

Le premier soin a été de mettre les chevaux malades dans une écurie séparée , bien nettoyée , purifiée même par le feu , & dans laquelle l'air pouvoit se renouveler facilement. On leur a donné pour boisson & pour nourriture une eau blanchie avec de la farine d'orge. Le matin & le soir on leur faisoit avaler un peu de miel ; on leur administroit par jour trois lavemens , faits d'une décoction de son de froment. Souvent les domestiques les frottoient par tout le corps avec des bouchons de paille , pour exciter & ranimer la transpiration. Lorsqu'on les voyoit disposés à fuer , on leur donnoit d'une décoction de fleur de sureau & de baies de genievre , avec un peu de camphre ; on leur couvroit le corps d'un sac rempli de balles de froment bien chauffées. Ces moyens sans doute ont favorisé non-seulement les sueurs , mais encore les éruptions dont j'ai parlé. Les chevaux malades

morts , cinq sont restés aveugles ; les autres se sont rétablis ; quelques - uns très - lentement , au bout de deux mois seulement.

ont été saignés plus ou moins selon la constitution des individus, & l'opiniâtreté de la fièvre; il y en a qui l'ont été jusqu'à 8 fois. On leur faisoit souvent respirer par le nez la vapeur d'eau bouillante, acidulée de vinaigre. On les purgeoit lorsque la fièvre étoit sur son déclin, & lorsque l'appétit revenoit; enfin les tumeurs critiques étoient entretenues en suppuration par des emplâtres convenables.

Pour connoître les causes de cette maladie, il est nécessaire de rapprocher les circonstances qui l'ont précédée, & celles qui l'ont accompagnée.

Depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin de Mars, époque où la maladie se déclara, les chevaux de la poste, dont il s'agit, furent très-peu occupés. Mais alors il vint tout-à-coup un grand nombre de couriers, qui forcèrent à les faire travailler beaucoup. Le Maître de poste, jeune, sans expérience, & à sa première année d'établissement, avoit nourri ses chevaux trop abondamment dans le temps où ils ne fortoient presque pas. On les voyoit la plû-

part en embonpoint & replets , chose extraordinaire pour des chevaux de poste. Ceux qui sont morts & ceux qui ont été malades , étoient auparavant les mieux constitués.

L'écurie dans laquelle on les renfermoit étoit chaude , sans air renouvelé , & si petite qu'à peine avoient-ils de la place pour se coucher. On n'en ouvroit pas les fenêtres , d'ailleurs en petit nombre. Le long d'un des murs , il y avoit du fumier de la hauteur de six pieds ; de manière que la porte même en étoit bouchée en partie. On sçait quelle chaleur cause le fumier de cheval , & quelle odeur il s'en exhale. D'après cet exposé , on croira facilement que l'état de l'écurie a dû contribuer pour beaucoup à la maladie que je viens de décrire , & dont le siège principal étoit dans la poitrine. On ne peut douter qu'elle n'ait été produite par l'alternative de l'air raréfié que les chevaux respiroient lorsqu'ils ne sortoient pas , & de l'air condensé qui , quand ils étoient en course , s'introduisoit par secousses dans leurs poumons , sans donner

le temps aux expirations de se faire.

En supposant que cette explication ne pût être admise , il est certain au moins que le Maître de la Poste , dont les chevaux ont éprouvé cette maladie , n'en perd que rarement depuis qu'il a fait pratiquer à son écurie un nombre suffisant de fenêtres à huit pieds les unes des autres , fenêtres qu'on a soin de tenir ouvertes. On a également l'attention de transporter les fumiers dans une cour , loin de l'écurie. Il est certain encore que les autres Maîtres de Poste de la route d'Orléans , en suivant son exemple (*a*) , y trouvent les mêmes avantages.

J'ajouterai pour l'utilité des Maîtres de Poste quelques conseils sur les autres moyens de conserver plus long-temps leurs chevaux. Il faut que ces animaux soient conduits , autant qu'il est possible , d'un

(*a*) Ce sont les fenêtres , que j'ai fait faire aux écuries comme aux étables des fermes d'Andonville , qui ont réveillé sur cet objet l'attention des Maîtres de Poste de la route d'Orléans , & celle des fermiers d'une partie de la Beauce. J'aurois une grande satisfaction si par ce moyen je contribuois en quelque chose à leur éviter des pertes sur leurs bestiaux.

train égal & soutenu ; on ne les laissera pas refroidir après leurs courses , sur-tout s'ils sont en fureur (*a*) ; on les ramenera d'une maniere douce , enforte que la chaleur , qu'ils ont contractée , s'éteigne insensiblement à mesure qu'ils approcheront de leurs écuries ; on leur donnera à manger à des momens éloignés de ceux (*b*) où ils doivent courir. On ne les fera pas travailler avec excès , & en conséquence les Maîtres de Poste en auront un nombre suffisant & proportionné au besoin ; enfin on les nourrira moins en hiver , temps où les couriers ne sont pas aussi fréquens , que dans les saisons où ils sont le plus occupés.

(*a*) Je ne me dissimule pas combien les conseils que je donne ici sont d'une exécution difficile , parce que , quelque vigilance qu'on suppose aux Maîtres de Poste , les Postillons ne remplissent que rarement leurs intentions. Mais c'est à eux à faire un choix de domestiques , qui sçachent allier les intérêts de leurs maîtres avec l'exactitude du service.

(*c*) Il n'est que trop ordinaire dans les Postes de donner à manger à des chevaux qui arrivent de course , pour les faire repartir sur le champ. Il est aisé de concevoir combien se digere mal une nourriture prise dans cette circonstance.

Écuries de la Cavalerie.

S'IL est une espece de chevaux , dont la conservation soit intéressante , ce sont ceux qui servent à monter les troupes du Roi ; le nombre plus ou moins grand que l'Etat en entretient , ce qu'il en coûte pour les nourrir & pour les renouveler , la sûreté du service même , tout exige qu'on n'épargne aucuns des moyens de les préserver de maladies. Plusieurs ordonnances militaires (a) , sagement conçues , ponctuellement exécutées , prescrivent pour les chevaux de la cavalerie , des soins & des pansemens sans lesquels il en périroit sans doute

(a) Voici l'ordre des pansemens : A 5 heures en été & à 6 en hiver , on relève la litiere , on nétoie les écuries , on donne à manger aux chevaux.

On les étrille une demi-heure , ou une heure après ; on les frotte par tout le corps avec de la paille humectée ; on les brosse ; on leur éponge les crins , les yeux , la queue & le fondement. On les mene boire après : en été on les fait entrer dans l'eau le plus avant qu'on peut ; & on les essuie en les rentrant dans l'écurie.

A 3 ou 4 heures , même pansement que le matin. On donne aux chevaux leur ration de fourrage en trois fois , & celle d'avoine en deux. Voyez : *Manuel du Dragon* , p. 89.

beaucoup. On doit à des Colonels , & à des Majors éclairés , des précautions particulières , qui contribuent encore à écarter les mortalités. Mais il me semble que tout n'a pas été prévu. On a négligé jusqu'ici un point essentiel , celui de construire les écuries dans la forme , dans les proportions , & avec les attentions convenables pour les rendre saines. Quoique je ne me sois pas occupé aussi spécialement de la santé des chevaux , que de celles des bêtes à cornes & des bêtes à laine , on me permettra de communiquer ici les réflexions que j'ai faites , après avoir examiné plusieurs écuries de la cavalerie. Peut-être ces réflexions feront-elles de quelque utilité pour engager à corriger les vices des écuries qui sont construites , & pour guider dans la construction de celles qu'on voudroit bâtir.

L'inconvénient le plus sensible des écuries de la cavalerie que j'ai visitées , est la grande chaleur que les chevaux y éprouvent , sur-tout pendant l'été. Elle dépend principalement de quatre causes ; 1°. de

ce que leur étendue n'est pas proportionnée au nombre des chevaux qu'on y met, ou, ce qui est la même chose, de ce qu'on y met plus de chevaux qu'elles n'en devroient contenir ; 2°. de ce quelles n'ont pas assez de fenêtres ; 3°. de ce qu'elles sont dans certains endroits exposées à recevoir trop longtemps le soleil ; 4°. enfin, de ce que les planchers en sont trop bas. La chaleur des écuries est plus ou moins considérable, selon que ces circonstances se trouvent réunies ou séparées. Cet inconvénient cause aux chevaux une transpiration trop abondante, qui les épuise & les énerve. Il en résulte d'ailleurs une raréfaction de l'air des écuries, par laquelle il devient incapable de dilater suffisamment des poumons, dont la texture est foible & lâche, comme celle de tous les organes des animaux qui ne sont pas *entiers*.

On ne donne ordinairement à chaque cheval que trois pieds d'espace (a) en lar-

(a) Il y a quelques écuries où, pendant la plus grande partie de l'année, les chevaux ont plus d'espace qu'il ne leur en faut, parce que les Officiers qui vont en semestre

geur , tandis qu'il ne peut être à l'aïse s'il n'en a quatre (a). Un tiers en fus de plus d'étendue dans les écuries , en partageant davantage la chaleur , en affoibliroit nécessairement les effets , d'autant plus considérables que l'haleine & la transpiration des chevaux échauffent déjà beaucoup les lieux qu'ils habitent.

Je n'ai point vu d'écurie de cavalerie entièrement sans fenêtres , comme j'ai vu beaucoup d'étables & de bergeries. Mais

& les Officiers à la suite emmènent ceux qui leur appartiennent. Mais à leur retour , c'est-à-dire , en été ou pendant les chaleurs , ces écuries se trouvent trop pleines. Le plus souvent l'aïfance , dont je parle , n'a pas lieu , même en hiver ; car on donne ordinairement le terrain très-juste pour les chevaux qui sont habituellement aux régimens , & on accorde en été un supplément pour ceux qui n'y sont que dans cette saison.

(a) Il est aisé d'en donner une preuve convaincante. Il est dit dans l'Ordonnance des Manœuvres que , lorsqu'un Régiment se met en bataille , le terrain doit être calculé sur trois pieds d'épaisseur par cheval , en y comprenant celle des jambes du cavalier. Or , il n'est pas à présumer qu'un cheval ne doive avoir pour son repos qu'un espace peu différent de celui qu'il a dans l'escadron , où il est obligé d'être ferré. Il faut donc lui en accorder davantage dans l'écurie. Voyez : *Manuel du Dragon* , page 252.

il y en a dont les fenêtres sont en trop petit nombre , ou tellement fermées qu'elles ne peuvent s'ouvrir , ou toutes du même côté , & souvent vers le midi & le couchant ; cette dernière exposition est la plus défavorable , parce quelle a le soleil pendant une plus grande partie de la journée. Il est rare que , dans les jours les plus chauds , l'air extérieur soit parfaitement tranquille. Lorsqu'une écurie a des ouvertures de côtés opposés , le moindre soufle capable de donner du frais s'y fait sentir , au grand avantage des chevaux qu'elle renferme. La chaleur même de l'intérieur , toujours au - dessus de celle du dehors , rendant l'air de l'écurie plus raréfié , y en attire de plus dense , qui cherche à se mettre en équilibre. Il s'opere par - là un balancement continuel , dont les effets sont de tempérer la chaleur.

On ne rafraîchit que difficilement les écuries , quand les planchers en sont bas. La chaleur (a) s'y concentre , & ne peut ,

(a) Convaincus de cette vérité les Officiers de Cava-

ainfi que dans les écuries trop petites , fe partager , parce que la maffe d'air qui y eft contenue n'eft pas affez confidérable. Dans une ville de guerre , j'ai trouvé une écurie de cavalerie où le plancher n'étoit qu'à 8 pieds , 8 pieds & demi au - deffus du fol (a).

Dans les écuries , dont les dimenfions n'ont pas affez d'étendue , la chaleur n'eft pas le feul inconvéniént à éviter. Il en eft un autre qui , pour n'être pas auffi fenfible , n'en eft peut-être pas moins réel , ni moins funefte ; c'eft cette vapeur imperceptible qui fe dégage des corps des animaux réunis en grand nombre dans un petit efpace , & qui eft le produit d'un air altéré par leur refpiration , & par leurs autres fonctions. Cette vapeur fubtile & dangereufe s'éleve

lerie ont l'attention de faire fortir les chevaux , pendant l'été fur les fix heures du foir , pour leur faire prendre l'air. On les attache aux environs des écuries , & on ne les rentre que deux , trois ou quatre heures après ; ce qui dépend de la chaleur du climat , & de l'exposition de l'écurie.

(a) L'inconvéniént des écuries , qui n'ont au plus que cette hauteur du fol au plancher , a lieu dans beaucoup de garnifons , & dans prefque tous les quartiers.

par sa légèreté jusqu'au plancher des habitations, s'y soutient, & frappe désagréablement l'odorat des personnes qui s'y exposent. Si les animaux n'en font pas garant, elle les suffoque ou les incommode. Aussi a-t-on remarqué que, toutes choses étant égales d'ailleurs, plus on donne d'élevation aux planchers, plus les habitations sont saines. D'où s'en suit la nécessité d'établir les planchers des écuries de la cavalerie quelques pieds au-dessus des râteliers, afin de préserver les chevaux de cette espèce de mofète (a).

Beaucoup d'écuries de la cavalerie sont voûtées. Cette construction, sans doute la plus solide de toutes, est malheureusement la moins salutaire. La forme arrondie des voûtes retient toujours une portion d'air, qui ne peut être chassé, ni renouvelé ; &

(a) On doit faire d'autant plus d'attention aux dangers qui doivent en résulter, qu'il y a dans toutes les écuries de la cavalerie des hommes de garde, qui ont, à la vérité, la liberté d'aller & de venir pendant le jour, mais qui sont obligés d'y rester pendant la nuit ; temps où il seroit à désirer qu'ils eussent de la paille pour se coucher, afin que leur santé n'en souffrît pas. Voyez : *Manuel du Dragon*, p. 90.

cet air est souvent altéré , & par conséquent dangereux. Pour peu que les voûtes soient basses , les chevaux se trouvent exposés à sa maligne influence.

On est dans l'usage dans la plûpart des écuries de la cavalerie , de former de doubles planchers , ou des especes de soupentes , pour y placer les fourrages que les cavaliers vont chercher tous les quatre jours , dans les magasins du Roi. Je ne puis m'empêcher de blâmer cet usage , qui tend à diminuer l'élévation des écuries , à empêcher l'air de s'y renouveler , & à leur donner plus de chaleur.

Il est nécessaire que le sol des écuries de la cavalerie soit formé de matieres séches , comme celui des étables , dont j'ai parlé. Car , pendant la paix , on y tient les chevaux renfermés plus des trois quarts du temps. Excepté lorsqu'ils sont en marche pour changer de quartier ou de garnison , ils sortent seulement pour aller à l'abreuvoir deux fois par jour , pour la promenade & pour la manœuvre , qui a lieu deux ou trois fois par semaine. Ils sont susceptibles de

contracter des rhumatismes , des engorgemens & des roideurs de jambes , qui dépendent en grande partie de l'humidité des écuries ; leur litiere n'est pas capable de les en garantir. Car , selon les ordonnances , on donne par jour à chaque cheval 10 livres de foin , & 10 livres de paille (a) ; quelquefois plus de foin & moins de paille , selon la rareté de cette espece de fourrage , ou la volonté des entrepreneurs (b).

(a) Ils ont en outre deux tiers de boisseau d'avoine , mesure de Paris. Je n'oserois assurer que cette quantité d'alimens fût suffisante pour nourrir les chevaux des troupes , dont la taille est depuis 4 pieds 8 pouces , jusqu'à 4 pieds 11 pouces. D'ailleurs , il y a certainement des chevaux auxquels il faut plus de nourriture qu'à d'autres , parce qu'ils perdent davantage par la transpiration & par les autres évacuations. Ceux qui sont d'un âge avancé ont moins besoin de réparer , que ceux qui sont dans l'âge de la force ; ce qui sembleroit exiger des rations différentes. Peut-être cela feroit-il d'une exécution difficile dans une manutention aussi considérable. Mais s'il en résultoit un avantage réel pour les chevaux de la Cavalerie , comme je le présume , ce feroit à la sagesse du Gouvernement à en prescrire les moyens.

(b) Les entrepreneurs sont libres de donner ou de ne pas donner de la paille. On m'a assuré que dans presque tous les magasins on ne fournissoit que 15 livres de foin.

La litiere n'étant faite que de ce qui reste de paille , on voit qu'elle ne peut être abondante. Aussi souvent les chevaux n'en ont-ils pas ou presque pas pour se coucher. Si en outre leurs écuries sont mal pavées (*a*), comme j'en ai vu plusieurs , ils se reposent sur la pince entre les vides des pavés , & deviennent en marchant ce qu'en terme d'équitation on nomme *pinçards* ; autre inconvénient.

Est-il plus avantageux de loger les chevaux d'un régiment , ou d'un escadron entier dans une écurie assez spacieuse , que de les partager en différentes écuries , dont les dimensions seroient équivalentes ? Si on ne considère que le renouvellement de l'air , comme on peut le procurer également à ces deux especes d'écuries , les avantages sont les mêmes dans l'un & dans l'autre cas. Mais s'il survient des maladies contagieuses , on les empêche plus faci-

(*a*) Il y a des écuries qu'on ne pave pas ; on se contente d'en affermir le sol ; ce qui exige plus de soins & plus d'entretien,

lement de faire des progrès quand les chevaux sont distribués dans des endroits séparés les uns des autres. Sous ce point de vue, qui n'est pas de peu de conséquence, les écuries partagées sont préférables.

Je dois prévenir qu'il est dangereux d'établir des casernes de cavalerie dans le voisinage des eaux stagnantes. Ce n'est pas qu'il soit prouvé que les chevaux puissent être incommodés des exhalaisons qui s'en élèvent, puisqu'on n'a pas encore de connaissances & d'observations constatées sur ce point (a). Mais les cavaliers seroient exposés à des maladies putrides, ou à des fièvres intermittentes, motif suffisant pour faire choisir d'autres emplacements.

(a) En 1780, on cura au milieu de l'été un canal voisin d'une des écuries de la Gendarmerie à Luneville. Aucun cheval n'en souffrit; mais beaucoup de Gendarmes, qui logeoient au-dessus & dominoient sur le canal, tombèrent malades, comme on devoit s'y attendre. On ne peut en conclure que les chevaux ne fussent pas susceptibles des effets des exhalaisons du canal, parce que les fenêtres de l'écurie, qui ouyrent de ce côté, sont bouchées aux deux tiers avec des planches. Ils étoient donc au-dessous de l'air méphitique, & par conséquent à l'abri de son action.

La proximité des rivières , dont les débordemens se répandroient dans les écuries , ne feroit pas faine pour les chevaux. Il faut donc qu'elles en soient à une certaine distance , ou au-dessus de leur niveau dans les plus grandes eaux ; & que la terre qui est entr'elles & les rivières , ne soit pas assez mouvante pour laisser filtrer l'eau.

Telles sont les principales réflexions que m'a fourni l'examen de plusieurs écuries de cavalerie , que j'ai été à portée de voir. Je les crois fondées sur les loix de la vraie médecine. Je regréte que le temps ne m'ait pas permis d'approfondir toutes les circonstances qui intéressent la santé des chevaux de la cavalerie. J'espere quelque jour m'en occuper plus particulièrement. Quoi qu'il en soit , après avoir fait connoître le mal , je dois en indiquer le remede. Je tracerai en conséquence un Plan d'Ecurie pour la Cavalerie , dans lequel je réunirai , autant qu'il sera en moi , tous les avantages qui me paroissent desirables , comme j'en ai tracé un d'Etable pour les Bêtes à cornes.

Mais auparavant il faut considérer ,
 1°. Que dans beaucoup de villes de guerre ,
 où le terrain est borné , on ne peut pas
 toujours établir ni placer les écuries de la
 manière la plus salutaire ; 2°. Que dans les
 Villes ou Bourgs , où la cavalerie est en
 quartier , les chevaux sont logés chez les
 particuliers dans des écuries , qui toutes
 différent entre elles par la construction &
 par l'exposition. Il s'en suit que , quand
 bien même le plan d'écurie , que je
 propose , ne feroit d'aucune utilité pour
 certaines Villes , où la cavalerie est en quar-
 tier (a) , il peut être exécuté en partie , ou
 en entier , dans beaucoup d'endroits , & c'est
 un avantage qui m'autorise à le commu-
 niquer.

J'observerai encore qu'il ne faut pas que
 les chevaux de la cavalerie soient tenus

(a) Cependant on bâtit maintenant des écuries dans
 plusieurs villes où la Cavalerie est en quartier. Si cet
 exemple étoit suivi , le plan que je propose pourroit con-
 venir à un plus grand nombre de pays.

chaudement en hiver. Pour s'en convaincre il suffit d'examiner comment on les élève, & à quoi on les destine. La maniere dont ils sont soignés dans les premiers temps de leur vie, est entierement opposée à celle dont ils le sont dans la suite. Car on a soin que l'air froid ne pénètre pas dans les écuries, où on les renferme étant adultes ; tandis que dans leur jeunesse ils restoient au pâturage pendant la nuit, même quand la saison commençoit à être froide. Je connois des pays, où, pendant la rigueur de l'hiver, les poulains n'ont, pour se mettre à l'abri, que de simples hangars. Des Officiers m'ont assuré que cette espece de chevaux, dont ils se sont servis à l'armée, résistoient mieux que d'autres aux fatigues de la guerre. Les chevaux sauvages sont sains & vigoureux. Toute espece de bétail élevé à l'air est toujours d'une bonne constitution (a).

(a) Il est une classe d'hommes livrés à des travaux pénibles, dont les chevaux couchent presque toujours à l'air, même par la neige ; ces animaux tombent rarement ma-

Les chevaux des troupes sont destinés à vivre pendant la guerre presque toujours à l'air , & à en supporter toutes les intempéries. Ne doit-on pas craindre qu'à la première campagne il n'en périsse beaucoup , s'ils quittent des écuries chaudes & bien closes , pour coucher dehors ? Une habitude de recevoir l'impression du froid pendant l'hiver , les fortifieroit & les mettroit en état de n'en être jamais incommodés. Aussi l'écurie , que je regarderois comme la plus saine , seroit celle qu'on formeroit seulement d'un toit élevé , spacieux , accessible à l'air de tous côtés , & sous lequel cependant les chevaux seroient à couvert de la neige & des grandes pluies , dont ils ne sçauroient se garantir , n'étant pas en liberté. Mais cette espèce d'écurie exigeroit beaucoup plus d'emplacement qu'on n'en peut donner dans beaucoup de Villes où loge la cavalerie. Dans celles où il y a nécessité d'établir les écu-

lades , quoiqu'en apparence ils soient d'une foible constitution , & quoiqu'ils ne vivent que de l'herbe & des racines qu'ils trouvent,

ries sous les chambres des cavaliers , on peut rendre les chambres des cavaliers & les écuries également saines , en employant la construction suivante.

On donnera dans œuvre 52 pieds de largeur à chacun des corps de bâtiment , qui doivent former les casernes. Il y aura aux différens étages deux rangs de chambres de cavaliers , partagées par un corridor percé aux deux extrémités par de grandes fenêtres , & où seront les escaliers. Les portes des chambres ouvriront dans le corridor , toujours deux vis - à - vis l'une de l'autre , & opposées aux fenêtres particulières qui seront au milieu de chaque chambre. Cette position respectrice des fenêtres & des portes ouvrantes dans le corridor , établira des courans d'air salutaires (a). Mais je ne dois parler ici que des écuries.

La largeur d'un corps de bâtiment fera la longueur de chaque écurie , à laquelle

(a) C'est presque entièrement sur ce modèle qu'est bâti le quartier d'Infanterie , appelé S. Nicolas , à Nancy.

on donnera 28 pieds de largeur (*a*) , pour y mettre 25 chevaux sur deux rangs , 13 d'un côté & 12 de l'autre , en réservant 4 pieds pour y placer un lit de camp , qui servira à l'homme de garde , moyennant des planches de séparation (*b*). On percera dans deux endroits du plancher , qui doit être élevé , une ouverture pareille à celle qu'on pratiqueroit pour une cheminée. Elle fera l'entrée d'un tuyau plus ou moins large en maçonnerie , qui se rendra dans la che-

(*a*) Cette largeur est nécessaire d'après le calcul suivant.

Un cheval de cavalerie a ordinairement de	
longueur ,	9 pieds.
Il faut de sa tête à la muraille ,	1
On lui donne , afin qu'il puisse reculer de la	
longueur de sa longe ,	2
Ce qui fait par cheval ,	12 pieds.
Pour le cheval du côté opposé ,	12
Du derrière d'un cheval au derrière d'un au-	
tre , il faut ,	4
Total de la largeur d'une écurie ,	28 pieds.

(*b*) Les compagnies de cavalerie étant de 100 chevaux , on pourroit destiner à chacune 4 écuries construites dans les proportions que j'indique , sans y comprendre une écurie pour les chevaux d'Officiers , une pour les chevaux malades , & un endroit pour mettre les fourrages , à chaque distribution qui s'en fait.

minée de la chambrée de l'étage au-dessus. Les cavaliers , pour cuire leurs alimens , font tous les jours du feu. Leur cheminée étant un peu chauffée rarifiera l'air du tuyau , & par conséquent attirera celui de l'écurie , qui se trouvera renouvelé d'une manière simple (*a*). Au reste , je ne présente ce moyen que comme un essai à faire , & pour tirer parti de la position de ces écuries sous les casernes.

Il est utile de ne point laisser des fumiers entassés vis-à-vis des portes des écuries (*b*),

(*a*) M. Duhamel du Monceau , de l'Académie des Sciences , a proposé , comme on le voit dans les Mémoires de cette Compagnie , année 1748 , de purifier des Salles d'Hôpitaux en établissant des feux qu'on feroit dans les parties les plus élevées des bâtimens. Je ne suis donc pas l'inventeur de ce moyen. Mais je crois qu'on n'a pas encore pensé à l'appliquer à des Ecuries , en profitant de la position d'une partie de celles de la cavalerie sous les chambres des cavaliers. A Paris , & dans les autres grandes Villes où la plupart des écuries , n'ayant que très-peu de fenêtres , sont privées de courans d'air , ne seroit-il pas avantageux , lorsqu'on en construit de nouvelles , d'y former des ventouses qui se rendroient dans les cheminées des appartemens ?

(*b*) Au lieu de les laisser si près des casernes , il seroit nécessaire de les en éloigner. Car il s'en exhale une odeur d'autant plus infecte , que les cavaliers y établissent leurs latrines , plutôt que d'aller à celles des casernes qui sont très-mal-propres , ou très-éloignées.

comme j'en ai vu , parce quē le vent y ramene une odeur & des exhalaisons qu'on doit en écarter. Il est encore plus important de ne pas permettre aux cavaliers de jeter leurs urines & leurs excréments aux pieds des murs des écuries.

Pour présenter un modèle d'écurie , qui réunisse à la fois tous les avantages , & qui soit praticable dans les Villes ou Bourgs où il n'est pas nécessaire que les écuries soient sous les chambres des cavaliers , il me suffira presque de donner ici les dimensions & proportions de celle qui a été bâtie depuis peu à Châlons-sur-Marne , près la porte du Jars , pour y loger les chevaux des Gardes du Roi. Je n'en ai trouvé en aucun endroit d'aussi bien entendue. Je me contenterai d'en retrancher ce qui est inutile , & d'y ajouter ce qui manque (a).

Cette écurie forme un quarré long de

(a) Il ne seroit pas nécessaire que des écuries qu'on destinerait pour la cavalerie , fussent bâties avec le même soin , & avec autant de dépense , que celle que je donne pour modèle. Mais il suffiroit qu'on en adoptât les proportions & les dimensions , desquelles seules dépend la salubrité.

108 pieds sur 32. On peut sur cette dernière dimension diminuer quatre pieds , parce qu'il y aura assez de place entre les deux rangs de chevaux , pour la facilité du service. La hauteur du sol au plancher est de 15 pieds , élévation suffisante. Elle n'en feroit que plus salutaire , si on lui donnoit 4 ou 5 pieds de plus. Le plancher est formé de solives & de planches de sapin , & sert à conserver des fourrages , que je desirerois qu'on ne mît jamais sur les planchers des écuries. Qui sçait si cet aliment n'en est pas altéré ?

La porte est située au milieu , ayant 8 pieds de largeur sur 9 de hauteur. Elle est au nord , exposition la plus favorable. L'écurie a 8 fenêtres , sçavoir trois au nord , dont une au-dessus de la porte , trois au midi , une au levant & une au couchant. Elles sont tellement disposées , qu'elles se correspondent les unes aux autres , deux par deux. Placées à 3 pieds au-dessus des râteliers , & à peu près à 21 pieds les unes des autres , elles ouvrent & ferment avec des volets vitrés. Mais des volets pleins

conviendroient mieux , parce qu'on les fermeroit dans le temps de la pluie , de la neige , & sur-tout du grand soleil , & on les ouvreroit dans tout autre temps.

Cette écurie contient 64 chevaux, sur 2 rangs. Ils n'ont chacun que l'espace de 3 pieds 4 pouces entre leurs barres, parce qu'il faut sur un des rangs déduire 8 pieds pour la largeur de la porte. Afin qu'ils fussent parfaitement à l'aise, & que chaque cheval eût 4 pieds, l'écurie devoit en avoir 136 de longueur, ou ne contenir, dans l'état où elle est, que 52 chevaux. La crèche & les râteliers sont trop près des murs. C'est une précaution sage de les en éloigner de quelques pouces, afin que les chevaux ne soient jamais incommodés de l'humidité.

Sur les solives, & à 8 pieds des râteliers, sont posées des traverses de bois, auxquelles s'attachent les cordes des barres.

Je ne me rappelle pas si le sol en est pavé, & si l'on y a pratiqué, comme on l'a dû faire, un ruisseau pour l'écoulement des urines des chevaux. Mais je suis assuré

qu'il n'y a point de ventoufes , tandis que cette longueur permet d'en faire trois dans le plancher , à distances égales. Il ne s'agit que de former soit en bois , soit en pierres trois ouvertures de cheminées , dont les tuyaux traversant le grenier , se termineroient dans le toit (a).

Cette écurie se rapproche des principes que j'ai établis sur la manière de former les habitations de différentes espèces de bestiaux. Il me semble qu'avec les changemens que j'ai indiqués , elle peut servir de modèle parfait en ce genre , modèle qu'on suivra en tout ou en partie selon les circonstances , & qui procurera en conséquence plus ou moins d'avantage.

Le Plan gravé , qui accompagne ces réflexions , offre des détails dont on pourra profiter , lorsqu'on voudra construire des écuries dans les proportions convenables.

(a) M. Duhamel , que j'ai déjà cité , a fait faire dans l'écurie de la maison qu'il occupe à Paris , Isle Saint-Louis , une ventouse au-dessus d'un trou à fumier , dont toute l'odeur est dirigée dans le tuyau , & ne se fait plus sentir dans les appartemens qui sont voisins de l'écurie.

Fig. 2.

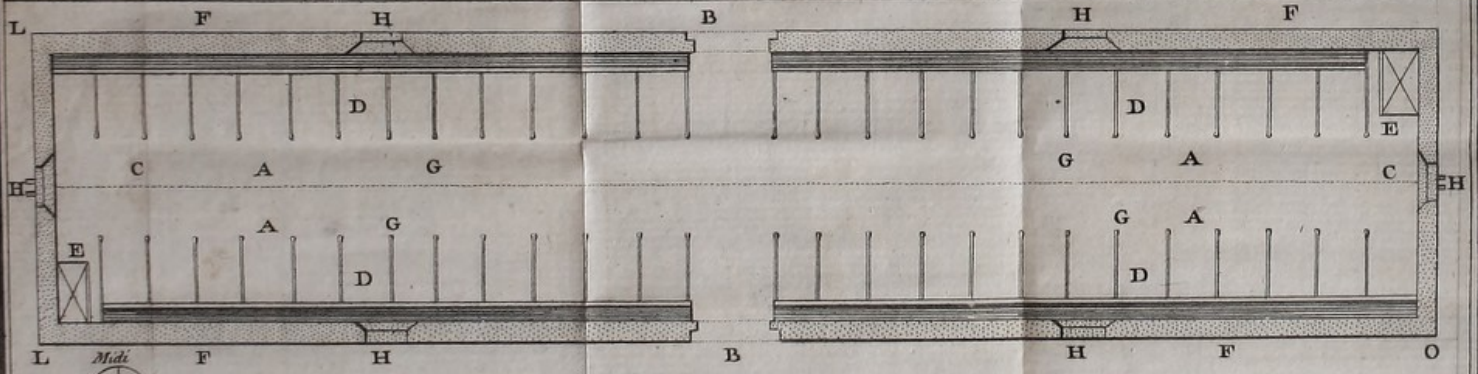
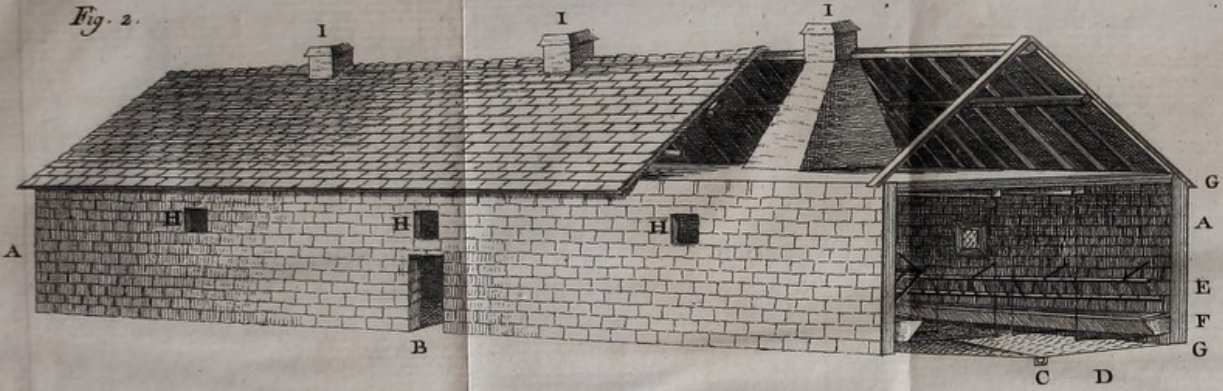


Fig. 1ere



PLANCHE SECONDE.

*Ecurie pour cinquante Chevaux ,
qui composent une demi - Compagnie de
Cavalerie.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

FIGURE PREMIERE.

A A A A Plan géométral.

B B Portes , dont une au nord , & une
au midi , ayant 8 pieds de largeur sur
9 de hauteur.

C C Ruisseau situé au milieu de l'écurie
pour l'écoulement des urines , & qui
suppose que le sol est en pente douce
& convenable.

D D D D Places que doivent occuper les
chevaux.

E E Deux emplacements de 4 pieds cha-
cun , pour mettre des lits de camp , sur
lesquels puissent se reposer les cavaliers
de garde , en les séparant des chevaux
par des cloisons en planches.

FFFF Crêches ou mangeoires.

GGGG Barres qui partagent les espaces entre les chevaux ; elles ont 7 pieds de longueur & s'attachent par un bout à la crêche , & par l'autre à des cordes clouées supérieurement dans des traverses de bois , posées sur les solives.

HHHH Fenêtres de 4 pieds en quarré. Il doit y en avoir 8 , sçavoir , dans les deux pans 6 , dont deux au-dessus des portes , & une dans chaque pignon. Celles des pans sont 3 pieds plus haut que les râteliers. Il convient d'y ajuster des volets pleins , qu'on puisse ouvrir & fermer.

LL Largeur de l'écurie dans œuvre ; elle est de 28 pieds.

LO Longueur de l'écurie dans œuvre ; elle est de 112 pieds.

FIGURE DEUXIÈME.

AA Ecurie vue en perspective.

B Porte du côté du nord. On se figure aisément celle qui lui est opposée.

- C** Ruiffeau pour recevoir les urines.
- D** Espace de 4 pieds de largeur que doit occuper chaque cheval.
- E** Râtelier dont la partie inférieure est à 5 pieds au-dessus du sol.
- F F** Crêche ou mangeoire dont la partie supérieure est à 3 pieds & demi au-dessus du sol.
- G G** Elévation de l'intérieur de l'écurie ; elle est de 16 pieds du sol au plancher.
- H H** Fenêtres.
- III** Ventouses en forme de hôtes de cheminées , qui traversent le grenier , dont on voit une partie , & se terminent au-dessus du toit.
- K** Bouffole.

On conçoit facilement que , s'il s'agissoit de loger dans une seule écurie 100 chevaux , qui forment une compagnie entière de cavalerie , il faudroit en doubler la longueur , & augmenter en conséquence le nombre des fenêtres & celui des ventouses. Dans ce cas même , il seroit utile de

pratiquer des portes dans les pignons , tant pour la commodité du service , que pour multiplier les courans d'air. Par la même raison , si l'on se propofoit de construire chaque écurie seulement pour 25 chevaux , on diminueroit proportionnellement la longueur & la quantité de fenêtres & de ventoufes indiquées. Quoique cette dernière distribution d'écuries me paroiffe la meilleure , le plan que je viens de tracer eft pour 50 chevaux , parce que j'ai cru devoir adopter un nombre moyen.

J'ai confeillé l'exposition du nord plutôt qu'une autre , dans l'intention de faire connoître qu'elle eft la plus falutaire. Car je fçais parfaitement qu'il n'eft que rarement poffible de placer fur une même ligne toutes les écuries qui doivent contenir les chevaux d'un ou de plusieurs Régimens. Je ne répéterai pas ici qu'il eft néceffaire d'avoir par-tout des endroits féparés pour les chevaux malades.

Le plan que je préfente eft également applicable aux écuries de postes , de fermes , de manufactures , de maifons d'entreprife ,

reprise , ou de maisons particulieres , puisqu'il suffit d'en proportionner l'étendue & les dispositions au nombre des chevaux destinés à les occuper. J'observerai que si l'on peut en varier la longueur selon les circonstances , & même la largeur , en réduisant cette dernière dimension à 14 pieds dans les cas où l'on ne mettroit les chevaux que sur un rang ; il n'en est pas de même de la hauteur du sol au plancher , qui doit être toujours de 16 pieds au moins , parce que c'est de - là principalement que dépend la salubrité d'une écurie.

F I N.

E R R A T A.

PAGE 1, lig. 13, après Epizootiques, ajoutez & par des maladies.

Page 2, lig. 20, & qu'elles, lisez que ces écoles.

Page 4, lig. 14, son origine, lisez, l'origine de cette maladie.

Page 9, lig. 2 de la note, Breuvron, lisez Beuvron.

Page 19, lig. 11, après cette, ajoutez dernière.

Page 31, lig. 17 de la note, après sage, ajoutez relativement à.

Page 33, lig. 4 de la note, après laine, ajoutez à peu près.

Page 34, lig. 3, on observe, lisez on a observé jusqu'ici.

Page 36, lig. 19, se manifeste, lisez se manifestât.

Page 39, lig. 22, on a observé, ajoutez cependant.

Page 49, lig. 16, Grand Marchails, lisez grand Marchais.

*Page 73, lig. 3, au lieu de j'ai présenté au Ministère; lisez j'ai fait
présenter à M. le Directeur-Général des Finances.*

Page 77, lig. 12, qu'elle, lisez qu'elles.

Page 143, lig. 3, touets, lisez toutes.

T A B L E

DE ce qui est contenu dans cet Ouvrage.

<i>RÉFLEXIONS Préliminaires,</i>	Page 3
<i>MALADIE ROUGE OU MALADIE DE SOLOGNE,</i>	4
<i>Moyens employés pour connoître la Maladie Rouge,</i>	7
<i>Noms de la Maladie,</i>	9
<i>Symptômes & signes de la Maladie Rouge,</i>	11
<i>La Maladie Rouge attaque-t-elle indistinctement toute espece de Bêtes à laine?</i>	17
<i>La Maladie Rouge est-elle contagieuse?</i>	19
<i>Ouverture des corps,</i>	21
<i>Perte que cause la Maladie Rouge aux Propriétaires de Troupeaux, & au Commerce,</i>	26
<i>La Maladie Rouge peut-elle se rapporter à quelqu'une des maladies connues?</i>	29
<i>A la Maladie du Sang?</i>	30
<i>A la Pourriture?</i>	33

<i>Causes de la Maladie Rouge ,</i>	37
<i>Pour les mortalités ordinaires ,</i>	38
<i>Pour les mortalités extraordinaires ,</i>	47
<i>Traitement de la Maladie Rouge ,</i>	51
<i>Eclaircissemens sur quelques opinions des Habitans de la Sologne ,</i>	57
<i>Préservatifs de la Maladie Rouge ,</i>	61
<i>Plan des expériences à faire pour confir- mer toutes les observations précédentes ,</i>	73
<i>Conclusion ,</i>	75
 <i>MALADIE DU SANG DES BÊTES A LAINE DE BEAUCE ,</i>	 78
<i>Symptômes & effets de la Maladie du Sang ,</i>	80
<i>Perte occasionnée par la Maladie du Sang ,</i>	82
<i>Causes de la Maladie du Sang ,</i>	84
<i>Moyens de guérir la Maladie du Sang ,</i>	90
<i>Préservatifs de la Maladie du Sang ,</i>	91
 <i>DIARRHÉE OU DÉVOIEMENT DES BÊ- TES A LAINE ,</i>	 101

<i>MALADIES QUI ATTAQUENT LES BÊTES A CORNES & qui sont occasionnées par les constructions vicieuses des Etables ,</i>	105
<i>Maladies ,</i>	106
<i>Première ,</i>	ibid.
<i>Seconde ,</i>	107
<i>Troisième ,</i>	108
<i>Quatrième ,</i>	109
<i>Ouverture de corps ,</i>	111
<i>Causes des Maladies précédentes ,</i>	114
<i>Première Observation ,</i>	124
<i>Deuxième Observation ,</i>	126
<i>Troisième Observation ,</i>	127
<i>Quatrième Observation ,</i>	128
<i>Cinquième Observation ,</i>	ibid.
<i>Sixième Observation ,</i>	129
<i>Septième Observation ,</i>	ibid.
<i>Huitième Observation ,</i>	130
<i>Neuvième Observation ,</i>	ibid.
<i>Dixième Observation ,</i>	131
<i>Conséquences ,</i>	134
<i>Précautions à prendre dans la construction d'une étable à vaches ,</i>	137

<i>PLANCHE PREMIERE , & Explication de cette Planche ,</i>	145
<i>INCONVÉNIENS DES CONSTRUCTIONS VICIEUSES DES ECURIES ,</i>	147
<i>Ecuries de Fermes ,</i>	149
<i>Conseils donnés aux Fermiers de Beauce sur les soins qu'ils doivent à leurs Che- vaux ,</i>	151
<i>Maladie qui a régné dans une écurie de Ferme ,</i>	143
<i>Ecuries de Postes ,</i>	157
<i>Maladie qui a régné dans une écurie de Poste ,</i>	158
<i>Conseils donnés aux Maîtres de Postes sur la maniere de soigner leurs Chevaux ,</i>	165
<i>Ecurie de la Cavalerie ,</i>	167
<i>Inconvéniens résultans de la chaleur ,</i>	168
<i>Inconvéniens résultans de l'altération de l'air ,</i>	172
<i>Inconvéniens résultans des soupentes sur lesquelles on pose du foin ,</i>	174
<i>Inconvéniens résultans de l'état du sol & du défaut de litiere ,</i>	ibid.

<i>Est-il plus avantageux de loger les Chevaux de la Cavalerie , dans de grandes écuries , que dans des écuries multipliées ?</i>	176
<i>Especie d'Ecurie de Cavalerie la plus saine ,</i>	181
<i>Ecuries de Cavalerie sous les logemens des Cavaliers ,</i>	182
<i>Ecurie des chevaux des Gardes du Roi , à Châlons-sur-Marne ,</i>	185
<i>EXPLICATION de la Planche deuxième , ou Ecurie pour les Chevaux d'une demi-Compagnie de Cavalerie ,</i>	189

Fin de la Table.

EXTRAIT DES REGISTRES

D E

LA SOCIÉTÉ ROYALE

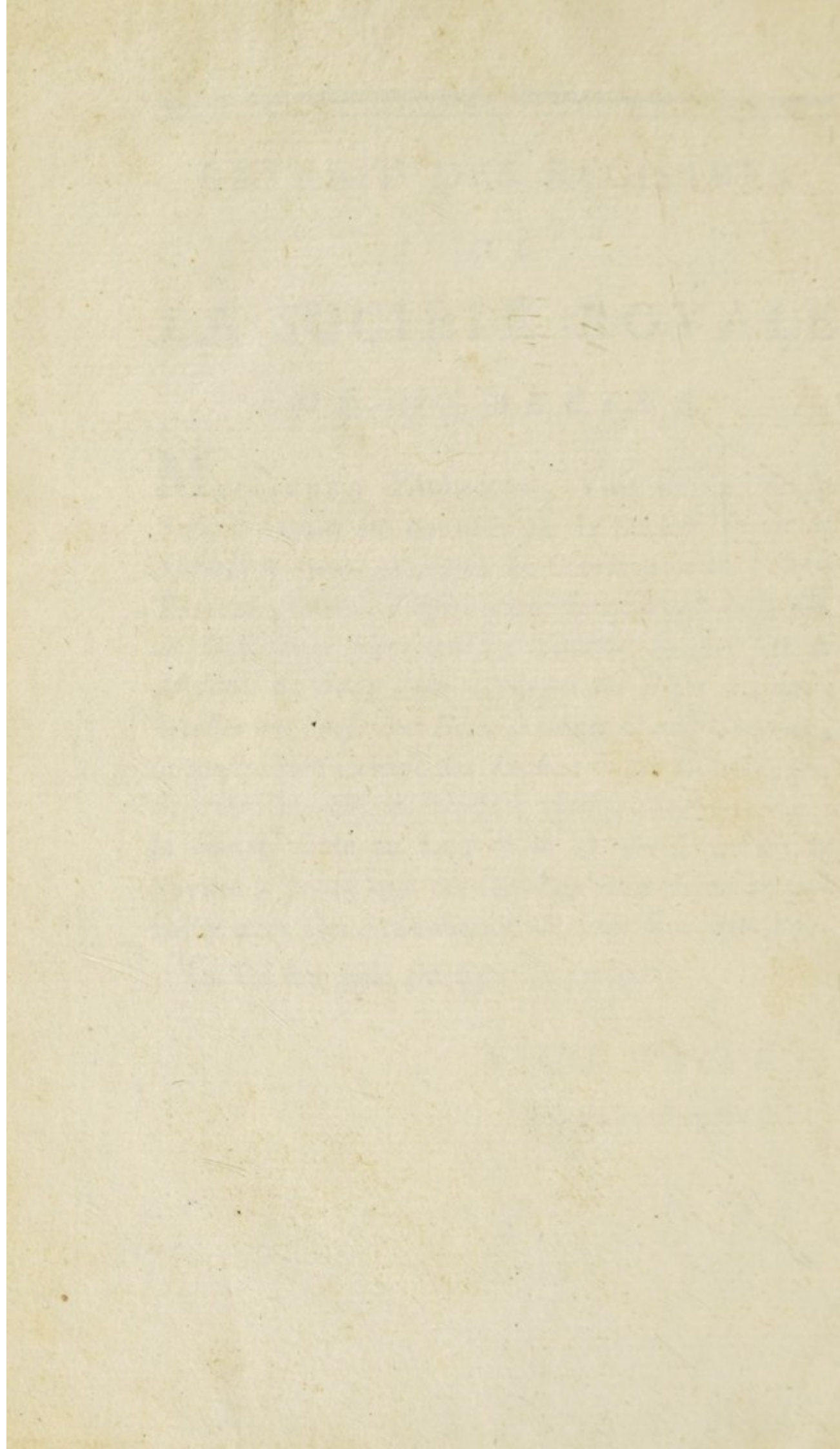
D E M É D E C I N E.

MESSIEURS d'Aubenton , Vicq d'Azyr & de Jussieu , ayant été nommés par la Société Royale de Médecine , pour examiner un Ouvrage de M. l'Abbé TESSIER , intitulé *Observations sur plusieurs Maladies de Bestiaux , telles que la Maladie Rouge , & la Maladie du Sang , qui attaquent les Bêtes à laine , & celles que cause aux Bêtes à cornes & aux Chevaux , la construction vicieuse des Etables & des Ecuries , &c.* & en ayant fait un rapport très-avantageux , dans la séance tenue au Louvre le 12 Avril 1782 ; la Société a pensé que cet Ouvrage étoit digne de paroître avec son Approbation & sous son Privilège.

En foi de quoi j'ai signé le présent.

VICQ D'AZYR ,

Sécrétaire Perpétuel.



2918

